

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

- CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1
- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2
- RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3
 - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
 - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

SECTION 1

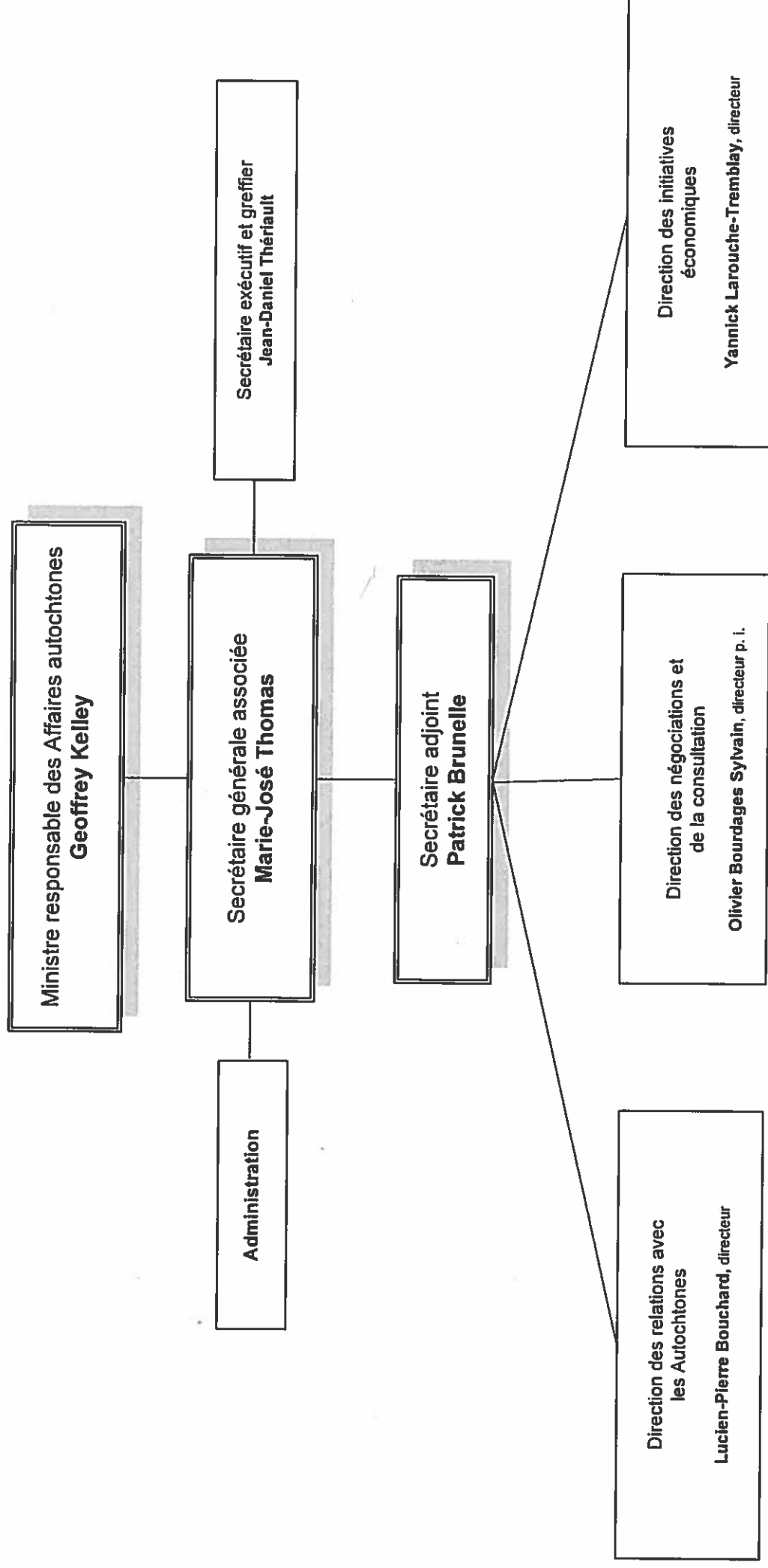
CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

CAHIER EXPLICATIF

Organigramme	(Annexe 1)
Mandat du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)	(Annexe 2)
Sommaire des crédits par supercatégorie : Cabinet	(Annexe 3)
Sommaire des crédits par supercatégorie : SAA	(Annexe 4)
Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative pour 2017-2018 : SAA	(Annexe 5)

Organigramme



ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

PR. 04 ÉL.02

Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	02	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Madame Marie-José Thomas	

MANDAT

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets n^{os} 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (chapitre M-30) et le décret n^o 385-2014 du 24 avril 2014 précisent les responsabilités du ministre responsable des Affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones

ÉLÉMENT: 01 - Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones

RESPONSABLE : Geoffrey Kelley

Supercatégorie	Crédits 2017-2018 <i>(en milliers de \$)</i>	Crédits 2016-2017 <i>(en milliers de \$)</i>	Variation	
			<i>(en milliers de \$)</i>	<i>(en %)</i>
Budget de dépenses				
Rémunération	580,0	580,0	0,0	0,0%
Fonctionnement	263,6	263,6	0,0	0,0%
Transfert	54,5	54,5	0,0	0,0%
TOTAL	898,1	898,1	0,0	0,0%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones
ÉLÉMENT: 02 - Secrétariat aux affaires autochtones
RESPONSABLE : Marie-José Thomas

Supercatégorie	Crédits 2017-2018 (en milliers de \$)	Crédits 2016-2017 (en milliers de \$)	Variation	
			(en milliers de \$)	(en %)
Budget de dépenses				
Rémunération	3 843,2	3 843,2	0,0	0,0%
Fonctionnement	2 497,8	2 456,4	41,4	1,7%
Transfert	261 016,7	258 090,4	2 926,3	1,1%
Créances douteuses et autres	1 000,0	1 000,0	0,0	0,0%
TOTAL	268 357,7	265 390,0	2 967,7	1,1%

Analyse des variations

La variation au budget de transfert est liée aux indexations des ententes nordiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

PR. 04 ÉL. 02

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2017-2018

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres Intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2017-2018	Comparatif 2016-2017
Bureau de la secrétaire générale associée	2		3	5			10	10
Direction des relations avec les Autochtones	1		10	2			13	13
Direction des initiatives autochtones	1		8	2			11	9
Direction des négociations et de la consultation	1		10	1			12	10
TOTAL	5		31	10			46	42

SECTION 2

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2016-2017 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie ;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.), fournir pour 2016-2017 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date du début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes;
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

16.

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017, incluant le total et la ventilation des indemnités versées.
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraites qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

20. Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

<p>21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
<p>22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2017-2018.
<p>23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2017-2018; c) par catégorie d'âge.
<p>24. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.</p>
<p>25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.</p>
<p>26. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
<p>27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2016-2017, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
<p>28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>

29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

30. Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

31. Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

35. La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

<p>36. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.</p>
<p>37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.</p>
<p>38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.</p>
<p>39. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.</p>
<p>40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>
<p>41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.</p>
<p>42. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.</p>
<p>43. Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
<p>44. Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels ? Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
<p>45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.</p>
<p>46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.</p>

47. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
48. Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
49. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
50. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
51. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.
52. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
53. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.
54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
57. Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.
58. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la <u>distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir</u> : Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant : <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions 2017-2018 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.

60.

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.), fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

62. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du *Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes* visant une réduction d'au minimum 2% de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.
- Fournir les prévisions pour 2017-2018.

63. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

64. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2015-2016 et 2016-2017 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts liés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.
- Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

65. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2016-2017 :

- a) les endroits et dates du départ et du retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec la ventilation par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, et autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant ainsi que le nombre d'emplois estimé.
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Liste des sommes dépensées pour les voyages hors Québec du 1^{er} avril 2016 au 28 février 2017

VOYAGE (but, endroit et date)	COÛT \$	PARTICIPANTS
<u>New York - États-Unis d'Amérique</u> 15 ^e session de l'Instance permanente sur les questions autochtones 8 au 12 mai 2016	2 612 \$	Marie-Hélène Tremblay Conseillère
<u>Nuuk - Danemark</u> Forum satellite de l'Arctic Circle au Groenland 16 au 20 mai 2016	9 781 \$	Geoffrey Kelley - ministre Félix Rhéaume - directeur de cabinet Julie Rodrigue - conseillère
<u>Charlottetown – Île-du-Prince-Édouard</u> Réunion du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial en consultation autochtone 7 au 10 juin 2016	1 562 \$	Olivier Bourdages-Sylvain - directeur p.i.
<u>Ottawa – Ontario</u> Forum fédéral-provincial-territorial-autochtone 9 au 11 juin 2016	1 532 \$	Geoffrey Kelley – ministre Félix Rhéaume - directeur de cabinet Marie-José Thomas – secrétaire générale associée Marie-Hélène Tremblay - conseillère
<u>Whitehorse – Yukon</u> Accompagner le secrétaire général et assurer le fonctionnement du bureau 18 su 22 juillet 2016	5 255 \$	Geoffrey Kelley – ministre Félix Rhéaume - directeur de cabinet
<u>Toronto – Ontario</u> Conseil des ministres conjoint – Ontario-Québec 20 au 21 octobre 2016	1 022 \$	Geoffrey Kelley – ministre
<u>Ottawa – Ontario</u> Pré-mission et mission 8 au 10 décembre 2016	0 \$	Geoffrey Kelley – ministre Félix Rhéaume - directeur de cabinet
<u>Ottawa – Ontario</u> Rencontre avec des dirigeants d'organismes autochtones 22 au 23 janvier 2017	162 \$	Geoffrey Kelley – ministre Josée Lévesque – attachée politique

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18)*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2016-2017 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Liste des sommes dépensées pour les voyages en avion du 1 ^{er} avril 2016 au 28 février 2017		
Date	Lieu	Coût \$
2016-04-07	Québec - Montréal - Québec	642
2016-06-14	Montréal - Kuujuarapik - Montréal	2 486
2016-11-25	Montréal - Mistissini - Montréal	2 304
2017-01-11 au 2017-01-13	Montréal - Rouyn - Montréal	3 488
2017-05-02 au 2017-05-03	Montréal - Kuujuaq - Montréal	4 996
2017-08-05 au 2017-08-06	Montréal - Sept-Îles - Québec	2 069
2017-09-12 au 2017-09-13	Montréal - Val-d'Or - Québec	1 928

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17)*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2016-2017, et les prévisions pour 2017-2018;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Liste des dépenses en publicité et des articles promotionnels	Sommes dépensées en 2016-2017 (\$)
Presse écrite	
Journal Innuvelle (message du ministre à l'occasion des Fêtes)	415
Journal Innuvelle (message du ministre parution du mois de juin)	534
Journal Suburban (message du ministre dans 3 parutions)	395
Société des communications atikamekw montagnais (message du ministre à l'occasion de la journée internationale des Autochtones)	1 848
Centre des services partagés du Québec (publicité dans le répertoire des affaires et des communautés autochtones)	2 107

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24)*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018 ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements ventilée par type d'événement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût, le mode d'octroi du contrat (soumission publique sur invitation, contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilée par type d'événement.

Conférences de presse

Appui financier – Wapikoni Mobile – 30 septembre 2016

Sommes dépensées : 841 \$ (Centre des services partagés du Québec)

Centre d'amitié autochtone de Montréal – 17 octobre 2016

Sommes dépensées : 851 \$ (Centre des services partagés du Québec)

Autres événements

Journées de rencontres de consultation auprès des représentants des communautés autochtones, des organismes autochtones et des différents intervenants concernés par le Plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone qui sera adopté au printemps 2017.

25 et 26 janvier 2017.

Sommes dépensées : 64 475 \$

Fournisseurs : Centre des services partagés du Québec, Hôtel PUR, Françoise Guénette, América interprétation inc. ainsi que le remboursement des frais de transport et de séjour des représentants des communautés autochtones et des organismes autochtones et des différents intervenants concernés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Réponse : Aucune

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

Réponse : Aucune.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme excluant le cabinet ministériel en 2016-2017 en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017 en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Voir document joint.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2016-2017 en indiquant : le nom du professionnel ou de la firme; le nom de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); le détail des travaux ou services effectués (but visé); la date d'octroi du contrat; le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; l'échéancier; dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
América Interprétation inc.	Fournir des services de traduction simultanée lors d'un comité de travail, au sein des communautés autochtones.	2 680
América Interprétation inc.	Fournir les services de traduction simultanée lors d'un comité de travail.	2 305
América Interprétation inc.	Fournir les services de traduction simultanée lors des journées de consultation autochtone.	3 575
CSSS des Premières Nations du Québec et du Labrador	Fournir des services professionnels afin de présenter l'exposition «Mémoire rouge».	7 135
Guénette, Française	Fournir les services professionnels afin d'assurer l'animation lors des journées de consultation.	2 000
Hôtel Pur Québec LP	Fournir les services de traiteur et de location de salles et d'équipements.	12 880
Imprimerie Sociale (1994) inc.	Fournir le service d'impression de dix mille cartes « Les Autochtones du Québec ».	1 884
Productions Feux Sacrés inc. (Les)	Fournir la conception et l'impression des cartes de Noël.	1 000
Société de communication Aikamekw-Montagnais	Fournir les services professionnels afin de diffuser les voeux du ministre lors de la journée internationale des Autochtones.	1 848
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val-D'Or.	1 351

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Sept-Iles.	1 110
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Val-d'Or.	1 167
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour des déplacements à Sept-Iles et Val-d'Or.	1 644
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Rouyn-Noranda.	1 245
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Rouyn-Noranda.	1 129
Voyages Transat	Fournir les services aériens pour un déplacement à Rouyn-Noranda.	1 129

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format :

- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
 - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
-

Nom de la firme : Consultation Daniel Gagnier

Montant accordé : 163 500 \$

Motif de la demande : Prolongation du contrat de M. Gagnier pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 puisque les mandats du Comité de liaison Québec-Cris seront prolongés et des enjeux politiques stratégiques doivent être négociés entre le gouvernement du Québec et les Cris. Les mandats sont importants et M. Gagnier possède l'expertise unique de relation avec cette nation.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04 Élément 01

Réponses aux demandes de renseignements généraux

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Réponse : Aucune.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2016-2017 en indiquant pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Veillez vous référer à la réponse de la question 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.), fournir pour 2016-2017 :

- a) liste de toutes les ressources oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date du début de son contrat;
- g) la date prévue en fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. www.seao.ca, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2016-2017 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

DÉPENSES	COÛTS \$
Photocopie	9 534
Mobilier de bureau et ameublement	230
Distributeur d'eau de source	1 121
Frais de transport	166 132
Frais d'hébergement et de repas	38 742
Frais d'alcool et de fêtes	0
Participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement au Québec	3 108
Participation à des congrès, des colloques et à toute session de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec	408

Veuillez référer à la réponse de la question 18 en ce qui concerne la décoration et l'embellissement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2016-2017 (et la ventilation pour chaque mois) de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) le nom des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Téléphones cellulaires	BlackBerry/iPhone	Coûts d'acquisition	Coût d'utilisation et coût des contrats
0	28	193 \$	22 667 \$
Ordinateurs portables /Tablettes électroniques (IPAD ou autres)			
Nombre		Coûts d'acquisition	
28		626 \$	

Fournisseurs : Rogers Communications Canada inc. (contrats téléphoniques)
Centre des services partagés du Québec (CSPQ) (contrats téléphoniques),
Apple Canada inc.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25)*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - Le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- q) Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2016-2017 et les cinq années précédentes;
- r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

RÉPONSES :

Voir documents joints. (réponses aux questions a) b) c) d) e) f) g) h) i) j) k) l) m) n) o) p)

q) Aucune abolition de poste pour 2016-2017.

r) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	1	1		2				
CADRES	2			2				
PROFESSIONNELS	15	12	6	21		2	1	2
FONCTIONNAIRES	1	8		9			1	1
OUVRIERS								
TOTAL	19	21	6	34	0	2	2	3
% par rapport à l'effectif occupé (40)	47,5%	52,5%	15,0%	85,0%	0,0%	5,0%	5,0%	7,5%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- e) le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS					NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS					NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES						
	EMP SUP	CADRES	PROF	FONC	TOTAL	EMP SUP	CADRES	PROF	FONC	TOTAL	PAYÉES HRES		COMPENSEES HRES		TOTAL HRES		
											PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF
AVRIL			24,0	12,0				61,2	46,8								
MAI	5,0		1,5	3,5			76,8	52,2									
JUIN			26,5	7,0			84,6	55,0									
JUILLET	15,0	11,0	105,5	25,0			95,4	60,0			85,75	6,75	1 208,75	21,50	1 294,50		28,25
AOÛT		5,0	154,5	73,0			83,4	65,7									
SEPTEMBRE			38,0	17,5			81,1	50,0									
OCTOBRE			7,5	8,0			85,8	50,3									
NOVEMBRE	1,0		3,5	3,5			81,1	48,2									
DÉCEMBRE		1,0	25,5	7,0			58,5	45,9									
JANVIER		8,0	39,0	13,6		9,0	65,4	51,2									
FÉVRIER			13,0	1,0		20,0	48,2	41,5			3 675,88	237,74	47 419,21	757,23	51 095,10		994,97
TOTAL	21,0	25,0	438,5	171,2		29,0	-	821,5	566,7								

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique : cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018, (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

n) le nombre d'employés permanents et temporaires;

o) le nombre de départs volontaires ventilés par raison du départ.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIES D'EMPLOI		RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES		NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Complexité)	NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Horaire majoré)
1-Administrateur d'État	2	03-Capitale-Nationale	40		
2-Cadre	2	06-Montréal	0		
3-Professionnel	27			8	
5-Fonctionnaire	9				7
TOTAL:	40	TOTAL:	40		

i) Ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

n)o) p) Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES
Portefeuille 140
Programme 4

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

MALADIES										
NOMBRE DE PERSONNES	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	VALEUR ESTIMÉE \$	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	100 JOURS +
Cadres	-	1	1		Cadres		7 919,42 \$	24 747,96 \$		
Professionnels	9	13	5	3	Professionnels	7 040,32 \$	117 677,63 \$	83 036,87 \$	191 591,75 \$	
Fonctionnaires	5	6			Fonctionnaires	1 115,76 \$	25 389,10 \$			
Total	14	21	7	3	Total	8 156,08 \$	161 065,24 \$	164 111,33 \$	191 591,75 \$	

e) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

VACANCES											
NOMBRE DE PERSONNES	Négative	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +	VALEUR ESTIMÉE \$	Négative	0-10 JOURS	10-50 JOURS	50-100 JOURS	100 JOURS +
Cadres	-		2	-		Cadres			18 026,68 \$		
Professionnels	4	14	12	-		Professionnels	-6 303,89 \$	11 040,27 \$	81 616,92 \$		
Fonctionnaires	2	4	4	1		Fonctionnaires	-2 153,14 \$	3 056,72 \$	15 476,29 \$	13 648,60 \$	
Total	6	18	19	1	1	Total	-8 457,03 \$	14 096,99 \$	131 003,63 \$	13 648,60 \$	95 302,77 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

16.

- a) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite en 2015-2016 et en 2016-2017 incluant le total et la ventilation;
- b) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 et les indemnités de retraites qui seront versées;
- d) Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
 - b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : fin de cette mesure au 31 mars 2015.
 - c) Nombre de départs à la retraite prévus en 2017-2018: 1.
 - e) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 3.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2016-2017 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

620, boul. Saint-Jean, Pointe-Claire

Superficie	Coût total	Coûts aménagement/ rénovation	Durée du bail	Propriétaire
131,83 (m ²)	8 067,00 \$	Voir note	2014-05-01 au 2016-05-31	Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures

900, rue d'Youville, Québec

Superficie	Coût total	Coûts aménagement/ rénovation	Durée du bail	Propriétaire
2 027,64 (m ²)	448 906 \$	Voir note	2012-04-01 au 2026-06-30	Entente d'occupation avec la Société québécoise des infrastructures

Note : Veuillez vous référer à la réponse de la question 18.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27)*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts pour 2016-2017, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse : 456 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2016-2017, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Cabinet¹ du ministre responsable des Affaires autochtones Personnel actif

MEMBRES DU PERSONNEL	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
Ferguson, Jennifer L.	Attachée politique	Pointe-Claire
Gagnon, Johanne	Employée de soutien	Québec
Gaudreau, Mylène	Attachée de presse	Montréal
Gauvin, Chantal ²	Attachée de presse	Montréal
Hilchey, Karen	Employée de soutien	Québec
Lascelle, Nicole	Attachée politique	Pointe-Claire
Lépine, Alexandra ³	Employée de soutien	Québec
Lévesque, Josée	Attachée politique	Québec
Marchand, Thomas William	Attaché politique	Québec
Rhéaume, Félix	Directeur de cabinet	Montréal
Van Bussel, Chloé	Étudiante	Pointe-Claire

Personnel inactif

MEMBRES DU PERSONNEL	TITRE DE LA FONCTION	DATE DE DÉPART
Tremblay, Nicolas	Attaché politique	2016-08-12

1. Masse salariale en 2016-2017 : 600 400 \$.

2 Congé de maternité

3 Congé de maternité

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

20. Liste des sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué et du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

Note concernant les sommes d'argent versées en 2016-2017 à même le budget du ministère :

Le programme Projets ponctuels autochtones est un programme de subvention qui vise essentiellement le soutien de projets ponctuels, ainsi que d'initiatives de portée sociocommunautaire de divers types, en provenance de promoteurs et d'organisations autochtones, d'organismes non autochtones reconnus par le milieu autochtone et des institutions scolaires et universitaires qui appuient des initiatives concrètes au profit des Autochtones, notamment :

ORGANISMES	MONTANT
Agence Mamu Innu Kaitusseht (AMIK)	5 000,00
Aids Community Care Montreal	500,00
Angeliss	1 000,00
Archéo 08	500,00
Art Mûr	5 000,00
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	24 000,00
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	2 230,00
Assemblée Premières Nations du Québec et du Labrador	1 000,00
Association des femmes diplômées des universités - Québec	1 000,00
Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit	500,00
Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador	2 000,00
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	15 000,00
Association québécoise de prévention du suicide	1 000,00
Boîte Rouge vif	5 000,00
Canadian Housing and Renewal Association	10 000,00
Centre Artisanal pour la Déficience-Intellectuelle de l'Outaouais	250,00
Centre communautaire Hochelaga	500,00
Centre Cyber-aide	1 000,00
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	41 500,00
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	8 550,00
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	2 000,00
Centre d'amitié autochtone de Québec	1 500,00
Centre d'amitié autochtone de Québec	800,00
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	41 500,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	247 819,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	4 000,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	8 550,00
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	7 500,00
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	28 352,00
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	8 550,00
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau inc.	1 500,00
Centre de français L'Insulaire	1 000,00
Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC	15 000,00
Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC	15 000,00
Centre d'hébergement Tipinuaikan	1 200,00
Centre d'innovation des Premiers Peuples	8 250,00
Centre Humanitaire d'Organisation de Ressources et de Références d'Anjou	250,00
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones	5 000,00
Centre Unicura	5 000,00
Classique internationale de canots de la Mauricie	250,00
Clinique juridique itinérante	500,00
Comité de marché de Noël	2 000,00
Comité de Simulation des Nations Unies	500,00
Comité du 100e Ville de La Sarre	500,00
Comité du patrimoine de Bromptonville	1 000,00
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	30 000,00
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	11 114,56
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	8 550,00
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	8 750,00
Commission de la Santé et des Services Sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	200,00
Commission scolaire de Portneuf (CS de Portneuf)	1 000,00
Comptoir Agoshin	2 800,00
Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg	8 550,00
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	425,00
Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon	1 500,00
Conseil de la nation atikamekw	1 500,00
Conseil de la nation Huronne-Wendat	4 000,00
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John	5 000,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	15 000,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	15 000,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	4 800,00
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	1 500,00
Conseil de la Première Nation Essipit	1 500,00
Conseil des Montagnais de Natashquan	5 000,00
Conseil des Abénakis de Wôlinak	1 500,00
Conseil des Anicinapek de Kitchisakik	1 000,00
Conseil des Atikamekw de Manawan	5 000,00
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	1 000,00
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	1 000,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	8 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	1 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	5 000,00
Conseil des Innus de Pakuashipi	1 000,00
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	2 000,00
Conseil des Innus de Ekuanitshit	2 000,00
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	1 500,00
Conseil des Mohawks de Kanesatake	8 550,00
Conseil des Montagnais de Natashquan	8 550,00
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean	8 550,00
Conseil des Premières Nations Nikanite	8 550,00
Conseil en éducation des Premières Nations	49 000,00
Conseil en éducation des Premières Nations	1 768,00
Conseil Innu Takuaikan	1 500,00
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	1 000,00
Conseil tribal de la nation Algonquine Anishinabeg	500,00
Coopérative de Solidarité Wenicec	30 809,00
Corporation communautaire Ulrick-Chérubin	500,00
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi	5 000,00
Corporation de développement Listuguj-Pointe-à-la-Croix	16 000,00
Corporation des ressources humaines et dév. durable de la nation algonquine	9 920,00
Côté, Gabrielle	5 000,00
CRÉA Kitci Amik	41 000,00
Daniel Picard	5 000,00
Eagle Village First Nation	1 500,00
Eagle Village First Nation	1 500,00
École forestière de la Tuque (CS de l'Énergie)	800,00
École Olamen	1 500,00
École Teueikan	500,00
Espace Art Nature	5 000,00
Exeko	5 000,00
Exeko	4 000,00
Femmes autochtones du Québec	1 915,00
Femmes autochtones du Québec	24 900,00
Femmes autochtones du Québec	20 000,00
Femmes autochtones du Québec	2 389,00
Festival classique de l'Abitibi-Témiscamingue	500,00
Festival de la Galette de sarrasin	500,00
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	12 500,00
Festival du Doré Baie-James	1 000,00
Festival Innu Nikamu	8 000,00
Fondation canadienne du rein	500,00
Fondation de la Commission scolaire de Montréal	300,00
Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	500,00
Fondation du Refuge pour Femmes chez Doris	500,00
Fondation Dufresne de l'école de Val-David	1 000,00
Fondation Jasmin Roy	15 000,00
Fondation Liette-Turner	250,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Fondation Madeli-aide	750,00
Fondation Manawan Mirokiwin	3 750,00
Fondation nouveaux sentiers	5 000,00
Fondation nouveaux sentiers	5 000,00
Fondation régionale hôpital Sept-Îles	1 500,00
Forêt Montmorency - Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval	1 000,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	8 750,00
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	8 750,00
Fun Sport Canada	5 000,00
Fusion Jeunesse	20 000,00
Fusion Jeunesse	10 000,00
Gai Écoute	500,00
Go le grand défi	250,00
Go le grand défi	250,00
Groupe communautaire L'itinéraire	5 000,00
Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau	500,00
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	20 000,00
Institut du Nouveau Monde	11 500,00
Institut Tshakapesh	12 500,00
Jeunes Musiciens du Monde	2 000,00
KORLCC	5 000,00
Kwahiatonhk: Salon du livre des Premières Nations	7 000,00
Le Grand Pas	850,00
Le Grand Pas	5 000,00
Légion royale canadienne filiale Pointe-Claire 57	100,00
Les Femmes au Tambour de Wendake	2 800,00
Listiguj Mi'gmaq Development Council	4 827,00
Maison Benoît Labre	500,00
Maison communautaire Missinak	5 000,00
Maison des jeunes Niwitcewakan-Wapi	875,00
Maison des Trois Colombes 2014	500,00
Maison du Bouleau Blanc	250,00
Maison du Frère-Moffet	5 000,00
Michael Dell	4 985,00
MRC du Haut-Saint-Laurent	7 700,00
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont	500,00
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	5 000,00
Musée des Abénakis	5 000,00
Nation Anishnabe de Lac-Simon	500,00
Nation Anishnabe de Lac-Simon	250,00
Nation naskapie de Kawawachikamach	5 000,00
Native North American Travelling College	5 000,00
Nouveaux Sentier : Fondation pour l'avenir des Premières Nations	1 000,00
Nunavik Volleyball	5 000,00
Parlement Jeunesse du Québec	500,00
Piaule de Val d'Or	2 000,00
Pow Wow international d'Akwesasne	1 500,00
Première Nation de Timiskaming	5 000,00
Première Nation de Timiskaming	1 500,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Productions Feux Sacrés (Les)	2 000,00
Productions Feux sacrés (Les)	5 000,00
Productions Innu Nikamu (Les)	500,00
Productions Innu Nikamu (Les)	8 000,00
Radio Kushapetsheken Apetuamiss Uashat	3 100,00
Radio Ntetemuk	1 500,00
Regroupement Mamit Innuat	1 000,00
Regroupement Mamit Innuat	1 000,00
Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal	500,00
Résidence le Monarque	500,00
Sakay Ottawa	4 000,00
Saturviit	20 000,00
Saturviit Association des femmes inuites du Nunavik	4 726,00
Saturviit Association des femmes inuites du Nunavik	5 000,00
Sec. aux alliances économiques Nation crie Abitibi-Témiscamingue	25 000,00
Service de Nutrition et d'Action Communautaire	500,00
Société canadienne de la Croix-Rouge	500,00
Société canadienne de la Croix-Rouge	200,00
Société canadienne du cancer	250,00
Société de communication Atikamekw-Montagnais	21 500,00
Société de communication Atikamekw-Montagnais	13 358,00
Société de développement du Témiscamingue	14 000,00
Société de développement économique de Uashat et Maliotenam	15 000,00
Société de développement économique de Uashat et Maliotenam	7 500,00
Société des mélomanes de l'Abitibi-Témiscamingue / Orchestre symphonique régional en Abitibi-Témiscamingue	500,00
Société économique de Kitchisakik	8 000,00
Société historique d'Odanak	500,00
Société littéraire et historique de Québec	1 000,00
Société Makivik	5 000,00
Société Makivik	5 000,00
Sur le chemin des artisans	500,00
Terres en vues	2 000,00
Tourisme Abitibi-Témiscamingue	5 000,00
Tourisme Abitibi-Témiscamingue	45 000,00
Tourisme Wendake	10 000,00
Tourisme Wendake	9 500,00
Uapashkuss	7 500,00
Université du Québec à Montréal	1 548,00
Université du Québec à Montréal	4 988,00
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5 000,00
Vallée-Jeunesse	250,00
Village nordique de Kuujuaq	1 500,00
Village nordique de Salluit	10 000,00
Village sur Glace de Roberval	500,00
Ville de La Tuque	500,00
Vitalité Frelighsburg	1 500,00

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Réponse : Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires etc.) en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

23. Pour chaque ministère et organismes (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017 le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en ventilant :

- a) Par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.)
- b) Prévisions pour 2017-2018;
- c) Par catégorie d'âge.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

24. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2017-2018

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2017-2018, par mission.

Veillez référer à la réponse de la question 15 j).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

26. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Aucun personnel rémunéré affecté ailleurs pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics 2016-2017 en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;

Ventiler le montant total par catégories.

DÉPENSES (Abonnements)	COÛT (\$)
Eastern Door, The	51
Maclean's	81
Nation (The)	129
Journaux périodiques (électronique)	556

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministre ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Réponse : Aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

Sites	Adresse	Coûts totaux	Fournisseur
Site du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	www.infogouvernementregional.gouv.qc.ca	600 \$	Site entièrement conçu à l'interne
Site québécois et innu : Ensemble vers un traité	www.versuntraite.com	600 \$	Site entièrement conçu à l'interne
Site du Secrétariat aux affaires autochtones	www.autochtones.gouv.qc.ca	600 \$	Site entièrement conçu à l'interne

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

30. Nominations, pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) les contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

Veillez vous référer à la réponse de la question 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

31. Pour 2016-2017, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

RÉPONSE : Veuillez vous référer à la réponse de la question 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2015-2016 et 2016-2017:

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2016-2017 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

Veillez vous référer aux réponses des questions 1 et 2.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

35. La liste des ententes et leur nature, signées en 2016-2017 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

36. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2017-2018.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2016-2017 et les prévisions 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

39. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 et 2018-2019, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

14 266,70 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Réponse : Aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

42. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comité conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2016-2017 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

43. Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

44. Pour 2016-2017, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés.

Aucun déplacement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Réponse : Aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
-

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

47. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2016-2017 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2017-2018. Pour chacun de ces programmes existants en 2016-2017, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

48. Liste des situations en 2016-2017 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

49. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04**

Réponses aux demandes de renseignements généraux

50. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

51. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2016-2017 et prévision pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

52. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

53. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2016-2017 et prévisions 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

54. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

56. Liste des aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

57. Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

58. Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2016-2017 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnel autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les prévisions 2017-2018 :

- a) La dépense totale (opération et capital);
- b) Les grands dossiers en cours;
- c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) Préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI.
- e) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif;
 - b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>);
 - d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor;
 - e) Veuillez référer à la réponse de la question 11.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

60.

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils etc.) fournir pour 2016-2017, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

-
- a. La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
 - b. Aucune indemnité de retraite.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2016-2017, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

62. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) Du *Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes* visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) Du chantier de la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) D'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération.
- d) De la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

63. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2016-2017 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au rapport annuel 2016-2017 des ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

64. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2016-2017 en indiquant pour chacun :

- a) Le sujet;
- b) La ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) Les coûts reliés à sa réalisation;
- d) Le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Réponses aux demandes de renseignements généraux

65. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Aucun.

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SECTION 3.1

OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

<p>1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2016-2017, incluant des détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec; g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral; h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.
<p>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2016-2017, incluant les détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec; g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.
<p>3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2016-2017 et, pour chacune, préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.
<p>4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.</p>
<p>5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.</p>

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2016-2017, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.
9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones II (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2016-2017, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : <ol style="list-style-type: none"> a. développement économique; b. garantie de prêt; c. infrastructure communautaire; d. action communautaire; e. soutien à la consultation.
10. Concernant le programme Organismes autochtones, fournir la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2016-2017, ainsi que les montants déboursés.
11. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones.
12. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois de l'histoire des Autochtones.
13. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2016-2017.
14. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la <i>Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake</i> .
15. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2016-2017 avec les communautés autochtones. Détails des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.
16. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS concernant un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement des travaux du comité tripartite, et les coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
17. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2016-2017 qui n'ont pas été reconduits en 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis.
18. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2016-2017.
19. Dans un communiqué de presse daté du 18 novembre 2016, le ministre responsable des Affaires autochtones affirme que « [d]epuis les révélations des événements [de Val-d'Or], en octobre 2015, nous avons déployé un bon nombre de mesures concrètes pour aider les femmes autochtones ». Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la diffusion du reportage de l'émission <i>Enquête</i> sur les agressions alléguées d'agents de la Sûreté du Québec contre des femmes autochtones.
20. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

21. Liste des rencontres de consultation entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones dans le cadre du projet d'oléoduc TransCanada Énergie-Est. Inclure, le cas échéant, les ordres du jour, la liste des participants, les procès-verbaux et les sommes engagées pour chacune des rencontres.
22. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
23. État d'avancement du projet de création de la 10 ^e communauté crie Washaw Sibi Eeyou. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions réalisées et des sommes engagées dans ce dossier.
24. Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2017-2018 et la liste des dépenses abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).
25. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 2.1.4 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « L'enrichissement du site Web du Secrétariat aux affaires autochtones et la bonification des outils de communication existants afin d'informer les Premières Nations et les Inuits sur les initiatives gouvernementales et autochtones visant à prévenir et à contrer l'intimidation ».
26. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 3.19 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « Partager les connaissances et les expériences du MEESR avec les commissions scolaires Crie et Kativik et les organisations autochtones qui offrent des services en éducation ».
27. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 4.8 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire « Soutenir des initiatives visant l'adaptation aux réalités des Premières Nations et des Inuits, selon les besoins, d'outils de prévention, d'intervention ou de soutien en matière d'intimidation ».
28. État d'avancement, budget ventilé, sommes réservées pour l'année financière 2017-2018 et échéancier du plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone.
29. État d'avancement, budget ventilé, sommes réservées pour l'année financière 2017-2018 et échéancier de la commission « Écoute, réconciliation et progrès ».
30. État d'avancement des suites que le gouvernement donnera à la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, qui s'est déroulée le 28 novembre 2016. Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la journée de consultation et le détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MEES sur le sujet.
31. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2016-2017 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2016-2017, incluant des détails sur :
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

LES ATTIKAMEKS

Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et aux bénéfices des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2016			
26 au 28 avril	24 au 26 mai	27 au 29 juin	16 au 18 août
20 au 22 septembre	17 au 19 octobre	22 au 24 novembre	19 au 21 décembre
2017			
16 au 19 janvier	14 au 16 février	21 au 23 mars	

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent conclure une entente de principe à brève échéance. Les parties souhaitent s'approcher le plus rapidement possible d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, en décembre 2010, le gouvernement du Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le gouvernement du Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le gouvernement du Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans.

Au printemps 2013, les chefs attikameks ont accepté de confier à nouveau le mandat de négociation au CNA et, à l'automne 2013, les négociations ont repris. Un plan de travail a été adopté pour chacune des années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Le rythme des travaux est soutenu. Le projet d'entente de principe comporte actuellement 26 chapitres.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Dominic Lemaire-Laporte	Négociateur par intérim, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Coralie Laurendeau	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M. Benoit Trudel	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^{me} Natalie Aubin	Négociatrice, Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Isabelle Gaétan	Négociatrice, Affaires autochtones et du Nord Canada (en remplacement de M ^{me} Natalie Aubin à partir de mars 2017)
M ^{me} Marie-Andrée Thériault	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Martine Roy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Danielle Pion	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Pierre-Luc Lavoie	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Pascale Aubin	Affaires autochtones et du Nord Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish	Négociateur
M. Constant Awashish	Négociateur par intérim, grand chef de la nation atikamekw
M ^{me} Sandra Vaillancourt	Conseil de la Nation atikamekw (CNA)
M ^e Benoît Champoux	Conseiller juridique pour le CNA
M ^e Annie Neashish	Conseiller juridique pour le CNA
M ^e Hélène Dubé	Conseiller juridique pour le CNA
M ^{me} Judith Ottawa	Représentante Manawan
M ^{me} Maryse Awashish	Représentante Wemotaci
M. Fernand Denis-Damée	Représentant Opitciwan

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'*Approche commune*, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) avec le Conseil tribal Mamuitun et Nutashkuan, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité qui porterait notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Les gouvernements du Québec et du Canada négocient activement avec le Regroupement Petapan qui représente les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation en 2004 et a privilégié les recours aux tribunaux.

- b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2016-2017, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2016			
19-21 avril	3-5 mai	14-17 juin	30 juillet-1 ^{er} août
27-28 septembre	25-27 octobre	7-8 novembre	13-15 décembre
2017			
10-12 janvier	7-9 février	7-9 mars	27-31 mars

- c) L'échéancier des négociations

Les négociateurs des trois parties visent à conclure les négociations et à remettre leurs recommandations sur un projet de traité à leurs mandants respectifs en avril 2017. Les parties n'excluent pas cependant qu'à cette date, quelques éléments nécessiteront de poursuivre les discussions.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

- e) Un état de situation des négociations

Les travaux à la Table centrale de négociation (Table) se sont déroulés de façon intensive entre 2007 et 2010. Les travaux ont été suspendus quelques mois en 2011 et 2012, pour des raisons de positions conflictuelles et de renouvellement de mandat. La Table se réunit régulièrement depuis novembre 2012 et plusieurs avancées ont été faites. Un plan de travail pluriannuel 2012-2015 a été paraphé par les négociateurs en chef des trois parties en décembre 2012. Les élections fédérales ont ralenti les travaux

durant l'automne 2015 et la Table s'est réunie à nouveau à partir de janvier 2016. Durant la pause électorale, les discussions se sont néanmoins poursuivies entre les Québec et les Innus.

Depuis le début de l'année 2016, les rencontres se sont intensifiées en vue de déposer un projet de traité aux mandants des trois parties le plus rapidement possible. Une séance intensive de négociation s'est tenue du 27 mars au 31 mars 2017 à cette fin. Les trois parties doivent déterminer les prochaines étapes qui permettront de finaliser le projet de traité.

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. Le traité aborde de nombreuses questions complexes, qui touchent des régions où il y a une forte population non autochtone. L'équipe de négociation du gouvernement du Québec tente de concilier les contraintes des ministères avec les positions des autres parties pour présenter des solutions mutuellement satisfaisantes.

Les 23 chapitres du projet de 300 pages sont à un stade très avancé. Le projet d'entente porte notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Normand Bergeron	Négociateur en chef
M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur, Norton Rose Fulbright
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Marc-André Fournier	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Conciliateur, Côte-Nord
M. Nicol Tremblay	Représentant des régions, Saguenay– Lac-Saint-Jean (décédé en septembre 2016)

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur en chef
M ^{me} Nathalie Aubin	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^e Pierre-Luc Lavoie	Justice Canada
M. Bruno Marion	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Patrick Ballay	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Robert Gariépy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Sean Somers	Affaires autochtones et du Nord Canada

M. Matthew Case

Affaires autochtones et du Nord
Canada

M^{me} Annie Carrier

Finances Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M. Sylvain Ross

Négociateur en chef (jusqu'en mai 2016)

M^e Carl Nepton

Négociateur en chef (depuis juin 2016)

M^e François Tremblay

Conseiller juridique

M^e Nancy Fillion

Conseillère juridique

M^e Mélissa Beaulieu

Conseillère juridique

M^e Dominic Tremblay

Conseiller juridique

M^{me} Lise Launière

Adjointe au négociateur en chef

M. Paul Michaud

Comptable

Les coordonnateurs des négociations pour chaque communauté accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le regroupement des trois communautés micmaques du Québec appelé Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. À l'époque, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2008, les parties ont convenu d'une entente, appelée Niganita'suatas'gl IIsutaqann (NI Process), qui engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les

différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

En 2012, les parties ont convenu d'une première entente-cadre intitulée Niganiljoga'tagan. L'objet de cette entente était d'engager les parties à négocier des ententes visant à concilier les positions des parties sur des sujets donnés tout en n'abordant pas la question des droits. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la suite d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications et son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

Cette négociation aura pour objectif de convenir de plusieurs aspects, dont les droits et l'autonomie de cette nation sur un territoire donné. La conclusion de cette négociation permettra au gouvernement du Québec d'obtenir un degré de certitude quant à l'application des droits pouvant bénéficier d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

b) Les dates des rencontres

2016		
20-21 avril	28 septembre	13 juin
10 mai	7 décembre	

2017	
31 janvier	14 mars

c) L'échéancier des négociations

En 2016, le gouvernement du Québec s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de négociation territoriale globale. Les parties sont présentement à convenir d'une nouvelle entente-cadre.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

e) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun.

Au début de l'année financière 2016-2017, des discussions se sont tenues relativement aux dossiers des parcs et aires protégées, de la pêche et de la gouvernance.

Toutefois, compte tenu de l'évolution du mandat du gouvernement du

Québec en décembre 2016, les parties doivent convenir d'une nouvelle entente-cadre reflétant le cadre de discussion futur.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages-Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e Ritu Sood	Négociateur, Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Martine Roy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Allissa Kouki	Affaires autochtones et du Nord Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Troy Jerome	Négociateur, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Terri Lynn Morisson	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Donald Jeannotte-Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

Des membres des communautés se sont joints à quelques reprises.

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i) Les coûts totaux engendrés pour les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

2016-2017

Employés du SAA	305 925 \$
Négociateurs externes	<u>595 910 \$</u>
TOTAL :	901 835 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2016-2017, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L'objet des négociations

Les discussions que tiennent le gouvernement du Québec et la communauté des Algonquins de Lac-Barrière (ALB) ont trait à la mise en œuvre des recommandations faites par les représentants spéciaux Ciaccia et Lincoln en 2006. Les négociations incluent à la fois les travaux de la table centrale et ceux des deux comités techniques. Les discussions portent notamment sur l'actualisation et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré des ressources (PAIR), la mise sur pied d'un bureau local des ressources naturelles, le partage des retombées de la mise en valeur des ressources et, plus globalement, l'amélioration du processus de consultation du gouvernement du Québec auprès de la communauté de Lac-Barrière. Les processus devront permettre de faciliter la participation de la communauté à la gestion des ressources naturelles, notamment au regard de l'exploitation forestière et des activités de mise en valeur de la faune.

b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2016			
14 janvier	15 février	15 mars	15 avril
6 mai	25 mai	20 juin	23 novembre

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le conseil de bande de Lac-Barrière souhaitent convenir d'une entente à brève échéance.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Depuis janvier 2016, les participants à la table centrale travaillent sur deux documents : un projet d'entente portant sur les thèmes abordés dans le cadre des négociations (principalement, les recommandations du rapport Ciaccia-Lincoln) ainsi qu'un document de mandat d'un éventuel comité conjoint Québec / Lac-Barrière sur la forêt et la faune.

À l'automne 2016 et l'hiver 2017, une problématique découlant de travaux d'exploration minière envisagés sur le territoire revendiqué a causé d'importants ralentissements au rythme des négociations. Tôt en 2017, le gouvernement du Québec a pris les mesures nécessaires pour rétablir le climat favorable aux négociations. La reprise des travaux de la table centrale est prévue pour le 9 mai prochain.

Le projet d'entente est relativement avancé. Quelques divergences subsistent quant à certaines sections du texte, mais les négociateurs respectifs des deux parties ont confiance qu'ils pourront trouver un terrain d'entente lors de la prochaine séance de négociation.

Le document décrivant le mandat du comité conjoint Québec/Lac-Barrière sur la forêt et la faune a également progressé dans la dernière année. La mise sur pied d'un groupe de travail ponctuel en mars 2017 a permis de dégager plusieurs consensus chez les participants au comité. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés à la table centrale en mai 2017.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Éric Beauregard	MFFP
M. Denis Bélanger	MFFP

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

Clifford Lincoln	Négociateur
Russell Diabo	Conseiller
Tony Wawatie	Directeur général de la communauté p.i.
Jean-Maurice Matchewan	Représentant de la communauté

Bruce Byford

Ingénieur forestier pour la communauté

Mario St-Georges

Biologiste pour la communauté

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN ET LAC-SIMON

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente finale sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

- b) Les dates des rencontres

2016	
18 avril	7 décembre
2017	
Aucune	

- c) L'échéancier des négociations

L'entente de principe ayant conduit aux négociations de l'entente finale a été signée le 30 mars 2012. Il était prévu de faire tous les efforts nécessaires pour conclure une entente finale en 2012. Compte tenu de la complexité du dossier, les parties ont convenu de poursuivre leurs discussions après cette date. Le gouvernement du Québec et la communauté de Pikogan en sont venues à un accord en 2016 et la négociation a pris fin. L'entente conclue prévoit cependant qu'une entente complémentaire devra être négociée afin de mettre en œuvre certaines dispositions. Cette seconde phase de négociation devrait s'amorcer en 2017.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Au début de 2016, la négociatrice des Algonquins a informé les représentants du gouvernement du Québec que la communauté de Pikogan envisageait de poursuivre seule les négociations avec le gouvernement du Québec pour des raisons propres à Lac-Simon. Les négociations se sont donc poursuivies avec une seule communauté.

Le gouvernement du Québec et la communauté de Pikogan sont parvenues à un consensus et un projet d'entente a été présenté au Conseil des ministres le 11 novembre 2016. L'entente a fait l'objet d'une annonce le 7 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 17 avril 2017.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Éric Beauregard	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice
M ^{me} Julie Samson	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Marie-Christine Gagnon	Négociatrice
M. Éric Cardinal	Conseiller
M. David Kistabish	
M. Alain Hervieux	
M. Inimiki Polson	

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS- TIMISKAMING

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente permettant de trouver une solution acceptable pour régulariser les occupations sans droits sur les terres du domaine de l'État, la mise en place d'une définition commune sur la question des camps de chasse autochtones et l'examen des pistes de solution aux enjeux fonciers récurrents de la communauté.

- b) La date des rencontres

2017

24 février

- c) L'échéancier des négociations

Il est prévu de mettre les efforts nécessaires pour en arriver à une entente dans les meilleurs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Des discussions exploratoires ont été amorcées, en 2016, sur le mandat possible de ces négociations. Par ailleurs, à la suite de ces discussions, des lettres ont été échangées pour valider le mandat de la table de négociation. Il est souhaité qu'une première rencontre officielle de la table ait lieu d'ici le mois de juin 2017.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Benoit Trudel	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Wayne McKenzie	Chef du Conseil de Timiskaming
Steve King	Conseiller
Colleen Polson	Conseiller
Karl Chevrier	Conseiller
Sacha Wabie	Conseiller
Lynn Simpson	Conseiller
Kelly McBride	Conseiller

Le négociateur demeure à être identifié.

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS-WINNEWAY

a) L'objet des négociations

Concrétiser les engagements de l'entente-cadre de 2008, plus précisément :

- La question de l'assise territoriale;
- Les mesures favorisant le développement économique de la communauté.

b) La date des rencontres

2016-2017

14 juin 2016

14 mars 2017

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier adopté à ce moment-ci

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Une prochaine rencontre doit avoir lieu à la fin du mois d'avril 2017 afin de dégager un mandat commun répondant aux objectifs de l'entente-cadre de 2008 et des pistes de solution à travailler pour les prochaines étapes.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean-Philippe Jobin	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Gaétan Fortin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Anik Langevin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Elvis Chief	Chef intérimaire du Conseil
M ^{me} Liza Charbonneau	Conseillère
M. Steeve Mathias	Conseiller
M ^{me} Linda Mc Martin	Coordonnatrice création de réserve

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 12)

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier le montant versé à l'ARK en vertu de l'*Entente concernant le financement global de l'ARK – Entente Sivunirmut*.

Il s'agit d'un montant à ajouter pour la création d'un nouveau parc au Nunavik, le parc Ulittaniujalik, ainsi que des modifications en lien avec le mandat B-18 et B-19 concernant le développement régional.

b) Les dates des rencontres

Les échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et d'échange de courriels.

c) L'échéancier des négociations

Les discussions sont toujours en cours afin de finaliser les mandats devant être modifiés et ajoutés. Il est prévu que les discussions se terminent prochainement, soit au cours du printemps 2017.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions afin de finaliser le texte des mandats sont en cours avec les deux ministères concernés par la modification n° 12. Ces discussions ont pour but, entre autres, d'assurer la pérennité du financement de cette entente jusqu'à son échéance. En effet, cette entente vise à financer des programmes ou services récurrents offerts dans la région Kativik jusqu'en 2027. Ensuite suivront les procédures afin d'approuver l'entente négociée.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M. Jonathan Maheu	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M ^{me} Isabelle Tessier	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Le représentant suivant a participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M^e Philémon Boileau

Administration régionale Kativik

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec les corporations foncières

- a) L'objet des négociations

En mai 2012, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont décidé de créer un groupe de travail composé du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles, de la Société Makivik et de l'Association des corporations foncières inuites afin d'évaluer plusieurs problématiques liées au fonctionnement et aux responsabilités des corporations foncières inuites.

En mai 2013, les parties se sont entendues sur le mandat du groupe de travail. Ce mandat est d'analyser et d'étudier les problématiques soulevées par les corporations foncières du Nunavik, tenter d'en avoir une compréhension commune et proposer des recommandations aux parties, à savoir le gouvernement du Québec et la Société Makivik.

Les dossiers abordés par le groupe de travail concernent, entre autres, les mandats et le financement des corporations foncières, l'introduction d'outils de gestion foncière (ex : cadastre), la gestion des terres à Kuujuarapik et le processus d'expropriation du Québec sur les terres de catégorie I.

- b) Les dates des rencontres

2016-2017

17 janvier 2017

- c) L'échéancier des négociations

Étant donné que le mandat du groupe de travail prenait fin le 31 décembre 2015, les parties se sont mis d'accord pour renouveler le mandat pour deux autres années soit jusqu'au 31 décembre 2017.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Les parties ont identifié leurs priorités pour les travaux du groupe. Le mandat du groupe de travail est d'analyser et d'étudier les problématiques des corporations foncières du Nunavik et de proposer des recommandations tout en tentant d'avoir une compréhension commune de ces questions.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M. David Saint-Pierre	Ministère des Ressources naturelles

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. David Angutinguak	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Alexandre Kibale	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Mylène Larivière	Société Makivik
M. Charles Dorais	Société Makivik

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

Négociation avec la nation innue

- a) L'objet des négociations

En 2013, sous l'impulsion du développement nordique et d'enjeux structureaux intéressant l'ensemble des communautés innues, une démarche d'unification a été entreprise. Un présommet s'est tenu le 2 juin 2014, à Uashat, au cours duquel la mise en place d'une gouvernance innue a été discutée, tout comme l'importance de parler d'une seule voix.

Au cours des mois suivants, plusieurs échanges ont eu lieu entre les représentants des chefs innus et les autorités du Secrétariat aux affaires autochtones jusqu'à ce que les parties s'entendent, à l'automne 2014, pour mettre en place un modèle de structure d'échanges de « nation à nation ».

Les chefs innus ont proposé divers sujets qui pourront être abordés dans le cadre de ces discussions. Ils souhaiteraient discuter des enjeux relatifs au territoire et aux ressources, à la chasse et à la préservation du caribou, du projet de prolongement de la route 138 sur la Basse-Côte-Nord et finalement, du développement économique de leurs communautés.

Une demande de financement pour la création d'un secrétariat permanent a été faite auprès du Secrétariat aux affaires autochtones en juin 2016.

- b) Les dates des rencontres

La plupart des échanges se sont faits par le biais d'appels téléphoniques et de courriels.

c) L'échéancier des négociations

Un plan de travail visant à mettre en place un échéancier est actuellement en discussion entre les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Des discussions ont été amorcées à la suite d'une rencontre entre les autorités du Secrétariat aux affaires autochtones ainsi que les représentants des chefs innus. Des discussions ont notamment porté sur la demande de financement formulée par la nation innue. Un plan de travail est actuellement en négociation afin de fixer un échéancier et une structure d'échanges cohérente. Une fois ce plan de travail finalisé et approuvé par les parties, les discussions sur une relation de « nation à nation » pourront débuter suivant le processus convenu dans le plan de travail.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Conciliateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Serge Ashini-Goupil	Nation innue
------------------------	--------------

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Mashteuiatsh dans le cadre du différend Baril-Moses

a) L'objet des négociations

En décembre 2013, une procédure judiciaire a été amorcée par les Cris concernant le non-respect de la lettre Baril-Moses. Signée en février 2002, cette lettre étend le régime forestier convenu dans la *Paix des Braves* à certains territoires se trouvant à l'extérieur des limites établies par la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. En janvier 2015, les Cris et le gouvernement du Québec ont accepté de régler à l'amiable le différend sous l'égide de M^e Lucien Bouchard comme médiateur, processus auquel Mashteuiatsh a participé.

Le Nitassinan de Mashteuiatsh chevauchant le territoire ciblé par l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses* signée en juillet 2015, le

gouvernement du Québec poursuit les discussions avec les Innus de Mashteuiatsh afin d'amener ces derniers à participer au groupe de travail conjoint sur la foresterie Cris-Innus-Québec. Le but des discussions de ce groupe de travail est de convenir notamment de l'harmonisation des activités forestières avec la pratique d'activités traditionnelles des membres des communautés innues et criques qui fréquentent le territoire visé par la lettre Baril-Moses.

b) Les dates des rencontres

2016-2017

23 novembre 2016 22 février 2017

c) L'échéancier des négociations

Les parties visent à s'entendre dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions entre Mashteuiatsh et le gouvernement du Québec avancent. Plusieurs sujets d'intérêt commun sont discutés et des avenues de solution qui conviendraient à toutes les parties sont explorées, ce qui laisse croire que la conclusion d'une entente satisfaisante pour toutes les parties est envisageable.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Félicité Belisimbi (depuis janvier 2017)	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme (février 2016 à janvier 2017)	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Hugo Jacqmain	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Représentant de Mashteuiatsh
M. Alain Nepton	Représentant de Mashteuiatsh
M ^e Benoit Amyot	Conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Nutashkuan

- a) L'objet des négociations

Les discussions visent à régler un différend entre Hydro-Québec (HQ) et la communauté de Nutashkuan quant à la mise en œuvre de certaines composantes d'une entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008 dans la foulée du développement du complexe hydroélectrique la Romaine. Le SAA participe à ces discussions lorsque le contexte le requiert.

Outre les enjeux en lien avec HQ, d'autres sujets sont abordés en négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec et la communauté de Nutashkuan, plus particulièrement : la conclusion d'une entente de gestion pour la protection du saumon sur la rivière Natashquan, de même que la mise en place d'un programme de formation ainsi que l'octroi de contrats pour le prolongement de la route 138.

- b) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, des rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

2016			
21 avril	4, 18 et 26 mai	10 et 14 juin	2 et 28 septembre
14 octobre			
2017			
24 mars			

- c) L'échéancier des négociations

Les parties se sont engagées à convenir de solutions aux enjeux discutés dans des délais utiles.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En juillet 2015, un blocus a été érigé par des membres de la communauté de Nutashkuan à l'entrée du chantier la Romaine afin de dénoncer un conflit avec HQ concernant la mise en œuvre d'une entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008.

À la suite de ce blocage, une rencontre s'est tenue à Québec à laquelle assistaient les neuf chefs innus, le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, de même que les hauts représentants du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et d'HQ.

Il a été convenu, lors de cette rencontre, et par la suite confirmé par lettre, de poursuivre le dialogue en créant une table de travail pour discuter des enjeux soulevés par la communauté de Nutashkuan. Au cours de l'automne 2015, le gouvernement du Québec a désigné M. Daniel Gagnier comme facilitateur afin de contribuer à la résolution de ces enjeux complexes.

Les discussions se sont poursuivies de manière continue entre les parties en 2016-2017 et ont permis de dégager des perspectives de règlement.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Facilitateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones

Des représentants des ministères sectoriels ont également pu participer aux rencontres lorsque leur présence était jugée pertinente.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

André Maltais	Clément Tremblay
Rodrigue Wapistan	Francis Ishpatao
Gaston Kaltush	Paul-Émile Wapistan
Pierre Kaltush	

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec est disposé à soutenir le développement économique de Kahnawake en échange de compromis susceptibles de régler des enjeux depuis longtemps litigieux. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'ajout à la réserve de terres le long de l'autoroute 30 et à offrir des infrastructures de transport en permettant le développement, en échange d'ententes en matière de travail et de fiscalité.

Une entente en matière de travail a été ratifiée en 2014 et les échanges se sont poursuivis en 2016-2017 afin d'y donner suite, notamment par le biais de la préparation d'une entente complémentaire en matière d'indemnisation des accidents du travail et des légions professionnelles. Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se sont également poursuivies en 2016-2017 afin d'atteindre un compromis sur certaines règles régissant le commerce et la fiscalité. La conclusion d'une entente en matière de fiscalité des carburants, en particulier, permettrait de soutenir le développement économique de cette communauté et de régulariser la situation en ce qui concerne la vente de carburants sur la réserve.

Par ailleurs, d'autres objets de négociation émergent progressivement. C'est le cas, notamment, en matière de services de protection de la jeunesse, de culture et de développement économique.

b) Les dates des rencontres

La Table centrale de négociation entre Québec et Kahnawake s'est réunie deux fois, à savoir le 20 mai et le 21 décembre 2016.

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à quelques reprises depuis le 1^{er} avril 2016 :

Table sectorielle Travail : 21 juin 2017

Table sectorielle Taxation : 6 juillet et 21 novembre 2017 ainsi que 28 février 2017

Table sectorielle Développement économique : 21 février 2017

Table sectorielle Transport : 15 mai 2017

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux : 20 mai 2017

Table sectorielle Culture : 21 février et 27 mars 2017

c) L'échéancier des négociations

Les différents projets sont abordés de manière régulière aux tables de travail et des résultats sont attendus dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Table centrale

Depuis l'été 2012, des échanges ont lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différentes instances de négociation. Une table centrale à la composition et au mandat renouvelés a pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake veille au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la Table centrale peut notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents.

Tables sectorielles

En matière de travail, les échanges se sont poursuivis afin de donner suite à l'entente signée en 2014. La Table sectorielle Travail s'est réunie à une seule occasion, mais de nombreuses rencontres plus informelles ont eu lieu afin d'assurer cette mise en œuvre, sous l'égide du ministère du Travail, en collaboration avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

En matière de transports, les discussions ont eu principalement pour objet la conception des infrastructures requises pour soutenir le développement économique sur les terres ajoutées à la réserve. Une entente Québec-Kahnawake a été ratifiée en 2016 permettant l'aménagement d'une bretelle d'accès à la route 207 via l'autoroute 30 et la préparation des plans et devis pour la réfection à venir de la route 207, incluant les aqueducs et les égouts permettant de desservir les entreprises situées sur les terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute 30.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec s'est engagé à soutenir Kahnawake dans ses efforts de développement économique. La Table sectorielle de développement économique permet de donner suite à cet engagement. En 2016-2017, la Table a concentré ses travaux sur deux objets :

- Le développement économique des terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute 30. La Table a cherché à cibler des projets susceptibles d'être implantés sur ces terres (station de camionnage, projet de zone intermodale et de port, etc.) et à créer des conditions favorables à leur implantation (aqueduc et égouts, amélioration des relations avec les municipalités environnantes, etc.).
- La finalisation de l'entente de développement économique avec Kahnawake, laquelle devrait permettre de créer une démarche, impliquant Kahnawake, des ministères et organismes québécois et des acteurs locaux et régionaux, propre à soutenir la recherche de solutions aux multiples obstacles limitant le développement économique de cette communauté.

La Table centrale de négociation entre Québec et Kahnawake a aussi permis d'échanger et de superviser des échanges entre les parties afin de préparer une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake en matière de protection de la jeunesse. L'entente en question comprend des dispositions permettant à Kahnawake de se définir un régime particulier en matière de protection de la jeunesse et une organisation de services consécutive à son offre particulière de services cliniques.

Par ailleurs, le litige en cours depuis 1994 entre les détaillants privés d'essence de Kahnawake et les gouvernements du Québec et du Canada vient de prendre fin, avec la décision, en décembre 2016, par la Cour suprême du Canada, de ne pas entendre l'appel. Cette dernière décision, favorable au Québec, crée un moment opportun pour la négociation et la ratification d'une entente avec Kahnawake sur la fiscalité des carburants. La Table sectorielle « Taxation » élabore actuellement une entente sur la fiscalité des carburants.

Finalement, des travaux sont également en cours afin de conclure une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake en matière de culture.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Mario Limoges	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
M ^{me} Marie-France Bhérard	Ministère des Transports
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances
M. Steeve Audet	Ministère du Travail

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

Table sectorielle Travail :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Steeve Audet	Ministère du Travail
M ^{me} Josée Marotte	Ministère du Travail

Les représentants du ministère du Travail étaient assistés par des personnes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et de la Commission de la construction du Québec. Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

Table sectorielle Transports :

M ^{me} Marie-France Bhérard	Négociateur, ministère des Transports
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones

M. Alain-Marc Dubé Ministère des Transports

M^{me} Annie Lavallée Ministère des Transports

D'autres personnes du ministère des Transports ont assisté aux réunions, selon le sujet abordé.

Table sectorielle Développement économique :

M. Mario Limoges	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jacques Larue	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, direction régionale de la Montérégie
M. Jean-Marc Ménard	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, direction régionale de la Montérégie

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Pascale Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Marie Jacob	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Johanne Rhainds	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Johanne Destrempe	Ministère de la Justice

Table sectorielle Taxation :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances
M. Étienne Paré	Ministère des Finances
M. Jean Beaulieu	Ministère des Finances

Table sectorielle Culture :

M ^{me} Emmanuelle Guay	Ministère de la Culture et des Communications
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table centrale :

M. Lloyd Philips	M ^{me} Rhonda Kirby, chef
M. Jean Pommainville	M ^{me} Gina Deer, chef
M. Joe Norton, grand chef	M ^{me} Winona Polson-Lahache

Table sectorielle Travail :

M. Lloyd Philips	M. Mike O'Brien
M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Jean Pommainville
M. David Lahache	

Table sectorielle Transports :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	

Autres personnes selon le sujet traité.

Table sectorielle Développement économique :

M ^{me} Gina Deer, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	M. Bud Morris
M. Kyle Delisle	

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. Derek Montour, KSCS	

Table sectorielle Taxation :

M. Lloyd Philips	M ^{me} Rhonda Kirby, chef
M. Joe Norton, grand chef	M ^{me} Gina Deer, chef

Table sectorielle Culture :

M ^{me} Christine Zachary-Deom, chef	M ^{me} Trina C. Diabo
----------------------------------------------	--------------------------------

- h) Le total des coûts engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

2016-2017	Employés du SAA	236 311 \$
	Négociateurs externes	<u>201 347 \$</u>
	TOTAL :	437 658 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2016-2017 et, pour chacune, préciser :
- l'objet des consultations;
 - le moyen utilisé;
 - les dates des rencontres;
 - les communautés et les personnes consultées;
 - les résultats des consultations;
 - les montants afférents.

Il n'est pas possible, pour le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2016-2017 dans divers domaines tels que les forêts, la faune, le territoire, les aires protégées, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

Bien que la majorité des consultations soit assumée par les ministères responsables, le SAA a poursuivi des consultations liées à la conclusion d'un traité avec les Innus du Regroupement Petapan. Par ailleurs, le SAA a coordonné l'action gouvernementale pour la consultation des communautés autochtones relativement au projet de puits de forage exploratoire sur l'île Anticosti.

a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, celles-ci portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones. Pour les consultations auxquelles le SAA a participé, les objets des consultations sont :

- *L'Entente de principe d'ordre général (EPOG)*, signée en 2004, entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada (dossier Petapan);
- Le projet de trois puits de forage exploratoire sur l'île d'Anticosti par Pétrolia (dossier hydrocarbures Anticosti).

b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc. Pour ce qui est des projets susmentionnés, les moyens utilisés sont :

- Échange de lettres et de courriels avec la communauté concernée pour recueillir ses préoccupations. Consultation conjointe Québec / Canada (dossier Petapan).
- Échange d'information par dépôt de documents et par une rencontre d'information avec la communauté de Natashquan (dossier hydrocarbures Anticosti).

c) Les dates des rencontres

- 9 mai et 15 juin 2016 ainsi que le 3 novembre 2017 (rencontres avec la Nation Huronne-Wendat pour dossier Petapan)
- 18 mai 2016, dans le cadre de consultation sur le projet de trois puits de forage exploratoire sur l'île d'Anticosti (dossier hydrocarbures Anticosti)

d) Les communautés et les personnes consultées

- La communauté huronne-wendate de Wendake (dossier Petapan)
- La communauté de Natashquan (dossier hydrocarbures Anticosti)

e) Les résultats des consultations

- L'objectif de la consultation est de connaître les préoccupations de la communauté autochtone concernée à l'égard de l'EPOG pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un éventuel traité sur les droits qu'elle revendique. Le processus de consultation est toujours en cours (dossier Petapan).
- L'objectif de la consultation était de connaître les préoccupations des communautés concernées sur le projet de puits de forage exploratoire et d'atténuer, dans la mesure du possible, les impacts, le cas échéant (dossier hydrocarbures Anticosti).

f) Les montants afférents

974 \$	Frais de déplacement pour une rencontre avec la communauté de Natashquan à Sept-Îles (transport et repas).
TOTAL : 974 \$	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux affaires autochtones de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec. Chaque ministère finance ses propres activités de consultation à même son budget de fonctionnement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations et aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
-

Le Secrétariat aux affaires autochtones administre trois programmes depuis lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés à l'extérieur des réserves :

Programme Projets ponctuels Autochtones (PPA)

Ce programme PPA accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire pouvant s'adresser spécifiquement aux femmes et aux jeunes (Budget 2016-2017 : 1,35 M\$).

Programme Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Le programme FIA II vise à soutenir les Autochtones dans leur développement économique, social et communautaire. Par le biais de trois volets distincts, le FIA II intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones :

Volet Action communautaire

Ce volet vise à soutenir les organismes communautaires autochtones situés hors réserve dans la réalisation de leur mission (Budget : 8 M\$ sur 5 ans).

Volet Infrastructure communautaire – hors réserve

Ce volet vise à renouveler et améliorer les infrastructures des organismes communautaires autochtones situés hors réserve (Budget : 3 M\$ sur 5 ans).

Volet Développement économique, Catégorie Économie sociale – hors réserve

Ce volet vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve (Budget : 2 M\$ sur 5 ans).

Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain (PAAMU)

Le programme PAAMU vise à améliorer les conditions de vie des Autochtones dans les villes du Québec, en donnant aux organismes communautaires desservant cette clientèle les moyens de leur offrir des services directs de qualité. Ce programme comporte deux volets distincts :

Volet services directs

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones en milieu urbain, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture (Budget : 5 M\$ sur 5 ans).

Volet infrastructure

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes communautaires afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention (Budget : 3,9 M\$ sur 4 ans).

Voici le détail des montants accordés à des organismes situés à l'extérieur des réserves :

PPA

Projets ponctuels autochtones		946 965 \$
Bénéficiaire	Titre	Montant
Agence Mamu Innu Kaikusseht	Colloque AMIK 2016 - Les pêches autochtones au Québec	5 000 \$
Angeliss	Souper des Nations Angeliss	1 000 \$
Art Mûr	Culture Shift	5 000 \$
Canadian Housing and Renewal Association (CHRA)	CHRA Aboriginal caucus day 2016	10 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Journée nationale des Autochtones 2016	1 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Saguenay	Intimidation - CAA Saguenay	8 550 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Crise de Val-d'Or (novembre 2015)	247 819 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	JNA & Gala Mémégwashî - Val-d'Or	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Service de dépannage	28 352 \$
Centre d'amitié Eenou Itshee	Journée des autochtones	1 500 \$
Centre d'artistes Vaste et Vague	Nestuapuguet - Dire la vérité avec sagesse	6 800 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Innu Meshkenu 2015-2016 - Visites d'écoles	15 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Persévérance chez les Premiers Peuples vol.2	15 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Deux éditions du Camp Niknad	5 000 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	Appel de projets - Intimidation	8 250 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)	Colloque annuel du CIÉRA	5 000 \$
Centre Nikanite	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre Unicura	Girls inc.	5 000 \$
Centres d'amitié autochtones La Tuque et Sept-Îles	Poursuite du déploiement des services psychosociaux	83 000 \$
Collège Frontière	Agent de littératie communautaire Matimekush	15 000 \$
Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail	L'état du marché du travail au Québec	9 920 \$
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Essentiel des mines	10 000 \$

Bénéficiaire	Titre	Montant
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	Journée de travail portant sur le FIA II	11 115 \$
Comptoir Agoshin	Activités culturelles 2016	2 800 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Pow Wow 2016	438 \$
Corporation des fêtes 2017 de Boucherville	Présence autochtone fêtes 2017	2 000 \$
Espace art nature	Communautés en cercle	5 000 \$
Exeko	Trickster : Raconte-moi ta langue	20 000 \$
Exeko	Camp d'été - Trickster à Opitciwan	5 000 \$
Exeko	Projet Boussole - 3e étape	4 000 \$
Exeko	Médiation culturelle à Mingan	5 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Sommet pour les praticiens de la justice à Winnipeg	4 726 \$
Femmes autochtones du Québec	Table ronde à Winnipeg fin février 2016	4 570 \$
Femmes autochtones du Québec	Rassemblement femmes disparues et assassinées	20 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Délégation jeunesse FAQ à l'École d'été de l'INM	2 389 \$
Femmes autochtones du Québec	Réseau d'entraide et de partage	20 000 \$
Festival Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu du 30 juillet au 2 août 2015	8 000 \$
Festival Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu 2016	8 000 \$
Fondation Jasmin Roy	Les grandes rencontres	15 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Stages au CHU de Québec	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Camp de leadership	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Camp de leadership des Premières Nations - Hiver	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme « Deviens » hiver 2017	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Refonte du site internet	1 500 \$
Fusion Jeunesse	Projets Extraordinaires 2016	20 000 \$
Groupe communautaire L'itinéraire	Café de la maison Ronde - Lieu de médiation culturelle	5 000 \$
Groupe Nekiera'ha	L'autonomisation des femmes des communautés PNQL	30 000 \$
Institut du Nouveau Monde	Volet autochtone édition 2016 de l'École d'été	11 500 \$
Institut nordique du Québec	Forum Santé Nord 2016	6 600 \$
Institut Tshakapesh	Symposium MAMU 11e édition	3 000 \$
Institut Tshakapesh	Sous le shaputuan	12 500 \$

Bénéficiaire	Titre	Montant
Institut universitaire en santé mentale Douglas	Enquête sur le logement des Autochtones à Montréal	1 500 \$
Kwahiatonhk!	Salon du livre des Premières Nations 2016	7 000 \$
La Boîte Rouge vif	Indian time	5 000 \$
La Boîte Rouge vif	Édition en anglais du livre « Prenons tous place »	5 000 \$
La Boîte Rouge vif	L'événement RETOUR	10 000 \$
Le Grand Pas	Cultural bridge - Pont culturel	5 000 \$
Les Productions Feux Sacrés	La 4e édition du Rendez-vous des Arts Métissés	5 000 \$
Madame Gabrielle Côté	Projet Grand Nord	5 000 \$
Maison du Frère-Moffet	Sculpture « Vérité et réconciliation »	5 000 \$
Maison Missinak	L'art de la résilience	5 000 \$
Maison Missinak	Contrer la violence conjugale	10 000 \$
MRC du haut Saint-Laurent	Inventaire archéologique St-Anicet	7 700 \$
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	Premières Nations au Marché public du 18e siècle	5 000 \$
Nunavik Volleyball	Programme régional de volleyball au Nunavik	5 000 \$
Réseau pour la stratégie urbaine de Montréal	Activités du RÉSEAU 2016-2017	5 000 \$
Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik	Sivunitsavut nunalirlami, Notre avenir en ville	5 000 \$
Société de développement du Témiscamingue	Embauche et mentorat d'un garde parc autochtone	14 000 \$
Société Makivik	TAKU - Exposition de sculptures Inuites de Montréal	5 000 \$
Terre en vue	Je vois Montréal	2 000 \$
Tourisme Abitibi-Témiscamingue	Projet CulturAT 2016 : Cercle culturel anicinabe	45 000 \$
Université du Québec à Montréal	Projet Kaianishkat	1 548 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Colloque sur le projet d'école IPUIT	5 000 \$
UQAM - Service aux collectivités	Fonctionnement du comité des sages Projet Kaianishkat	4 988 \$
Vitalité Frelighsburg	Lune de corbeau	5 200 \$

FIA II

Volet Action communautaire	1 673 860 \$
Organisme et titre du projet	Montant
Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits du Québec (soutien à la mission globale)	105 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (soutien à la mission globale)	107 736 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (soutien à la mission globale)	95 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec (soutien à la mission globale)	87 430 \$
Centre d'amitié autochtone de Saguenay (soutien à la mission globale)	93 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (soutien à la mission globale)	135 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (soutien à la mission globale)	66 650 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-St-Jean (soutien à la mission globale)	58 500 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (soutien à la mission globale)	56 650 \$
Centre d'amitié Maniwaki (soutien à la mission globale)	75 000 \$
Centre de développement communautaire autochtone (soutien à la mission globale)	55 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (soutien à la mission globale)	45 320 \$
DestiNATIONS (soutien à la mission globale)	40 000 \$
Femmes autochtones du Québec (soutien à la mission globale)	230 000 \$
Productions Feux Sacrés - soutien au fonctionnement Espace Ashukan	45 225 \$
Projet musical à Kitcisakik, Jeunes musiciens du Monde	55 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (soutien à la mission globale)	131 514 \$
Terres en vue- Festival Présence autochtone (soutien à la mission globale)	70 000 \$
Tukisivalirutitsanut Parnaitit (soutien à la mission globale)	31 835 \$
Wapikoni mobile (soutien à la mission globale)	90 000 \$
Volet économie sociale - hors réserve	507 038 \$
Organisme et titre du projet	Montant
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - Service alimentaire	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - Service d'hébergement	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone La Tuque - Plan d'affaires - Projet Sakihikan	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles - Étude de faisabilité - Restauration collective	7 500 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean - Étude et plan d'affaires	21 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque - Projet Sakihikan - Équipement et matériel	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - Étude de faisabilité - Système TI	74 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière - Étude de rentabilité - Centre multiservices	4 038 \$

PAAMU

Demandes reçues et financées dès 2016-2017

Demandeur	Projet	Dépenses
Femmes Autochtones du Québec	Rassemblement pour la création d'un réseau d'entraide et de partage	14 438 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Projet Tshiueten (Classes de niveau primaire adaptées aux réalités autochtones, leurs langues et leurs cultures, au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay)	100 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean	Intervenant social et organisateur communautaire	25 000 \$ (sur une entente de 225 000 \$)
Montréal Autochtone	Services psychosociaux	100 000 \$ (sur une entente de 300 000 \$)

Demandes reçues en 2016-2017 pour un financement à partir de 2017-2018

Demandeur	Projet	Montant engagé
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Programme de prévention de la judiciarisation autochtone, région métropolitaine de Montréal	112 542 \$ (sur deux ans)
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Mise en place d'un service d'intervention psychosociale	218 819 \$ (sur trois ans)
Centre d'amitié autochtone La Tuque	Intervenant psychosocial / Organisateur communautaire	300 000 \$ (sur trois ans)
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Mise en place d'un service global d'accueil, de soutien, de référence et d'intervention psychosociale	273 637 \$ (sur trois ans)
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Intervenant psychosocial et Conseiller culturel	300 000 \$ (sur trois ans)

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuits) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SAA contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2016-2017, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre des négociations avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

Durée des contrats : 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016
1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 480 000 \$

N. Bergeron conseils stratégiques inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée des contrats : 22 novembre 2015 au 22 novembre 2016
22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 139 910 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Florent Gagné consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

Durée du contrat : 22 septembre 2014 au 22 septembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 50 272 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Consultation Daniel Gagnier

Représentante du gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones.

Durée du contrat : 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 60 245 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière.

Durée du contrat : 8 juin 2015 au 8 juin 2017

Mandat : Voir document joint

Rémunération globale : 66 830 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre des négociations avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'*Entente de principe d'ordre général*), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des négociations et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg et a comme mandat de :

- Discuter de différents enjeux, dont : les routes 105 et 107, la fiscalité, l'administration de la justice, la consultation, la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire;
- Convenir avec les représentants de Kitigan Zibi d'un agenda de travail qui permettrait d'établir les termes de référence pour des discussions plus poussées, sous réserve de l'obtention d'un mandat du Conseil des ministres;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise au processus de discussion exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Transmettre un rapport écrit final au Ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés, au plus tard un mois après la fin du processus de discussion exploratoire. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du mandat exploratoire avec la communauté algonquine de Pikogan, et a comme mandat de :

- Développer, en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, des orientations en soutien à sa participation au mandat exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec et facilitant l'obtention d'un consensus à l'issue des discussions exploratoires;
- Participer aux rencontres avec la communauté algonquine de Pikogan et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un mandat de négociation reflétant les conclusions des discussions exploratoires.
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions exploratoires et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.

Contrat pour la période du 22 novembre 2015 au 22 novembre 2016
Contrat pour la période du 22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Poursuivre la négociation territoriale globale dans le but de conclure une entente finale avec les Premières Nations innues représentées par le Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, basée substantiellement sur l'*Entente de principe d'ordre général (EPOG)* signée par les parties en 2004;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec chargée d'appuyer les négociations, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de rencontres d'information et d'échanges;
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Contrat pour la période du 22 septembre 2014 au 22 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec afin de permettre à celui-ci d'atteindre ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil des mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, Florent Gagné consultation a le mandat:

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Mandat de Consultation Daniel Gagnier

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones

L'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Participer, comme l'un des représentants du gouvernement du Québec, au Comité de liaison permanent avec les Cris;
- Contribuer, à titre de négociateur, à l'élaboration des solutions pour résoudre des enjeux relatifs à la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord canadien, à la Paix des Braves et à l'Entente sur la gouvernance, ou pour tout dossier identifié par le Comité de liaison permanent, et autres interventions concernant les enjeux autochtones;
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final écrit au terme du contrat.

Mandat de 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière

La compagnie 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault) a comme mandat de :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation afin de concrétiser les recommandations formulées par les représentants spéciaux en 2006, à savoir :
 - La reconnaissance du territoire visé par l'entente trilatérale de 1991 à titre de territoire d'intérêt des Algonquins de Lac-Barrière;
 - La mise en œuvre du plan d'aménagement intégré des ressources;
 - La participation à la gestion des ressources naturelles au moyen de différentes mesures;
 - L'accès à un revenu autonome pour la bande sous forme d'une subvention annuelle de 1,5 M\$ à verser par le gouvernement du Québec;
 - L'agrandissement de l'assise territoriale de la réserve;
 - L'électrification du village de Lac-Rapide;
 - Le tout sans préjudice aux droits des parties.
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Contribuer à développer des propositions sans compromettre les orientations et objectifs du Québec, notamment au regard des activités forestières;
- Assurer un lien continu avec les intervenants économiques et politiques de la région afin d'identifier, le cas échéant, des pistes de partenariats;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du Ministre et de ses représentants et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du Ministre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux constructions, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

Comité permanent de coordination du volet autochtone du Plan Nord

En août 2016, afin de faciliter le suivi des dossiers autochtones, la Société du Plan Nord (SPN) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) ont convenu de la mise sur pied d'un comité de coordination. Celui-ci a tenu une rencontre le 5 octobre 2016 afin de discuter de l'ordre du jour de l'Assemblée des partenaires et de la participation des Autochtones à celle-ci.

Assemblée des partenaires

Le 12 octobre 2016 a eu lieu la troisième rencontre de l'Assemblée des partenaires, à Québec. Le SAA a assisté à cette rencontre à titre d'observateur.

Tables nationales autochtones

Chacune des nations autochtones situées sur le territoire du Plan Nord, soit les nations crie, inuite, naskapie et innue, peut bénéficier d'une table afin d'effectuer des suivis des dossiers en lien avec le développement nordique. Ces tables sont coordonnées par le SAA en étroite collaboration avec la SPN.

Table Québec – Nunavik (TQN)

Le 16 juillet 2016 s'est tenue une rencontre du comité technique de la TQN. Lors de cette rencontre, l'Administration régionale Kativik et la Société Makivik ont pu exposer leurs priorités d'action et le SAA, en présence de la SPN, a pu les informer du processus de renouvellement du mandat de la TQN.

Le mandat renouvelé de la TQN permet d'ajouter le suivi du rapport de consultation *Pamasimautik* sur le développement régional du Nunavik, en plus de poursuivre les discussions concernant le déploiement du Plan Nord. Le 14 décembre 2016, le Conseil des ministres a approuvé le renouvellement du mandat de la TQN.

Table Naskapis – Québec

Le 13 octobre 2016 a eu lieu, à Québec, une rencontre de la Table Naskapis – Québec.

Bien que l'offre ait été faite, les tables crie et innue ne sont actuellement pas en activité.

Comité et groupe de travail initiés par la SPN auxquels participe le SAA :

Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement

- Rencontre le 15 décembre 2016

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out)

- Rencontres les 7 février et 24 mars 2017

Coûts engendrés

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.

Aucun autre coût n'a été engendré au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones II (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2016-2017, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. développement économique;
 - b. garantie de prêt;
 - c. infrastructure communautaire;
 - d. action communautaire;
 - e. soutien à la consultation.

La liste et la nature des projets financés en 2016-2017 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

<u>VOLET / NOM DU PROJET</u>	<u>DÉBOURSÉ</u>
a) Développement économique	3 984 778,50 \$
Améliorations locatives de la Résidence Au Soleil Levant	50 838,00 \$
Service de traiteur	140 561,00 \$
Cantine W	16 166,00 \$
Assistance for local Economic Development	50 000,00 \$
Tourism Development Plan	6 750,00 \$
Aide au développement économique local - Plan triennal	23 196,00 \$
Aide au développement économique local - budget 2014-2016	25 844,00 \$
Plan triennal 2015-2018	47 000,00 \$
Acquisition de machinerie - Coopérative de solidarité de Pikogan	356 200,00 \$
Scierie - plan d'affaires	3 200,00 \$
Assistance for local economic development	81 595,00 \$
Marché d'alimentation - Manawan	521 250,00 \$
Rénovation Amiskw Bricoleur	13 604,50 \$
Dépanneur Eneri	60 000,00 \$
Équipement pour opérations forestières	68 142,00 \$
Acquisition d'un tracteur à chaîne - Construction	21 923,00 \$
Acquisition d'une pelle mécanique - Entreprise JSD	26 250,00 \$
Domaine Notcimik	20 000,00 \$
Plan stratégique et économique	90 000,00 \$
Modernisation de la station-service communautaire	145 250,00 \$
Construction - piscine intérieure	100 000,00 \$
ARK - Frais de gestion	121 050,00 \$

a) Développement économique (suite)	
Épicerie Robin Bérubé	30 000,00 \$
Aide au développement économique local (3 ans)	66 750,00 \$
Chipper expansion	332 500,00 \$
Snow Crab quota	350 000,00 \$
Thompson Small Engine Repair and Service	7 500,00 \$
Baiah's Muffler and Brakes	7 000,00 \$
Thompson Woodworks	7 500,00 \$
Lewis Mitchell Lacrosse	7 022,00 \$
Papineau Auto Group	7 500,00 \$
Aide au développement économique local - Plan quinquennal	42 942,00 \$
C&D Trucking	6 000,00 \$
Ron Jacobs Towing	4 700,00 \$
Dépanneur Guimont et Gas	28 245,00 \$
Esthetics Patsy	13 915,00 \$
Décapage Pierre Cloutier	26 500,00 \$
Eastern Door	63 709,00 \$
Acquisition de machinerie	300 000,00 \$
Station Uapishka	93 750,00 \$
Acquisition de bateau de croisière	186 103,00 \$
Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh	15 000,00 \$
Chargeur sur chenille	9 337,00 \$
Hôtel Kuei (Havre St-Pierre)	14 850,00 \$
Site traditionnel Innu Ténina	35 000,00 \$
Agent de développement économique local	120 000,00 \$
Complexe hôtelier Uashat (Société immobilière Kuei)	100 000,00 \$
Centre d'affaires Premières Nations	11 216,00 \$
Studio Inniun	9 920,00 \$
Plan d'affaires Ébénisterie Shakashteu - Michel Rock	99 000,00 \$
Développement économique –Jeunes entrepreneurs	247 754,00 \$
Dépanneur Eneri	50 000,00 \$
Démarrage - O'Terra - Clinique de nutrition et de naturothérapie de Wendake	30 000,00 \$
Démarrage Institut Yarha	49 753,00 \$
Les pneus GLC inc.	37 501,00 \$
Dépanneur Ashini-Christelle Rock	63 000,00 \$
Centre La Loba	7 000,00 \$
Dépanneur L'M	10 500,00 \$
Développement économique – Mobilisateur	254 428,00 \$
Conseiller juridique spécialisé en fiscalité	15 628,00 \$
Conseiller en sensibilisation à l'entrepreneuriat (2014-2017)	40 300,00 \$
Cellule d'intervention structurante	71 000,00 \$
Service-conseil en planification stratégique (IDD)	90 000,00 \$
TAQ-Plan d'affaire Leg sur Montréal	37 500,00 \$

Économie sociale	275 770,00 \$
Service alimentaire - CAAVD	75 000,00 \$
Service d'hébergement - CAAVD	75 000,00 \$
Site culturel Kinawit	50 000,00 \$
Plan d'affaires - Projet Sakihikan	18 270,00 \$
Étude de faisabilité - Restauration collective	5 625,00 \$
Étude de faisabilité - Restauration collective	1 875,00 \$
Coop de travail Inter-Nation	50 000,00 \$

**Développement économique général –
comptes à payer estimés 2016-2017** **2 617 015,00 \$**

Ark Frais de gestion	1 740 000,00 \$
Sakihikan - plan d'affaires	6 090,00 \$
Centre culturel Kinawit	35 000,00 \$
Dépanneur L'M	10 500,00 \$
Donalda Ashini	3 480,00 \$
Dépanneur Eneri	50 000,00 \$
CAAVD Services d'hébergement	25 000,00 \$
CAAVD Services alimentaires	25 000,00 \$
Scierie plan d'affaires	3 106,00 \$
Prospéra inc.	5 500,00 \$
Acquisition d'équipement forestier	62 485,00 \$
Salon de toilettage multi poil	2 320,00 \$
Oterra	10 000,00 \$
Table de concertation en économie sociale	25 000,00 \$
Économie sociale	15 741,00 \$
Usinage de bois	89 669,00 \$
Aide au développement économique local	40 000,00 \$
Marché d'alimentation	173 750,00 \$
Acquisition de machinerie	100 000,00 \$
Business development officer	104 374,00 \$
Construction de chalets à la Baie-des-Sables	45 000,00 \$
Services conseil en planification stratégique	45 000,00 \$

b) Garantie de prêt

AUCUN

c) Infrastructure communautaire	415 520,00 \$
Mise à jour des équipements de communication du Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak.	5 097,00 \$
Réfection du toit du centre communautaire Raymond-Bernard	6 081,00 \$
Aménagement d'une bibliothèque publique sur le site de la salle communautaire	9 592,00 \$
Aménagement d'une cuisine de cabane à sucre	53 535,00 \$
Remplacement de la génératrice principale	108 825,00 \$
Rénovation de la chapelle et du bâtiment attenant	48 000,00 \$
Serveur informatique de Pikogan	87 180,00 \$
Algonquin Life Center	20 000,00 \$
Community Church Re-construction	68 935,00 \$
Surfaceuse de marque Zamboni	8 275,00 \$
Infrastructure communautaire - comptes à payer estimés 2016-2017	172 808,00 \$
Community church reconstruction	17 233,00 \$
Maison des hommes	24 000,00 \$
Rénovation de la chapelle	32 000,00 \$
Algonquin Life Center	20 000,00 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	25 000,00 \$
DestiNations	20 000,00 \$
Productions Feux sacrés inc. (Les)	15 075,00 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean	19 500,00 \$
d) Action communautaire	1 673 860,00 \$
RCAAQ-regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	131 514,00 \$
CAALT-demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017	107 736,00 \$
CAAVD-soutien à la mission globale 2012 à 2017	66 650,00 \$
CAAL- demande de soutien à la mission globale	95 000,00 \$
CAAQ- demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017	87 430,00 \$
CAASI- demande de soutien à la mission globale pour 2012-2017	135 000,00 \$
CEAS-Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	45 320,00 \$
CAEC-demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017	56 650,00 \$
APSPNIQL- demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017	105 000,00 \$

Action communautaire (suite)	
FAQ-Femmes autochtones du Québec-demande de soutien à la mission globale	230 000,00 \$
Tukisivalirutitsanut Parnaitit - Soutien à la mission globale	31 835,00 \$
CAAS- demande de soutien à la mission globale	93 000,00 \$
Terres en vue- Festival Présence autochtone	70 000,00 \$
Wapikoni mobile	90 000,00 \$
Centre de développement communautaire autochtone	55 000,00 \$
DestiNATIONS - Soutien de la mission globale	40 000,00 \$
Soutien mission globale-Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	75 000,00 \$
Soutien à la mission globale - CAALSJ	58 500,00 \$
PFS - soutien au fonctionnement Espace Ashukan	45 225,00 \$
Projet musical à Kitcisakik, Jeunes musiciens du Monde	55 000,00 \$
e) Soutien à la consultation	1 989 253,00 \$
Soutien à la consultation - IDDPNQL	30 000 \$
Soutien à la consultation - IDDPNQL	75 000 \$
Soutien à la consultation – Grand Conseil Waban-Aki	38 000 \$
Bureau de consultation - Wolf Lake	50 000 \$
Soutien à la consultation-Lac Barriere	150 000 \$
Soutien à la consultation 2015-2016	45 000 \$
Soutien à la consultation - Winneway - Longue-Pointe (ALGONQUINS)	54 000 \$
Soutien à la consultation - Manawan (ATTIKAMEKS)	90 953 \$
Soutien à la consultation - Obedjiwan (ATTIKAMEKS)	12 000 \$
Bureau de consultation Wendake 2015-2016	303 000 \$
Projet de géomatique - Malécites de Viger (MALÉCITES)	22 000 \$
Soutien à la consultation - Malécites de Viger (MALÉCITES)	100 000 \$
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat 2015-2016	64 000 \$
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat 2016-2017	280 000 \$
Gespe'gewa'gi Management Plan_Proposed 2016-2017	45 000 \$
Soutien à la consultation - Pessamit (MONTAGNAIS/INNUS)	92 500 \$
Financement d'activités de consultation - EPOG	5 200 \$
Soutien à la consultation - Mashteuiatsh (Montagnais)	340 000 \$
Soutien à la consultation Baril-Moses	75 000 \$
Bureau de consultation – Ekuanitshit	80 000 \$
Soutien à la consultation - Natashquan (MONTAGNAIS/INNUS)	36 000 \$
Vision Stratégique pour le développement du secteur minier	1 600 \$

Soutien à la consultation - comptes à payer estimés 2016-2017	1 251 691,00 \$
Soutien à la consultation Wemotaci	49 390,00 \$
Soutien à la consultation Pikogan	76 301,00 \$
Soutien à la consultation Lac-Simon	165 000,00 \$
Soutien à la consultation Pikogan	30 000,00 \$
Soutien à la consultation ITUM	220 000,00 \$
Soutien à la consultation Mashteuiatsh	315 000,00 \$
Soutien à la consultation Wendake	227 500,00 \$
Soutien à la consultation Winneway	46 000,00 \$
Soutien à la consultation Wolf Lake	122 500,00 \$
Grand total	14 134 568,50 \$

f) Nombre de demandes reçues en 2016-2017 par volet et par communauté dans le cadre du FIA II

Nation / Communauté	Action communautaire	Développement économique	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation
ABÉNAQUIS		2	1	3	
Général					
Odanak		1	1		
Wôlinak		1		3	
ALGONQUINS		13		6	8
Hunter's Point		1		1	1
Kebaowek		2			1
Kitcisakik		1		1	1
Lac-Rapide					
Lac-Simon					1
Pikogan		1		1	2
Timiskaming		7		2	1
Winneway		1		1	1
ATTIKAMEKS		5	3		2
Manawan		2	1		1
Obedjiwan		1	1		
Wemotaci		2	1	1	1
HURONS-WENDATS		2	1		1
Wendake		2	1		1
INUITS		10		6	
Général		10		6	
MALÉCITES		2		2	
Viger		2		2	

MICMACS		5	1	4	2
Général					2
Gesgapegiag		1	1	2	
Gespeg		3		1	
Listuguj		1		1	
MOHAWKS		8		6	
Akwesasne		2		5	
Kahnawake		3		1	
Kanesatake		3			
MONTAGNAIS		12	2	5	5
Betsiamites				1	
Essipit					1
La Romaine		1		2	
Matimekosh				1	1
Mashteuiatsh		4	2		2
Mingan		2			
Natashquan		1			
Pakuashipi					
Uashat-Maliothenam		4		1	1
Naskapis		1	1	3	2
Kawawachikamach		1	1	3	2
Autres	4	17	1		2
Hors réserves	4	6	1		
Jeunes entrepreneurs		9			
Mobilisateur		2			
Plus d'une nation					2
Grand total	4	78	10	37	22

La liste des projets refusés en 2016-2017 dans le cadre du FIA II

NOM DU PROJET	MOTIF
Déménagement M'gezo Express	Ne répond pas aux exigences du programme
C C – Travailleuse sociale et Médiatrice	Ne répond pas aux exigences du programme
Dépanneur Ashini - Agrandissement	Ne répond pas aux exigences du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Concernant le programme Organismes autochtones*, fournir la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2016-2017, ainsi que les montants déboursés.

* Ce programme s'appelle désormais Projets ponctuels autochtones (PPA)

Projets soutenus en 2016-2017

Bénéficiaire	Titre	Engagement total 2016-2017
Agence Mamu Innu Kaikusseht	Colloque AMIK 2016 - Les pêches autochtones au Québec	5 000 \$
Agence Mamu Innu Kaikusseht	Mise en valeur du sentier littoral - Uashat	3 245 \$
Agence Mamu Innu Kaikusseht	Suivi de la température de l'eau – communautés innues	5 000 \$
Alpha-Témis	Ensemble, pour mieux grandir !	4 900 \$
Angeliss	Souper des Nations Angeliss	1 000 \$
Art Mûr	Culture Shift	5 000 \$
Association québécoise de prévention du suicide	Traduction en inuktitut des outils de l'AQPS	1 000 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	Expo-sciences autochtone (ESA) 2017	15 000 \$
Canadian Housing and Renewal Association (CHRA)	CHRA Aboriginal caucus day 2016	10 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Journée nationale des Autochtones 2016	1 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Saguenay	Intimidation - CAA Saguenay	8 550 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Crise de Val-d'Or (novembre 2015)	247 819 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	JNA & Gala Mëmëgwashi - Val-d'Or	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Semaine pour l'élimination de la discrimination	12 500 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Service de dépannage	28 352 \$
Centre d'amitié Eenou Istchee	Journée des Autochtones	1 500 \$
Centre d'artistes Vaste et Vague	Nestuapuguet - Dire la vérité avec sagesse	6 800 \$
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre de Wendake	Bourses de persévérance Yatsayonhcha' - 3	4 000 \$

Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre de Wendake	Huron-wendat - Yatsayonhcha'	4 000 \$
Centre de santé et de services sociaux de Pikogan	Appel de projets - Intimidation	4 800 \$
Centre de santé et de services sociaux de Natashquan	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Challenge Stanley Vollant 2016-2017	5 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Deux éditions du Camp Niknad	5 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Innu Meshkenu - Marches 2016-2017	15 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Innu Meshkenu 2015-2016 - Visites d'écoles	15 000 \$
Centre des Premières Nations Nikanite	Persévérance chez les Premiers Peuples - vol.2	15 000 \$
Centre d'innovation des Premiers Peuples	Appel de projets - Intimidation	8 250 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)	Colloque annuel du CIÉRA	5 000 \$
Centre Nikanite	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Centre régional d'éducation des adultes Kitci Amik	Double DEP CRÉA Kitci Amik	41 000 \$
Centre Unicura	Girls inc.	5 000 \$
Centres d'amitié autochtones de La Tuque et de Sept-Îles	Poursuite du déploiement des services psychosociaux	83 000 \$
Collège Frontière	Agent de littératie communautaire Matimekush	15 000 \$
Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail	L'état du marché du travail au Québec	9 920 \$
Comité du Marché de Noël	Marché de Noël de Wendake	2 000 \$
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Campagne de promotion de la main-d'œuvre	4 770 \$
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	Essentiel des mines	10 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	Journée de travail portant sur le FIA II	11 115 \$
Comptoir Agoshin	Activités culturelles 2016	2 800 \$
Conseil de bande de Lac-Barrière	Coupe de bois - Woodcutting	47 000 \$
Conseil de bande de Lac-Barrière	Stages d'Autochtones - Réserve Faunique La Vérendrye	12 000 \$
Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak	Pow Wow 2016	1 500 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Pow Wow 2016	438 \$
Conseil de bande d'Odanak	Pow Wow 2016	1 500 \$
Conseil de bande Kitigan Zibi Anishinapeg	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$

Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides	Kanehsatake Stay Fit 2016-2017	5 000 \$
Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon	Pow Wow	1 500 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Journée Nitaskinan 2016	3 000 \$
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	Jardin communautaire Kitigan - Pikogan	15 000 \$
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	Pow Wow Pikogan 2016 - Honorons les familles	1 500 \$
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	Regroupement des artisanes de Pikogan	15 000 \$
Conseil de la Première Nation des innus de Matimekosh	Thérapie en territoire - Rivière Georges	5 000 \$
Conseil de la Première Nation Timiskaming	Learn without boundaries -- Apprendre sans frontières	5 000 \$
Conseil de la Première Nation Timiskaming	Pow Wow 2016	1 500 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik - École Mikizicec	Appel de projets - Intimidation	1 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Colloque sur l'éducation	5 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Festivités du 110 ^e anniversaire	1 500 \$
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Appel de projets - Intimidation	8 000 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Course Aiatshitau 2016 - 3e édition	1 500 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Mingan au tournoi de hockey de Chicoutimi	1 000 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Mingan au tournoi de volleyball féminin 2016	2 000 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Réduction Zéro déchet - première édition	5 000 \$
Conseil des Innus de Pakuashipi	Festival Innubliable de la famille	3 000 \$
Conseil des Innus de Pakuashipi	Participation à un tournoi de volleyball	1 500 \$
Conseil des Innus de Pakuashipi	Tournoi Orange alouette -- Pakuashipi (2 équipes)	1 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Pow Wow 2016	1 500 \$
Conseil des Innus d'Essipit	Pow Wow 2016	1 500 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Journée nationale des Autochtones	1 500 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Tournoi de hockey de Pessamit - Unamen Shipu	1 500 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Tournoi volleyball interbandes	2 000 \$
Conseil des Mohawks d'Akwesasne	Pièces de théâtre de l'ACT	4 000 \$
Conseil des Mohawks de Kanesatake	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Conseil des Montagnais de Natashquan	Rassemblement des aînés 2016	5 000 \$
Conseil en Éducation des Premières Nations	Activités jeunesse thématiques	49 000 \$
Conseil en Éducation des Premières Nations	Impression et reliure de l'album des finissants	1 768 \$
Conseil Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam	Journée nationale des Autochtones - Musée Shaputuan	1 500 \$
Conseil Pekuakamiulnuatsh Takuhikan de Mashteuiatsh	Appel de projets - Intimidation	8 550 \$
Coopérative de solidarité Wenicec	Formation charpenterie-menuiserie	30 809 \$

Corporation des fêtes 2017 de Boucherville	Présence autochtone fêtes 2017	2 000 \$
Corporation Radio Kushapetsheken	Formation en animation sportive	3 000 \$
Équipe "Les Innus"	Tournoi Hockey Mario Volland Classe B	1 000 \$
Espace art nature	Communautés en cercle	5 000 \$
ESPACE Châteauguay	ESPACE à Kahnawake	2 500 \$
Exeko	Camp d'été - Trickster à Opitciwan	5 000 \$
Exeko	Médiation culturelle à Mingan	5 000 \$
Exeko	Projet Boussole - 3e étape	4 000 \$
Exeko	Trickster : Raconte-moi ta langue	20 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Délégation jeunesse FAQ à l'École d'été de l'INM	2 389 \$
Femmes autochtones du Québec	Rassemblement femmes disparues et assassinées	20 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Réseau d'entraide et de partage	20 000 \$
Femmes autochtones du Québec	Sommet pour les praticiens de la justice à Winnipeg	4 726 \$
Femmes autochtones du Québec	Table ronde à Winnipeg fin février 2016	4 570 \$
Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	Festival du conte et de la légende de l'Innucadie	12 500 \$
Festival Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu 2016	8 000 \$
Festival Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu (30 juillet au 2 août 2015)	8 000 \$
Fondation Jasmin Roy	Les grandes rencontres	15 000 \$
Fondation Manawan Mirokiwin	Acquisition de raquettes pour étudiants de Manawan	3 750 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Camp de leadership	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Camp de leadership des Premières Nations - Hiver	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme « Deviens » hiver 2017	5 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Refonte du site internet	1 500 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Stages au CHU de Québec	5 000 \$
Fun Sport Canada	Activités sportives Algonquins	5 000 \$
Fusion Jeunesse	Projets Extraordinaires 2016	20 000 \$
Golden Valley School	Pow Wow 2016	1 500 \$
Groupe communautaire L'itinéraire	Café de la maison Ronde - Lieu de médiation culturelle	5 000 \$
Groupe Nekiera'ha	L'autonomisation des femmes des communautés PNQL	30 000 \$
Harmonie Inter-Communautés	Harmonie Inter-Communautés - Listuguj	16 000 \$
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	Suivi communautaire pour écoles secondaires	20 000 \$
Institut du Nouveau Monde	Volet autochtone édition 2016 - École d'été	11 500 \$
Institut nordique du Québec	Forum Santé Nord 2016	6 600 \$
Institut Tshakapesh	Sous le shaputuan	12 500 \$
Institut Tshakapesh	Symposium MAMU - 11e édition	3 000 \$
Institut universitaire en santé mentale Douglas	Enquête sur le logement des Autochtones à Montréal	1 500 \$
Kanien'kehá:ka Onkwawén:na Raotitíóhkwa Language and Cultural Center	Introduction à la spiritualité iroquoise	5 000 \$
Kanien'kehá:ka Onkwawén:na Raotitíóhkwa Language and Cultural Center	Ohero:kon Kahnawake, Rites of Passage	5 000 \$
Kwahiatonhk!	Salon du livre des Premières Nations 2016	7 000 \$
La Boîte Rouge vif	Édition en anglais du livre « Prenons tous place »	5 000 \$

La Boîte Rouge vif	Indian time	5 000 \$
La Boîte Rouge vif	L'événement RETOUR	10 000 \$
Le Grand Pas	Cultural bridge - Pont culturel	5 000 \$
Les Femmes au Tambour de Wendake	Création d'un disque compact	2 800 \$
Les Productions Feux Sacrés	La 4e édition du Rendez-vous des Arts Métissés	5 000 \$
Listuguj Mi'gmaq Development Center	Stratégie anti-racisme 2016	5 000 \$
Madame Gabrielle Côté	Projet Grand Nord	5 000 \$
Madame Irene Chu	Keep your head	6 200 \$
Maison des jeunes de Wemotaci	MDJ de Wemotaci au Festival Présence autochtone	875 \$
Maison des jeunes de Wemotaci	Tournée de valorisation Atikamekw	2 385 \$
Maison du Frère-Moffet	Sculpture « Vérité et réconciliation »	5 000 \$
Maison Missinak	Contrer la violence conjugale	10 000 \$
Maison Missinak	L'art de la résilience	5 000 \$
Mamit Innuat	Appel de projets - Intimidation	1 000 \$
Monsieur Daniel Picard	400 ans de chasse et de traditions	5 000 \$
Monsieur Jeremy Marshall	Salluit Amaruq Hockey Club	2 709 \$
Monsieur Michael Dell	Walk in my World	4 985 \$
MRC du Haut Saint-Laurent	Inventaire archéologique Saint-Anicet	7 700 \$
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	Premières Nations au Marché public du 18e siècle	5 000 \$
Musée des Abénakis	Exposition Regalia : Fierté autochtone	5 000 \$
Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Projet objectif Nunavik	25 000 \$
Nation naskapie de Kawawachikamach	Funérailles de Aisha	5 000 \$
Native North American Travelling College	Akwesasne Tewaathon Festival 2016	5 000 \$
Nunavik Volleyball	Programme régional de volleyball au Nunavik	5 000 \$
Pow Wow international d'Akwesasne	Pow Wow international - 16e édition	1 500 \$
Première Nation Eagle Village - Kipawa	Kipawa Countryfest 2016	1 500 \$
Radio Kushapetsheken Uashat Mak Mani-Utenam	CKAU - Rencontre coutumes et traditions	3 100 \$
Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec et Labrador	Activité du Réseau jeunesse	24 000 \$
Réseau pour la stratégie urbaine de Montréal	Activités du RÉSEAU 2016-2017	5 000 \$
Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik	Atelier et DVD prévention et guérison de l'alcool	5 000 \$
Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik	Rassemblement femmes disparues assassinées	20 000 \$
Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik	Sivunitsavut nunalirlami, Notre avenir en ville	5 000 \$
Société de Communications Attikamek-Montagnaise	Gala de musique autochtone Teweikan	21 500 \$
Société de Communications Attikamek-Montagnaise	Projet de formation - Stations radios SOCAM	13 358 \$
Société de développement du Témiscamingue	Embauche et mentorat d'un garde parc autochtone	14 000 \$
Société de développement économique Uashat mak Mani-Utenam	Programme Nutshimiu-Atusseun 2015	15 000 \$
Société Makivik	TAKU - Exposition de sculptures inuites de Montréal	5 000 \$
Terre en vue	Je vois Montréal	2 000 \$

Tourisme Abitibi-Témiscamingue	Projet CulturAT 2016 : Cercle culturel anicinabe	45 000 \$
Tourisme Wendake	Fêtes de la Nouvelle-France 2016	10 000 \$
Tourisme Wendake	Pow Wow 2016 - Wendake	9 500 \$
Uapashkuss	Sites sacrés innus	7 500 \$
Université du Québec à Montréal	Projet Kaianishkat	1 548 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Colloque sur le projet d'école IPUIT	5 000 \$
UQAM - Service aux collectivités	Fonctionnement du comité des sages - Projet Kaianishkat	4 988 \$
Village nordique de Salluit	Camp de jour de Salluit 2016	10 000 \$
Vitalité Frelighsburg	Lune de corbeau	1 500 \$
Vitalité Frelighsburg	Lune de corbeau	3 700 \$
Total		1 636 619 \$

Projets refusés en 2016-2017

Bénéficiaire	Titre
Indspire Awards	2017 Indspire Awards
Conseil tribal Mamit Innuat	Participation au Rassemblement des aînés
Secrétariat des services et programmes de la nation algonquine	Renforcer le développement durable
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	Acquisition de terrains au lac Chicobi
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Développement jeunesse sport et loisir
Conseil des Atikamekw d'Obedjwan	Tournoi de golf Obedjwan
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre de Wendake	DEP en arts et métiers traditionnels autochtones
Conseil Mohawk de Kanesatake	Iroquoian language summit
Monsieur Frederick Cluney	Album musique Frederick Cluney
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Excursion en rafting pour groupe de femmes de Mingan
École Teueikan	Voyage fin d'année pour jeunes de Mingan
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Soirée de Noël
Conseil des Innus Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam	Levée de fonds pour des Jeux autochtones
Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN)	Rencontre des intervenants régionaux
Société Makivik	Rencontre d'aînés Inuits à Montréal
Festival artistique autochtone à Georgeville	Création artistique
Module du Nord québécois	Art pour un Centre d'hébergement Inuit à Dorval
Monsieur Raymond Chaplin	Bourse d'études
Monsieur Raymond Stone Iwaasa	Cours d'initiation à la éco-pensée et médecine
Monsieur Yvan Bombardier	La mission de paix sur le fleuve Saint-Laurent
Association féminine d'éducation et d'action sociale	50e Congrès provincial - AFEAS
Université Laval	Foresterie autochtone à l'Université Laval
Département d'anthropologie - Université de Montréal	Mitig : semaine de sensibilisation (2e édition)
Café Galerie d'art	Les femmes autochtones au Canada
Monsieur Raynald Robichaud	Pow Wow à Montmagny
Faculté de médecine de l'Université Laval	Projet d'études de besoins - dépendances inuites
École Saint-Joseph de Lévis	Je me souviens, la Nouvelle-France !

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones.

État d'avancement

À l'automne 2016, il a été convenu d'intégrer des mesures visant le rapprochement entre Autochtones et non-Autochtones et la promotion du vivre-ensemble au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*.

Budget ventilé

Outre les salaires des professionnels impliqués au dossier, aucun budget n'a été alloué à l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones* en 2016-2017.

Toutefois, le Secrétariat aux affaires autochtones soutient divers projets ponctuels visant le rapprochement interculturel et la sensibilisation aux réalités autochtones.

Échéancier

Le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* devrait être rendu public au cours de l'année financière 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois de l'histoire des Autochtones.

État d'avancement

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones avait été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui a déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permet d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, l'APNQL n'était pas convaincue que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs visés est de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. L'APNQL n'était toutefois pas en mesure de choisir un autre mois et le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la CVR, en décembre 2015.

Budget ventilé

Outre les salaires des professionnels attirés au dossier, aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones en 2016-2017.

Échéancier

Le SAA n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis. Cet aspect nécessite des discussions avec les organisations autochtones concernées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2016-2017.

- Conformément à la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James* (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à l'ancienne Municipalité de Baie-James le 1^{er} janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie.
- La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésiens de chacune des villes et localités enclavées dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président siègent aussi au conseil avec une voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés cries.
- Le conseil du GREIBJ se réunit aux deux mois et les séances durent normalement deux demi-journées réparties sur deux jours. En 2016-2017, les rencontres ont eu lieu les 25 et 26 mai 2016, les 27 et 28 juillet 2016, les 14 et 15 septembre 2016, les 16 et 17 novembre 2016, les 25 et 26 janvier 2017 ainsi que les 29 et 30 mars 2017.
- Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. La mairesse de Chibougamau, M^{me} Manon Cyr, a agi à ce titre pour les deux premières années de fonctionnement du GREIBJ. Depuis janvier 2016, le grand chef Matthew Coon Come occupe le poste de président. Il agira à ce titre jusqu'au 31 décembre 2017.
- Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cris et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil. De plus, les séances se tiennent en alternance dans les communautés cries et jamésiennes.
- Les séances se sont déroulées dans un climat de collaboration. Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.
- Conformément aux dispositions de cette même loi, le budget du GREIBJ, pour les cinq premières années, doit être approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce dernier a approuvé le budget 2017 du GREIBJ le 1^{er} février 2017. À noter qu'à l'instar des autres organismes municipaux, l'année financière du GREIBJ est l'année civile.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en oeuvre de la *Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake*.

-
- L'Entente en matière de travail entre Kahnawake et Québec a été approuvée par un décret du gouvernement du Québec, le 24 juillet 2014. Cette entente :
 - Permet un régime particulier, mais semblable à celui du Québec dans ses orientations et ses objectifs.
 - Repose sur la coopération entre les institutions du Québec et Kahnawake dans la définition du régime et son application.
 - Définit les règles applicables à la main-d'œuvre mohawk travaillant sur la réserve et sur le pont Honoré-Mercier.
 - D'application générale : elle couvre tous les aspects de la construction (qualification des entrepreneurs et des travailleurs, prévention sur les chantiers, syndicalisation, indemnisation).
 - Kahnawake se dotera d'un Bureau du travail, lequel aura pour mandat d'interagir avec les institutions québécoises : ministère du Travail, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), Commission de la construction du Québec (CCQ) et Régie du bâtiment du Québec (RBQ).
 - En somme, une institution mohawk appliquera un régime reprenant essentiellement les normes du Québec.
 - La *Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake* (ci-après la Loi), donnant suite à certaines des dispositions de l'Entente a été sanctionnée en décembre 2014. Cette loi :
 - Introduit des dispositions assez générales pour permettre de la souplesse dans leur application, tout en respectant l'esprit des lois. Ainsi, la conclusion d'ententes avec les Mohawks de Kahnawake sera possible sans une modification législative à la pièce.
 - Modifie quatre lois du secteur du travail : *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* et la *Loi sur le bâtiment*.
 - N'affecte pas le chantier du Centre hospitalier Kateri Memorial, dans la mesure où l'Entente constitue une entente complémentaire autorisée par la

Loi approuvant l'Entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake de 1984.

- À la suite de l'adoption de la Loi, la Table sectorielle de négociation Québec-Kahnawake en matière de travail a constitué deux groupes techniques : un premier pour préciser le contenu du régime mohawk en matière de qualification des travailleurs et des entrepreneurs et un second pour préciser les termes de la relation entre le Mohawk Self Insurance Program et la CENSST pour l'opération du régime mohawk d'assurance.
- Les travaux du premier groupe technique se sont conclus rapidement, ce qui a permis la qualification de travailleurs et d'entrepreneurs mohawks pour les travaux en cours d'agrandissement et de construction de l'hôpital Kateri Memorial.
- Les autorités de la CNESTT doivent encore approuver la dernière proposition d'entente financière pour l'opération du régime mohawk d'assurance. Les discussions se poursuivent à cet effet.
- Le Bureau mohawk en matière de travail a débuté officiellement ses opérations en 2016. Un emplacement physique sur la réserve a été désigné à cet effet.
- Le comité de liaison chargé d'assurer le suivi de l'entente a siégé à deux reprises au cours des derniers mois.
- Les discussions concernant la contribution financière du gouvernement du Québec pour l'opérationnalisation du régime mohawk en matière de travail se poursuivent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2016-2017 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

La liste des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposée au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

1 - Entente de financement - Soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil des Innus de Ekuanitshit (chef)

Date de signature: 14 avril 2016

2 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Démarrage dépanneur L'M ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Dépanneur L'M (propriétaire)

Date de signature: 14 avril 2016

3 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Développement dépanneur Muashk ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Dépanneur Muashk (promoteur)

Date de signature: 14 avril 2016

4 - Entente de financement de développement économique mobilisateur dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Étude économique SOCAM ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de communication Atikamekw Montagnais inc. (directeur général)

Date de signature: 15 avril 2016

5 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Serveur informatique de Pikogan ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (chef)

Date de signature: 28 avril 2016

6 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil de la nation huronne-wendat), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA pour le projet « Réaménagement des bureaux administratifs ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (vice-président développement des affaires)
Conseil de la nation huronne-wendat (directeur services administratifs)

Date de signature: 1 mai 2016

7 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Projet Sakihikan - Étude de faisabilité ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque inc. (directrice générale)

Date de signature: 2 mai 2016

8 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil d'avoir recours à l'expertise nécessaire pour participer à l'élaboration des modalités d'harmonisation et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (secrétaire aux affaires gouvernementales et stratégiques)

Date de signature: 4 mai 2016

9 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Les Pneus GLC ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Les Pneus GLC (propriétaire)

Date de signature: 11 mai 2016

10 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Marché d'alimentation Manawan ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature: 13 mai 2016

- 11 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Équipements pour opérations forestières ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Entreprise forestière Amisk (président)
- Date de signature:** 24 mai 2016
-
- 12 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Renovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (directrice générale)
- Date de signature:** 25 mai 2016
-
- 13 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire - hors réserve
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Renovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (directrice générale)
- Date de signature:** 25 mai 2016
-
- 14 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition du magasin Jean Landry ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Les Entreprises Marc-Antoine Ishpatao, (promoteur)
- Date de signature:** 31 mai 2016
-
- 15 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Acquisition du magasin Jean Landry ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Marc-Antoine Ishpatao (promoteur)
- Date de signature:** 31 mai 2016
-

- 16 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Démarrage Institut Yarha »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Démarrage Institut Yarha (promoteur)

Date de signature: 31 mai 2016

- 17 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Construction d'un édifice multifonctionnel ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John (chef)

Date de signature: 2 juin 2016

- 18 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Conseil de la nation huronne-wendat (vice-grand chef)

Date de signature: 7 juin 2016

- 19 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Agrandissement du centre administratif du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature: 7 juin 2016

- 20 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Ajout d'un troisième versement au financement sans modifier le montant octroyé.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Tourisme autochtone du Québec (directeur général)

Date de signature: 13 juin 2016

- 21 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Parc familial ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Innus de Pessamit (chef)

Date de signature: 21 juin 2016

- 22 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Construction d'un nouveau centre administratif ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Abénakis d'Odanak (chef)

Date de signature: 21 juin 2016

- 23 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « NuSpa Beauty & Wellness ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
NuSpa Beauty & Wellness (propriétaire)

Date de signature: 21 juin 2016

- 24 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement de l'ORGANISME par le SAA pour lui permettre de réaliser les activités décrites à l'annexe de l'entente.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
DestiNations (président)

Date de signature: 28 juin 2016

- 25 - Entente de financement de développement économique mobilisateur dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Cellule d'intervention structurante ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Tourisme Autochtone Québec (directeur général)

Date de signature: 7 juillet 2016

- 26 - **Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Ajouter un versement sans modifier le montant octroyé par rapport au projet initial.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Innus de Pessamit (chef)
Date de signature: 13 juillet 2016
-
- 27 - **Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Développement Prémontex ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Prémontex enr. (président)
Date de signature: 13 juillet 2016
-
- 28 - **Entente de financement de développement économique dans le cadre du fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition de machinerie - Coopérative de solidarité de Pikogan ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Coopérative de solidarité de Pikogan (directeur général)
Date de signature: 18 juillet 2016
-
- 29 - **Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Complexe hôtelier Uashat ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société Hôtelière Kuei S.E.C. (président)
Date de signature: 10 août 2016
-
- 30 - **Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du centre communautaire de Lac-Simon ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (président)
Date de signature: 17 août 2016
-

31 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage, à même la subvention octroyée par lui à l'Emprunteur, à remettre directement à l'institution financière pour le compte de l'Emprunteur, chaque versement de capital et d'intérêts prévu à l'Offre de financement, jusqu'à parfait paiement des obligations de l'Emprunteur envers l'Institution financière en capital, intérêts et frais.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Centrale Desjardins (directrice principale et vice-présidente ventes)
Administration régionale Kativik (présidente et trésorière)

Date de signature: 31 août 2016

32 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Plan triennal 2015-2018 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature: 12 septembre 2016

33 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation de la chapelle et du bâtiment attenant ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Patrimoine Anishnabe de Lac-Simon (présidente)

Date de signature: 12 septembre 2016

34 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones volet infrastructure communautaire

Objet :

Secrétariat aux affaires autochtones (Secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Timiskaming (chef)

Date de signature: 12 septembre 2016

35 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Garantir auprès de la CDEM le prêt contracté par Mme Sonia De Grand'Maison, faisant affaire sous la dénomination sociale de Centre La Loba, jusqu'à concurrence de 17 740 \$ pour une durée maximale de 5 ans tel qu'il appert à la « Convention de prêt », signée le 23 novembre 2015.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
La Corporation de développement économique montagnaise (CDEM) (directeur général)

Date de signature: 12 septembre 2016

- 36 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Décapage et réparation de meubles antiques - Pierre Cloutier ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Les Entreprises Pierre Cloutier (propriétaire)
Date de signature: 22 septembre 2016
-
- 37 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Garantie bancaire - Sobeys - Comptoir Atowkinatok ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société en commandite Comptoir Atowkinatok (président)
Date de signature: * 22 septembre 2016
-
- 38 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Épicerie Bérubé ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
9341-9240 Québec inc. (président)
Date de signature: 22 septembre 2016
-
- 39 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Aide au développement économique local ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Première Nation de Timiskaming (chef)
Date de signature: 22 septembre 2016
-
- 40 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Rénovateur Amiskw Bricoleur ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Rénovateur Amiskw Bricoleur Inc. (présidente)
Date de signature: 26 septembre 2016
-

- 41 - Entente de financement de développement économique Jeunes Entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Authentique Origine ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Authentique Origine (président)

Date de signature: 29 septembre 2016

- 42 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Garage Service Plus D.G.L. ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Garage Service Plus D.G.L. Enr. S.E.N.C. (présidente)

Date de signature: 29 septembre 2016

- 43 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Acquisition d'un système intégré d'information de gestion ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Nation Huronne-Wendat (directeur des services administratifs)

Date de signature: 4 octobre 2016

- 44 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modifier l'Entente de financement conclue par les parties, le 20 juillet 2015, à l'égard des coûts du projet.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature: 12 octobre 2016

- 45 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Surfaceuse de marque Zamboni ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil des Innus d'Unamen Shipu (chef)

Date de signature: 12 octobre 2016

46 - Convention (financière)

Objet :

Aux fins de remboursement du capital, des intérêts et des autres frais, le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Projets autochtones du Québec), à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA, conformément au Contrat de prêt à terme, pour le projet « Construction d'un refuge pour personnes itinérantes autochtones à Montréal ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Desjardins du Complexe Desjardins (directrice de comptes)
Projets autochtones du Québec (directrice)

Date de signature: 12 octobre 2016

47 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Nanabush Café and Laundromat ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Pouvoirie Anishnabek Inc. (WLFN) (président)

Date de signature: 17 octobre 2016

48 - Entente de financement - soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice générale)

Date de signature: 17 octobre 2016

49 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le remboursement des sommes versées en vertu de l'exécution de la Lettre de garantie jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour le projet « Garantie bancaire - Sobeys - Comptoir Atowkinatok ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Desjardins de La Tuque (représentante de la Caisse)

Date de signature: 17 octobre 2016

50 - Entente de financement - soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la négociation entourant la mise en oeuvre des engagements en matière de foresterie, de développement économique et de création d'une réserve découlant de l'entente-cadre conclue entre le Conseil et le gouvernement du Québec en 2008.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones représenté par la secrétaire générale associée)

Première Nation de Longue-Pointe (Winneway) (directrice générale)

Date de signature: 17 octobre 2016

51 - Entente de financement - soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de soutenir les activités d'un réseau d'experts dans le domaine de la consultation autochtone, de l'accommodement et des activités afférentes.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones représenté par la secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur)

Date de signature: 20 octobre 2016

52 - Avenant à l'entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modifier l'entente conclue par les parties le 22 septembre 2016 en ce qui a trait aux coûts du projet.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 26 octobre 2016

53 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès du Prêteur le prêt contracté par l'Emprunteur (Pétrole Cadeko Inc.) jusqu'à concurrence de 75 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans, pour le projet « Garage Service Plus D.G.L. Enr. S.E.N.C. »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Pétrole Cadeko inc. (président)

Date de signature: 3 novembre 2016

54 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet services directs (PAAMU)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Rassemblement - Création du réseau d'entraide et de partage en soutien aux femmes autochtones ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Femmes autochtones du Québec inc. (présidente)

Date de signature: 3 novembre 2016

55 - Convention (financière)

Objet :

Aux fins de remboursement du capital, des intérêts et des autres frais, le SAA désire d'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Centre d'amitié autochtone La Tuque), à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA, et ce, conformément au Contrat de prêt à terme pour le projet « Rénovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Caisse Desjardins de La Tuque (représentante)

Centre d'amitié autochtone La Tuque (directrice générale)

Date de signature: 8 novembre 2016

56 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - Volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Centre de santé et de services sociaux algonquin ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 14 novembre 2016

57 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Aide au développement économique local ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Première Nation de Wolf Lake (chef)

Date de signature: 14 novembre 2016

58 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Acquisition d'un crabier ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Première Nation Malécite de Viger (Grand Chef)

Date de signature: 18 novembre 2016

59 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II Volet mobilisateur

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Conseiller en fiscalité ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)

Date de signature: 18 novembre 2016

60 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par le Centre d'amitié autochtone La Tuque jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans, pour le projet « Rénovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Caisse Desjardins de La Tuque (représentante)

Date de signature: 21 novembre 2016

61 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Coopérative de travail Inter-Nations ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Coopérative de travail Inter-Nations (président)

Date de signature: 21 novembre 2016

62 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Volet infrastructure communautaire

Objet :

Modifier l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Volet infrastructure communautaire concernant le projet « Community Recreational Infrastructure ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Première Nation Timiskaming (chef)

Date de signature: 23 novembre 2016

63 - Entente de financement - Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Ministre responsable des Affaires autochtones (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice générale)

Date de signature: 29 novembre 2016

64 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modalités de financement du projet intitulé « Domaine Notcimik ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Domaine Notcimik Inc. (présidente)

Date de signature: 29 novembre 2016

65 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (la Coopérative de travail Inter-Nations) jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans, pour le projet « Coopérative de travail Inter-Nations ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Caisse Desjardins de Pekuakami (directrice de comptes)

Date de signature: 29 novembre 2016

66 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Reconstruction Ébénisterie Shakashtueu ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Monsieur Michel Rock (promoteur)

Date de signature: 1 décembre 2016

67 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement de l'ORGANISME par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)

Date de signature: 6 décembre 2016

68 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Réfection de l'église ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de bande des Mícmacs de Gesgapegiag (chef)

Date de signature: 14 décembre 2016

69 - Avenant à l'Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modifier l'entente conclue par les parties le 17 octobre 2016 afin de préciser la portée du financement accordé par le SAA.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Secrétariat Mí'gmawei Mawiomi (directrice générale)

Date de signature: 19 décembre 2016

- 70 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Eastern Door ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Eastern Door (propriétaire)
Date de signature: 19 décembre 2016
-
- 71 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Étude sur les ménages de Kahnawake 2016 ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks de Kahnawake (grand chef)
Date de signature: 20 décembre 2016
-
- 72 - Convention (financière)
Objet :
Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, concernant le projet « Atelier d'entretien communautaire et aire d'entreposage ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Royale du Canada (directrice principale des comptes)
Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon (chef)
Date de signature: 5 janvier 2017
-
- 73 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Acquisition d'une resurfaceuse ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)
Date de signature: 11 janvier 2017
-
- 74 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du centre communautaire ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Nation naskapie de Kawawachikamach (chef)
Date de signature: 16 janvier 2017
-

75 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du centre de loisirs multifonctionnel ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Nation naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 16 janvier 2017

76 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Amender l'entente conclue entre les parties le 30 juillet 2015 concernant le projet « Amélioration des infrastructures de loisirs à Opitciwan ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature: 30 janvier 2017

77 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones volet Infrastructure communautaire

Objet :

Amender l'entente conclue entre les parties le 10 février 2014 concernant le projet de construction d'une résidence pour aînés avec un espace communautaire.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature: 30 janvier 2017

78 - Entente concernant le traitement administratif des devis et des contrats de services professionnels relatifs à la réalisation de travaux de recherche et autres travaux reliés en matière autochtone

Objet :

Convenir d'un processus visant à encadrer la gestion des fonds alloués par le MERN pour permettre la réalisation des travaux qui peuvent être requis en matière autochtone, d'établir des mécanismes de concertation entre les parties impliquées dans la réalisation des activités visées par la présente entente et d'établir les responsabilités respectives de chacune des parties, de même que leurs responsabilités collectives.

Parties :

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (sous-ministre)

Procureure générale du Québec (sous-procureure générale par intérim)

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Date de signature: 30 janvier 2017

79 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, conformément au Contrat de prêt à terme, relativement au projet « Agrandissement du centre administratif du Grand Conseil de la nation Waban-Aki ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (vice-président Développement des affaires - Opérations)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature: 31 janvier 2017

80 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Construction d'une piscine intérieure à l'Hôtel-Musée Premières Nations ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la nation huronne-wendat (grand chef)

Date de signature: 2 février 2017

81 - Avenant à l'Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Amender l'entente de financement signée le 28 juin 2016 de façon à y apporter les changements appropriés et souhaités par les parties.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
DestiNations (président)

Date de signature: 7 février 2017

82 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Grand Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (directeur général)

Date de signature: 9 février 2017

83 - Entente sur la consultation et l'accommodement

Objet :

Les parties conviennent de l'opportunité de conclure une entente prévoyant des mécanismes de consultation s'appliquant aux projets d'exploration minière ainsi qu'aux projets miniers assujettis ou non au processus d'évaluation environnementale du Québec méridional sur un territoire d'application mutuellement convenu.

Parties :

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef)
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones, le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)

Date de signature: 16 février 2017

84 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté le 16 décembre 2016 par Armatech inc. jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Nationale du Canada (représentant)

Date de signature: 22 février 2017

85 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Service alimentaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)

Date de signature: 2 mars 2017

86 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Service d'hébergement ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)

Date de signature: 2 mars 2017

87 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement de l'ORGANISME par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean (directrice générale)

Date de signature: 13 mars 2017

- 88 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Dépanneur Eneri ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
C & C SENC (Dépanneur Eneri) (présidente)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 89 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Dépanneur Eneri ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
C & C SENC (Dépanneur Eneri) (présidente)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 90 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Dépanneur Eneri ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
C & C SENC (Dépanneur Eneri) (présidente)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Agent de liaison ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (Grand chef)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 92 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Arena Pavillon ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)
Date de signature: 13 mars 2017
-

93 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par M. Normand Sioui, faisant affaire sous la dénomination sociale de Prémontex Enr., concernant le projet « Développement Prémontex Enr. ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Banque Royale du Canada (directrice principale de comptes)

Date de signature: 13 mars 2017

94 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Services urbains en développement social et intervention psychosociale ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre de développement communautaire autochtone à Montréal (CDCAM) (présidente)

Date de signature: 22 mars 2017

95 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Tshiueten ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone du Saguenay (directeur général par intérim)

Date de signature: 22 mars 2017

96 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Implantation des services urbains ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone du Lac Saint-Jean (CAALSJ) (directrice générale)

Date de signature: 29 mars 2017

97 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par Mme Sindy Gamelin dans le cadre du projet « Démarrage boutique SIN ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Société de crédit commercial autochtone (vice-président, Développement des affaires)

Date de signature: 30 mars 2017

- 98 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Sommet 2017 sur le développement du leadership de la jeunesse urbaine autochtone »
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (Secrétaire générale associée)
Productions Feux Sacrés (directrice générale)
Date de signature: 30 mars 2017
-
- 99 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Amender l'Entente de façon à y apporter les changements appropriés et souhaités par les parties.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Eastern Door (propriétaire)
Date de signature: 30 mars 2017
-
- 100 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Boutique SDN ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Sindy Gamelin
Date de signature: 30 mars 2017
-
- 101 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
Parties :
Gouvernement du Québec (la secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la Nation Huronne-Wendat (le Grand chef)
Date de signature: 31 mars 2017
-
- 102 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
Parties :
Gouvernement du Québec (la secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (le chef)
Date de signature: 31 mars 2017
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS concernant un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est responsable de la mise en œuvre du *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*.

Aucun comité tripartite ayant pour objectif de réaliser les actions prévues dans ce plan directeur n'a été mis en place, puisque ce mandat relève plutôt d'un comité de vigie formé d'experts en santé et services sociaux. Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres.

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) coordonne actuellement l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits dont l'objectif est non seulement de consolider les efforts gouvernementaux, mais également de renouveler l'action gouvernementale en cette matière et d'en assurer, pour la première fois, une véritable cohésion. À cet effet, il a été convenu que l'ensemble des mesures spécifiques aux Autochtones qui auraient dû se retrouver dans les différents plans d'action sectoriels des ministères et organismes s'inscrirait dorénavant dans ce plan d'action.

De plus, le SAA assure, en collaboration avec la CSSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de santé pour les Premières Nations. Actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

Le SAA participe, entre autres, au comité de travail ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution visant à résoudre la problématique de personnes devant quitter leur communauté afin de recevoir des traitements médicaux en milieu urbain. Ce comité regroupe l'ensemble des intervenants en matière de santé et de services sociaux et est présidé par la CSSSPNQL.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2016-2017 qui n'ont pas été reconduits en 2017-2018, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2017-2018.

Crédits demandés au Conseil du trésor :

Programme 04 : 266 745 500 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. Dans un communiqué de presse daté du 18 novembre 2016, le ministre responsable des Affaires autochtones affirme que « [d]epuis les révélations des événements [de Val-d'Or], en octobre 2015, nous avons déployé un bon nombre de mesures concrètes pour aider les femmes autochtones ». Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la diffusion du reportage de l'émission *Enquête* sur les agressions alléguées d'agents de la Sûreté du Québec contre des femmes autochtones.
-

Exposé de la situation

Le 4 novembre 2015, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, accompagné du ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, M^{me} Lucie Charlebois, ainsi que du député d'Abitibi-Est, M. Guy Bourgeois, ont rencontré l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) sur les suites des événements de Val-d'Or.

À la suite de cette rencontre, le premier ministre a annoncé des mesures totalisant 6,1 M\$ afin de venir en aide aux Autochtones qui se trouvent en situation de vulnérabilité sur le territoire de Val-d'Or. Les ministères et organismes suivants ont notamment été mis à contribution : le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), le ministère de la Justice, le ministère de la Sécurité publique et la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Actions réalisées - Aide directe au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :

En résumé, le financement de 6,1 M\$ a permis le renforcement des services de première ligne au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), l'ouverture du centre de jour *Chez Willie*, le soutien au projet *Kinawit* pour l'aménagement du site de ressourcement et le démarrage du projet *Kijaté* pour la construction de 24 unités de logements sociaux :

1. **Renforcement des capacités d'accueil du CAAVD** en appuyant le développement de ses capacités d'intervention de première ligne. Deux intervenants psychosociaux ont joint l'équipe du CAAVD. Un poste de coordonnateur des services d'accès à la justice a également été créé et financé par le SAA. Le CAAVD s'est également enrichi d'une ressource en conseil clinique post-crise qui veille à l'arrimage entre les différents services disponibles et offre un support clinique aux intervenants.
2. **Ouverture du centre de jour *Chez Willie***, pour les personnes en situation d'itinérance et pour les femmes en difficulté, notamment celles qui vivent de la prostitution. Le CAAVD a procédé à l'embauche de quatre accueillants et deux intervenants psychosociaux pour le centre de jour.

3. **Soutien à l'aménagement d'un site de ressourcement autochtone *Kinawit*** : Le projet *Kinawit* se veut également un lieu de rencontre entre Autochtones et non-Autochtones. Depuis sa préouverture au mois d'août 2016, le CAAVD a été en mesure de constater l'intérêt de la clientèle. À l'heure actuelle, les rénovations du chalet principal ont été complétées, de même que le stationnement et l'aménagement d'infrastructures traditionnelles. Par ailleurs, une gestionnaire pour le site a été embauchée au mois de février dernier par le CAAVD, dont le mandat prioritaire concerne la finalisation du plan stratégique et du plan d'action associé au projet d'économie sociale devant se déployer sur le site. L'inauguration officielle du site est prévue pour le 21 juin 2017.
4. **Projet *Kijaté*** : La construction de 24 unités de logements sociaux pour familles autochtones. La lettre d'engagement définitif de la SHQ a été reçue le 21 décembre 2016 et le contrat avec l'entrepreneur général a été signé le 10 janvier dernier. Les travaux ont débuté dans la semaine du 16 janvier 2017 et si tout se déroule bien, le bâtiment devrait être livré en décembre 2017. À terme, l'intégration des premières familles autochtones devrait se faire au mois de janvier ou mars 2018.

Sommes engagées

INVESTISSEMENTS À VAL-D'OR MONTANT

SAA

CAAVD - Renforcement des capacités/Honoraires professionnels	69 798 \$
Refuge de jour « Chez Willie » - Accueillants et intervenants psychosociaux	180 862 \$
Refuge de jour « Chez Willie » - Remboursement hypothécaire	119 000 \$
Logements sociaux Kijaté - Manque à gagner	150 000 \$
Kinawit - Lieu de ressourcement culturel et de rapprochement des peuples	631 002 \$

TOTAL SAA
1 150 662 \$

MSSS

CAAVD - Renforcement des capacités d'intervention psychosociale	187 000 \$
Refuge de jour « Chez Willie » - Accueillants et intervenants psychosociaux	100 000 \$

TOTAL MSSS
287 000 \$

SHQ

Logements sociaux Kijaté - Subvention programme AccèsLogis Québec	2 078 400 \$
Logements sociaux Kijaté - Garantie de prêt	3 994 205 \$

TOTAL SHQ
6 072 605 \$

GRAND TOTAL
7 510 267 \$

Actions réalisées – Autres initiatives du gouvernement du Québec :

Le gouvernement a mis en place une **ligne 1 800** sous la supervision de l'organisme Services parajudiciaires autochtones du Québec afin de faciliter l'accès aux femmes autochtones qui souhaitent dénoncer tous les gestes inadmissibles de nature criminelle qui auraient pu être posés à leur égard par un policier en territoire québécois. Les femmes concernées peuvent donc déposer une plainte en toute confiance et être accompagnées par un organisme qui a pour vocation de servir les communautés autochtones.

Le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre sur pied une **initiative d'intervention dans le domaine social pour les Autochtones** vivant en milieu urbain. Cet engagement s'est concrétisé par la création de Tables en accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones. Composées d'une Table centrale de coordination et des Tables locales d'accessibilité aux services, elles ont pour mandat de prendre la mesure des besoins et d'identifier des pistes de solution pour améliorer l'accessibilité et la continuité des services en milieu urbain pour les Autochtones. On trouve des Tables locales dans les villes de Val-d'Or, Maniwaki, La Tuque / Trois-Rivières et Sept-Îles. Des discussions ont présentement cours en vue de la création d'une cinquième table locale, à Montréal.

Le **budget 2016-2017 consacre une somme totale de 8,9 M\$ sur cinq ans aux organismes communautaires urbains**. De cette somme, 5 M\$ sont consacrés au renforcement et à la mise en place de services directs aux citoyens autochtones. Une somme de 3,9 M\$ est quant à elle consacrée à la construction et à la rénovation d'infrastructures. Cet engagement financier du gouvernement du Québec s'est mécanisé par la mise sur pied du *Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain (PAAMU)* dont la gestion a été déléguée au Secrétariat aux affaires autochtones. Le PAAMU vise à améliorer les conditions de vie des Autochtones dans les villes du Québec, en donnant aux organismes communautaires desservant cette clientèle les moyens de lui offrir des services directs de qualité.

Le gouvernement du Québec a également annoncé la mise en œuvre d'une action intégrée en matière de développement social autochtone par l'entremise du ***Plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone***. Ainsi, plutôt que de continuer à intervenir de façon fragmentée par l'intermédiaire de plans d'action sectoriels distincts, le gouvernement soutiendra désormais les milieux autochtones au moyen d'un plan d'action intégré pour le développement social autochtone. Ce changement de paradigme permettra de bonifier l'action gouvernementale en la matière, tout en s'assurant de la cohérence de celle-ci.

La Sûreté du Québec a annoncé une série de mesures concernant le secteur de la Vallée-de-l'Or, notamment l'ajout de caméras dans les autopatrouilles du poste de la Vallée-de-l'Or.

En décembre 2016, le gouvernement du Québec a annoncé officiellement le lancement d'une enquête publique sur les relations entre certains services publics gouvernementaux et les Autochtones. **La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : « écoute, réconciliation et progrès »** se penchera sur toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics aux Autochtones. L'enquête portera sur les quinze dernières années et elle devra remettre son rapport au plus tard le 30 novembre 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Liste des rencontres

Une première rencontre a eu lieu le 28 mars dernier, à Wendake, entre des membres de l'équipe de l'*Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (ci-après Commission nationale) et des représentants du ministère de la Justice (MJQ) ainsi que du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).

L'objectif de cette rencontre était d'établir les paramètres généraux de collaboration, de discuter du mandat de la Commission nationale, de connaître les étapes en cours et à venir et, finalement, d'échanger sur la production et la gestion documentaire.

Lorsque la Commission nationale aura déterminé ses règles et procédures, son champ d'action et son calendrier de travail, le gouvernement du Québec prendra les mesures pour faciliter le travail de celle-ci, particulièrement pour la production des documents et des renseignements demandés.

Actions posées

Une structure de gouvernance a été mise en place afin de faciliter la participation du gouvernement du Québec à la Commission nationale et aux travaux afférents à celle-ci sur la scène pancanadienne. Le SAA et le MJQ ont la responsabilité de coordonner les travaux.

Un comité directeur, regroupant les sous-ministres ou secrétaires généraux des ministères concernés, aura pour mandat de faire le suivi des travaux auprès des autorités gouvernementales et d'émettre les orientations relatives aux demandes formulées par la commission. Ce comité s'est réuni le 18 avril dernier.

Un groupe de travail, codirigé par le SAA et le MJQ et regroupant les représentants désignés des ministères respectifs, assurera la coordination interministérielle de l'ensemble des travaux. Une première rencontre a eu lieu le 19 avril 2017.

Sommes engagées

Aucune somme n'a été engagée dans le cadre de cette enquête.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demanda de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. Liste des rencontres de consultation entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones dans le cadre du projet d'oléoduc TransCanada Énergie-Est. Inclure, le cas échéant, les ordres du jour, la liste des participants, les procès-verbaux et les sommes engagées pour chacune des rencontres.

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux affaires autochtones de répondre à cette question puisque les consultations autochtones entreprises dans le cadre du projet d'oléoduc TransCanada Énergie Est sont réalisées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.

Le plan d'affaires, comprenant le plan d'aménagement et le plan d'habitation d'un village permanent pour la communauté de Kitcisakik dans le secteur du lac Ribot, situé à environ 10 km du site actuel, est complété depuis quelques années. Un référendum sur le projet a été tenu à Kitcisakik, en 2013, avec le résultat que 57 % des votes étaient en faveur d'un déménagement au lac Ribot. Le conseil de bande, comme la communauté, est profondément divisé sur cet enjeu, si bien qu'aucune résolution confirmant le déménagement n'a été adoptée. À défaut d'avoir en main une telle résolution, Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) informait la communauté, au printemps 2015, que le projet de nouveau village *Wanaki* serait désormais suspendu jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, aucune action particulière de la part du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a eu lieu en 2015-2016.

Les problématiques d'infrastructures et de conditions de vie à Kitcisakik, notamment celles de l'électrification des habitations, de l'approvisionnement en eau potable et des conditions de logement, ne peuvent trouver de résolution durable sans le déménagement de la communauté. À cet égard, si le gouvernement du Québec est prêt à prendre ses responsabilités lorsque cela est pertinent, il est important de souligner que c'est au gouvernement fédéral qu'incombe la responsabilité d'assurer des conditions de vie de qualité à la population.

C'est dans cette optique que le SAA, AANC et le conseil de bande de Kitcisakik tiennent actuellement des discussions au sujet de leurs investissements respectifs dans l'amélioration des infrastructures actuelles de la communauté, et ce, indépendamment des développements du projet *Wanaki*. Conformément aux compétences respectives, des travaux de rénovation et de construction pourront être envisagés pour certains bâtiments administratifs et communautaires ainsi que des installations sanitaires, et ce, tout en respectant les priorités exprimées par la communauté.

À cet effet, le gouvernement du Québec a annoncé dans le budget 2016-2017 un investissement de deux millions de dollars sur cinq ans dans un *Programme spécial de rénovation de maisons* de la communauté algonquine de Kitcisakik de la Société d'habitation du Québec. Ces investissements ont permis de rénover et d'agrandir neuf maisons en 2016-2017 et ainsi améliorer sensiblement les conditions de vie des habitants. À terme, ce sont les 90 habitations de la communauté qui auront été rénovées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. État d'avancement du projet de création de la 10^e communauté crie Washaw Sibi Eeyou. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SAA ont assisté, des actions réalisées et des sommes engagées dans ce dossier.

-
- La création de la communauté de Washaw Sibi est revendiquée par certains Cris établis pour la plupart aux environs ou dans la réserve de Pikogan, située près d'Amos, sur le territoire de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), dans sa zone sud, comportant des restrictions à l'application de certains de ses chapitres. Les Cris de Pikogan, nommés « Washaw Sibi Eeyou », désirent fonder la 10^e bande crie et construire un village où les résidents bénéficieraient de tous les avantages que la CBJNQ procure.
 - Cette revendication est soutenue par le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et par le Gouvernement de la nation crie (GNC), dont les instances tiennent compte de la voix des Cris de Washaw Sibi depuis 2003, sans qu'ils siègent pour autant à leurs conseils au même titre que les neuf autres communautés cries conventionnées.
 - Cette revendication n'a fait l'objet d'aucune réponse officielle de la part du gouvernement du Québec et le statut des Cris de Washaw Sibi n'est confirmé ni par une loi ni par une quelconque forme d'entente engageant le gouvernement du Québec. Indépendamment de cela, les Cris travaillent à la reconnaissance de la communauté.
 - Le grand chef du GCC(EI) et ses deux prédécesseurs ont fait valoir, à diverses occasions, la problématique que vivent les membres de Washaw Sibi, ne pouvant prétendre à tous les avantages de la CBJNQ au même titre que les autres bénéficiaires cries résidant dans les communautés sises en terres de la catégorie IA. Il dénonce une disparité de leurs conditions de vie, jugées moins bonnes que celles des autres communautés cries conventionnées. Il cherche un engagement de la part du gouvernement du Québec pour donner suite à la revendication.
 - La reconnaissance officielle de la communauté en tant que bande est de compétence fédérale.
 - Ainsi, pour l'année financière 2016-2017, il n'y a aucune rencontre à laquelle des fonctionnaires du Secrétariat aux affaires autochtones ont assisté et aucune somme n'a été engagée dans ce dossier.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2017-2018 et la liste des dépenses abolies en conséquence (application du cran d'arrêt)

Veillez vous référer à la réponse de la question 48 de la section 2 renseignements généraux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 2.1.4 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « L'enrichissement du site Web du Secrétariat aux affaires autochtones et la bonification des outils de communication existant afin d'informer les Premières Nations et les Inuits sur les initiatives gouvernementales et autochtones visant à prévenir et à contrer l'intimidation ».

État d'avancement

Au printemps 2016, un « bouton clique » menant directement sur la section du site du ministère de la Famille dédié à la problématique de l'intimidation a été ajouté à la page d'accueil du site Web du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).

À l'été 2016, une section dédiée à la problématique de l'intimidation a été ajoutée au site Web du SAA.

Cette section présente brièvement la problématique de l'intimidation telle que vécue par les Premières Nations et les Inuits. Nous y retrouvons des liens vers le plan d'action du ministère de la Famille ainsi que le compte rendu de la journée de réflexion autochtone.

C'est également à partir de cette section que le SAA a fait la promotion de l'appel de projets autochtones visant à prévenir et contrer l'intimidation. On pouvait également s'y procurer le guide d'information de l'appel de projets ainsi que le formulaire.

Afin d'assurer l'accessibilité de l'information, la section du site Web du SAA dédiée à la problématique de l'intimidation et les documents qui s'y trouvent sont accessibles en français et en anglais.

Plusieurs courriels ont été acheminés aux principales organisations autochtones, notamment pour les informer de la mise en ligne d'information.

Budget ventilé

Outre les salaires des professionnels attirés au dossier, des frais de traduction de 149,47 \$ ont été engagés en 2016-2017.

Échéancier de mise en œuvre

Pour l'instant, aucune autre action n'est prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 3.19 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « Partager les connaissances et les expériences du MEESR (sic) avec les commissions scolaires Crie et Kativik et les organisations autochtones qui offrent des services en éducation ».

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est responsable de la mise en œuvre du point 3.19. En conséquence, il revient au MEES de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre du point 4.8 du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée », c'est-à-dire : « Soutenir des initiatives visant l'adaptation aux réalités des Premières Nations et des Inuits, selon les besoins, d'outils de prévention, d'intervention et de soutien en matière d'intimidation ».

État d'avancement

Au printemps 2016, un comité de mise en œuvre de la mesure 4.8 composé du ministère de la Famille, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Sécurité publique a été mis sur pied.

Le comité a travaillé sur le guide d'information de l'appel de projets autochtones au cours de l'été 2016.

Le 29 septembre 2016, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) mettait en ligne, à la section dédiée à la problématique de l'intimidation en milieu autochtone, le guide d'information de l'appel de projets ainsi que le formulaire d'application et publiait un communiqué de presse annonçant publiquement l'appel de projets.

Sur les 21 projets reçus, quatorze ont été retenus.

Les lettres d'annonce, incluant un premier versement, ont été postées le 28 mars suivant.

Budget ventilé

Un budget de 250 000 \$ (100 000 \$ en 2016-2017 et 150 000 \$ en 2017-2018) est mis à la disposition du SAA par le ministère de la Famille pour la mise en œuvre de la mesure 4.8.

L'appel de projets a permis d'engager 230 525 \$ et les versements effectués en 2016-2017 totalisent 100 000 \$. Le montant de 19 475 \$ restant sera éventuellement engagé afin de financer un projet en lien avec la problématique de l'intimidation.

Finalement, outre les salaires des professionnels attitrés au dossier, des frais de 878,99 \$ ont été engagés en 2016-2017 pour la traduction des documents en lien avec l'appel de projets et l'annonce des projets retenus ou refusés.

Échéancier de mise en œuvre

Les rapports finaux des projets sont attendus au cours de l'hiver 2018. Ceux-ci permettront aux SAA de procéder aux deuxième et dernier versements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. État d'avancement, budget ventilé, sommes réservées pour l'année financière 2017-2018 et échéancier du Plan d'action gouvernemental en matière de développement social autochtone.

Le gouvernement du Québec propose un *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* (Plan d'action). Comme c'est le cas pour chaque plan d'action concernant les Autochtones, des consultations ont été tenues avec eux; celles-ci ont eu lieu les 25 et 26 janvier 2017, à Québec. Au total, ce sont plus de 80 communautés et villages nordiques, organisations politiques ou organismes de services autochtones qui ont pu exprimer leurs besoins et proposer des pistes d'action.

Les quinze ministères et organismes gouvernementaux qui participent aux travaux d'élaboration ont soumis des propositions de mesures dans les différents champs du développement social et culturel. Le budget du gouvernement du Québec 2017-2018 prévoit un investissement de 60 M\$ en nouveaux crédits, pour une période de cinq ans. Ces sommes seront puisées à même le Fonds de suppléance. Par ailleurs, près de 70 M\$ qui seront pourvus à même les crédits réguliers des ministères viennent compléter le financement des mesures du Plan d'action. Un travail de concertation interministériel est en cours dans le but de finaliser les mesures qui seront intégrées au Plan d'action.

Le Plan d'action n'ayant pas encore été rendu public, il est impossible pour le moment, de préciser une quelconque ventilation des sommes requises pour la mise en œuvre des mesures. Pour les mêmes raisons, le Secrétariat aux affaires autochtones n'est encore pas en mesure en ce moment d'identifier les sommes qui seront requises pendant l'année 2017-2018.

Le lancement du Plan d'action est prévu pour l'année financière 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

29. État d'avancement, budget ventilé, sommes réservées pour l'année financière 2017-2018 et échéancier de la commission « Écoute, réconciliation et progrès ».

État d'avancement

Le gouvernement a annoncé, le 21 décembre 2016, la création d'une commission d'enquête provinciale intitulée *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec* (ci-après, la Commission provinciale) qui aura pour mandat principal d'enquêter, de constater les faits et de faire des recommandations quant aux actions concrètes à mettre en place par le gouvernement du Québec et les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer toute forme de violence, de pratiques discriminatoires ou de traitements différents dans la prestation des services publics. L'enquête portera sur les quinze dernières années et le rapport est attendu au plus tard le 30 novembre 2018.

Une première rencontre sera planifiée sous peu avec les représentants de cette commission, le ministère de la Justice (MJQ) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) afin d'établir les paramètres généraux de collaboration, de discuter du mandat, de connaître les étapes à venir et, finalement, d'échanger sur la production et la gestion documentaire.

Une structure de gouvernance a été mise en place afin de faciliter la participation et la collaboration du gouvernement du Québec. Le SAA et le MJQ ont la responsabilité de coordonner les travaux.

Un comité directeur, regroupant les sous-ministres ou secrétaires généraux des ministères concernés, aura pour mandat de faire le suivi des travaux auprès des autorités gouvernementales et d'émettre les orientations relatives aux demandes formulées par la Commission provinciale. Ce comité s'est réuni le 18 avril dernier.

Un groupe de travail, codirigé par le SAA et le MJQ et regroupant les représentants désignés des ministères respectifs, assurera la coordination interministérielle de l'ensemble des travaux. Une première rencontre a eu lieu le 19 avril 2017.

Budget ventilé

Le budget de cette commission ne relève pas du SAA; conséquemment, aucune somme n'a été engagée par le SAA.

Échéancier

Le 16 mars dernier, le commissaire Jacques Viens a profité d'une première conférence de presse pour présenter l'équipe de cette commission d'enquête

publique. Michel Michaud, coordonnateur des relations avec les six services publics concernés (les policiers, les services correctionnels, la justice, la santé, les services sociaux et la protection de la jeunesse), M^e Christian Leblanc, procureur en chef et Janet Mark, coordonnatrice des relations avec les Autochtones. Le début des audiences aura lieu au mois de juin, à Val-d'Or. Toute personne désirant obtenir le statut de participant ou d'intervenant devant la Commission devra présenter une demande écrite, conformément à la règle 14 des Règles de procédure et de fonctionnement, au plus tard le 27 avril 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

30. État d'avancement des suites que le gouvernement donnera à la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, qui s'est déroulée le 28 novembre 2016. Fournir la liste des sommes engagées et des actions réalisées depuis la journée de consultation et le détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MEES sur le sujet.

Actions réalisées depuis la journée de consultation du 28 novembre 2016

À l'automne 2016, il a été convenu d'intégrer des mesures visant la persévérance et la réussite éducative des Autochtones au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*.

Ainsi, les mesures « autochtones » élaborées dans la foulée de la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, et dans le contexte de l'élaboration de la *Politique de la réussite éducative* seront intégrées au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*.

Sommes engagées depuis la journée de consultation du 28 novembre 2016

Outre les salaires des professionnels impliqués au dossier, le budget du gouvernement du Québec 2017-2018 prévoit un investissement de 60 M\$ en nouveaux crédits pour l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*, et ce, pour une période de cinq ans. Ces sommes seront puisées à même le Fonds de suppléance. Par ailleurs, près de 70 M\$ qui seront pourvus à même les crédits réguliers des ministères viennent compléter le financement des mesures du Plan d'action. Un travail de concertation interministériel est en cours dans le but de finaliser la sélection des mesures qui seront intégrées au Plan d'action.

Le Plan d'action n'étant toujours pas publié, il nous est impossible pour le moment de préciser une quelconque ventilation des sommes requises pour la mise en œuvre des mesures. Pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas en mesure d'identifier les sommes requises pendant l'année 2017-2018.

Le lancement du Plan d'action est prévu pour l'année financière 2017-2018.

État d'avancement des suites que le gouvernement donnera à la journée de consultation publique sur la réussite éducative, volet Autochtones, qui s'est déroulée le 28 novembre 2016

Le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* devrait être rendu public au cours de l'année 2017-2018.

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait l'annonce, à l'issue de la journée de consultation du 28 novembre dernier, de la mise sur pied d'une table de travail sur la réussite éducative des élèves autochtones. Cette annonce relevant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, il lui revient de répondre de l'état d'avancement de cet engagement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

31. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2016-2017 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a participé activement à l'élaboration de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*, portée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF). En effet, le SAA a accompagné les différents ministères et organismes dans l'élaboration de leurs mesures s'adressant spécifiquement aux Autochtones dans le cadre de cette stratégie ainsi que le SCF dans l'élaboration du volet spécifique à cette clientèle.

Le SAA coordonne actuellement l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits dont l'objectif est non seulement de consolider les efforts gouvernementaux, mais également de renouveler l'action gouvernementale en cette matière et d'en assurer, pour la première fois, une véritable cohésion. L'ensemble des mesures spécifiques aux Autochtones se retrouvera dans le Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits. C'est ainsi que les mesures spécifiques aux Autochtones qui avaient été développées dans le cadre du volet autochtone de la Stratégie y ont été transférées. Le lancement du Plan d'action est prévu pour le printemps 2017 et inclura des mesures en lien avec la prévention et la lutte contre les violences sexuelles

À la suite des événements de Val-d'Or, des investissements importants du gouvernement du Québec ont été faits dans le but d'améliorer les services aux Autochtones en milieu urbain en situation de vulnérabilité. Les projets suivants ont été soutenus financièrement, au cours de l'année financière 2016-2017, par le SAA à travers son volet Services directs du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain.

Investissements en lien avec la prévention et la lutte contre les violences sexuelles (2016-2017)

Organisme	Objet de la demande	Montant engagé
Femmes autochtones du Québec	Rassemblement pour la création d'un réseau d'entraide et de partage	14 438 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean	Intervenant social et organisateur communautaire	25 000 \$
Montréal Autochtone	Services psychosociaux	100 000 \$
	Total	139 438 \$

SECTION 3.2

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

46. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 incluant des détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date originale du lancement des négociations;
 - c) la date des rencontres;
 - d) l'échéancier des négociations;
 - e) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - f) un état de situation des négociations;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - h) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - i) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - j) les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.
47. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date originale du lancement des négociations;
 - c) la date des rencontres;
 - d) l'échéancier des négociations;
 - e) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - f) un état de situation des négociations;
 - g) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par les négociateurs externes.
48. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ayant entraîné des déplacements :
- a) l'objet des consultations;
 - b) le moyen utilisé;
 - c) les dates de rencontres;
 - d) les communautés et les personnes consultées;
 - e) les résultats des consultations;
 - f) les montants afférents.
49. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

50. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
51. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme : a) développement économique; b) garantie de prêt; c) infrastructure communautaire; d) action communautaire; e) soutien à la consultation; f) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).
52. Concernant le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les montants déboursés.
53. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones depuis 2000.
54. Liste des projets économiques présentés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets.
55. Actions posées et crédits engagés en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2017-2018.
56. Actions posées et crédits engagés en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 auprès des Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle. Prévisions pour 2017-2018.
57. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.
58. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
59. Les détails financiers des actions du secrétariat afin de faciliter l'acceptation par les communautés autochtones du Plan Nord depuis 2010. (Construction de nouveaux bâtiments, publicité, embauche d'Autochtones, etc.).
60. Les détails du coût des commissions scolaires autochtones en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.
61. Les détails du processus de reddition de compte pour toutes les sommes financières remises aux communautés crie depuis 2012. Veuillez préciser cette information par somme versée aux communautés et inclure un sommaire de l'objectif visé par le versement de chaque somme.
62. Les détails du coût de la police autochtone sur les différentes communautés depuis 2012.
63. Estimation des coûts qui seront engendrés par le gouvernement en 2015-2016, 2016-2017 et prévus pour 2017-2018 dans la mise en œuvre de la Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake sanctionnée le 5 décembre 2014.

<p>64. Les coûts et le nombre d'ETC (équivalents temps complets) qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur la réserve faunique des Laurentides. Ventilation des coûts des partis privés qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant.</p>
<p>65. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, suite aux événements survenus dans la région de Val-d'Or, veuillez fournir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a) l'enveloppe totale fournie par le SAA pour cette commission;b) la liste des mesures envisagées et le détail de celles-ci (notamment le Fonds d'initiatives autochtones et les nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone);c) l'état d'avancement des travaux de la commission.
<p>66. Concernant le rapport du Protecteur du citoyen sur les conditions de détention du Nunavik publié le 18 février 2016, veuillez fournir les budgets et les ETC prévus pour 2016-2017 pour mettre en œuvre les recommandations. Veuillez également fournir le plan d'action et l'échéancier du gouvernement en cette matière.</p>
<p>67. Veuillez dresser la liste de tous les investissements et subventions gouvernementaux faits pour des projets concernant des marinas autochtones pour 2015-2016 et prévus pour 2016-2017. Veuillez ventiler ces montants par programme, fonds ou source de financement.</p>
<p>68. Concernant le plan d'action <i>Ensemble contre l'intimidation</i>, veuillez établir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017 les budgets spécifiques qui seront attribués à la lutte à l'intimidation dans les communautés autochtones. Veuillez également dresser la liste des actions posées durant l'année financière 2015-2016 ainsi que le volet du plan auquel celles-ci étaient rattachées.</p>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

46. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 incluant des détails sur :
- l'objet des négociations;
 - la date originale du lancement des négociations;
 - la date des rencontres;
 - l'échéancier des négociations;
 - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - un état de situation des négociations;
 - le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

LES ATTIKAMEKS

Négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et aux bénéfices des retombées économiques qui y sont liées.

b) La date originale du lancement des négociations

Le 30 septembre 1980, le gouvernement du Québec autorisait le début des négociations.

c) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2016			
26 au 28 avril	24 au 26 mai	27 au 29 juin	16 au 18 août
20 au 22 septembre	17 au 19 octobre	22 au 24 novembre	19 au 21 décembre
2017			
17 au 19 janvier	14 au 16 février	21 au 23 mars	

d) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation atikamekw (CNA) souhaitent conclure une entente de principe à brève échéance. Les parties souhaitent s'approcher le plus rapidement possible d'une entente.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

f) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, en décembre 2010, le gouvernement du Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le gouvernement du Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le gouvernement du Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans.

Au printemps 2013, les chefs attikameks ont accepté de confier à nouveau le mandat de négociation au CNA et, à l'automne 2013, les négociations ont repris. Un plan de travail a été adopté pour chacune des années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

Le rythme des travaux est soutenu. Le projet d'entente de principe comporte actuellement 26 chapitres.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Dominic Lemaire-Laporte	Négociateur par intérim, Secrétariat aux affaires autochtones
Mme Coralie Laurendeau	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
Me Tania Clercq	Ministère de la Justice
M. Benoit Trudel	Conseiller, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^{me} Natalie Aubin	Négociatrice, Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Isabelle Gaétan	Négociatrice, Affaires autochtones et du Nord Canada (en remplacement de M ^{me} Natalie Aubin à partir de mars 2017)
M ^{me} Marie-Andrée Thériault	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Martine Roy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Danielle Pion	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Pierre-Luc Lavoie	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Pascale Aubin	Affaires autochtones et du Nord Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- i) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Simon Awashish	Négociateur
M. Constant Awashish	Négociateur par intérim, grand chef de la nation atikamekw
M ^{me} Sandra Vaillancourt	Conseil de la Nation atikamekw (CNA)
M ^e Benoît Champoux	Conseiller juridique pour le CNA
M ^e Annie Neashish	Conseiller juridique pour le CNA
M ^e Hélène Dubé	Conseiller juridique pour le CNA
M ^{me} Judith Ottawa	Représentante Manawan
M ^{me} Maryse Awashish	Représentante Wemotaci
M. Fernand Denis-Damée	Représentant Opitciwan

- j) Les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'*Approche commune*, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'*Entente de principe d'ordre général* (EPOG) avec le Conseil tribal Mamuitun et Nutashkuan, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité qui porterait notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

Les gouvernements du Québec et du Canada négocient activement avec le Regroupement Petapan qui représente les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation en 2004 et a privilégié les recours aux tribunaux.

- b) La date originale du lancement des négociations

Les négociations avec le Regroupement Petapan dans leur forme actuelle ont débuté en 2012.

- c) Les dates des rencontres

Pour l'année 2016-2017, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2016			
19-21 avril	3-5 mai	14-17 juin	30 juillet-1 ^{er} août
27-28 septembre	25-27 octobre	7-8 novembre	13-15 décembre
2017			
10-12 janvier	7-9 février	7-9 mars	27-31 mars

d) L'échéancier des négociations

Les négociateurs des trois parties visent à conclure les négociations et à remettre leurs recommandations sur un projet de traité à leurs mandants respectifs en avril 2017. Les parties n'excluent pas cependant qu'à cette date, quelques éléments nécessiteront de poursuivre les discussions.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

f) Un état de situation des négociations

Les travaux à la Table centrale de négociation (Table) se sont déroulés de façon intensive entre 2007 et 2010. Les travaux ont été suspendus quelques mois en 2011 et 2012, pour des raisons de positions conflictuelles et de renouvellement de mandat. La Table se réunit régulièrement depuis novembre 2012 et plusieurs avancées ont été faites. Un plan de travail pluriannuel 2012-2015 a été paraphé par les négociateurs en chef des trois parties en décembre 2012. Les élections fédérales ont ralenti les travaux durant l'automne 2015 et la Table s'est réunie à nouveau à partir de janvier 2016. Durant la pause électorale, les discussions se sont néanmoins poursuivies entre les Québec et les Innus.

Depuis le début de l'année 2016, les rencontres se sont intensifiées en vue de déposer un projet de traité aux mandants des trois parties le plus rapidement possible. Une séance intensive de négociation s'est tenue du 27 mars au 31 mars 2017 à cette fin. Les trois parties doivent déterminer les prochaines étapes qui permettront de finaliser le projet de traité.

Dans le cadre des négociations, le gouvernement du Québec a toujours maintenu une approche basée substantiellement sur les principes de l'EPOG. Il importe de se rappeler que cette entente est d'ordre général et que plusieurs sujets doivent être négociés et définis de façon plus précise dans un accord final. Le traité aborde de nombreuses questions complexes, qui touchent des régions où il y a une forte population non autochtone. L'équipe de négociation du gouvernement du Québec tente de concilier les contraintes des ministères avec les positions des autres parties pour présenter des solutions mutuellement satisfaisantes.

Les 23 chapitres du projet de 300 pages sont à un stade très avancé. Le projet d'entente porte notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Normand Bergeron	Négociateur en chef
M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur, Norton Rose Fulbright
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Marc-André Fournier	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Conciliateur, Côte-Nord

M. Nicol Tremblay Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean (décédé en septembre 2016)

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- h) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. André Bourgeois	Négociateur en chef
M ^{me} Nathalie Aubin	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^e Pierre-Luc Lavoie	Justice Canada
M. Bruno Marion	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Patrick Ballay	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Robert Gariépy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Sean Somers	Affaires autochtones et du Nord Canada
M. Matthew Case	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Annie Carrier	Finances Canada

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- i) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan

M. Sylvain Ross	Négociateur en chef (jusqu'en mai 2016)
M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef (depuis juin 2016)
M ^e François Tremblay	Conseiller juridique
M ^e Nancy Fillion	Conseillère juridique
M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M ^e Dominic Tremblay	Conseiller juridique
M ^{me} Lise Launière	Adjointe au négociateur en chef
M. Paul Michaud	Comptable

Les coordonnateurs des négociations pour chaque communauté accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- j) Les coûts totaux engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le regroupement des trois communautés micmac du Québec appelé Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. À l'époque, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2008, les parties ont convenu d'une entente, appelée *Niganita'suatas'gl llsutaqann* (NI Process), qui engage les parties à poursuivre les discussions afin de conclure une entente-cadre qui établit les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

En 2012, les parties ont convenu d'une première entente-cadre intitulée *Niganiljoga'tagan*. L'objet de cette entente était d'engager les parties à négocier des ententes visant à concilier les positions des parties sur des sujets donnés tout en n'abordant pas la question des droits. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la suite d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications et son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

Cette négociation aura pour objectif de convenir de plusieurs aspects dont les droits et l'autonomie de cette nation sur un territoire donné. La conclusion de cette négociation permettra au gouvernement du Québec d'obtenir un degré de certitude quant à l'application des droits pouvant bénéficier d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

b) La date originale du lancement des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a obtenu un mandat afin de démarrer une négociation territoriale globale avec la nation micmaque du Québec et a invité le gouvernement du Québec à y participer. Celui-ci a tout d'abord refusé d'y participer, car il jugeait insuffisante la preuve de l'existence de droits ancestraux micmacs au Québec.

À l'automne 2005, le Secrétariat aux affaires autochtones acceptait de participer à des discussions exploratoires avec le gouvernement du Canada et les Micmacs pour examiner la possibilité de concilier les différences respectives quant à la négociation d'une revendication territoriale globale.

En 2017, le gouvernement du Québec entre formellement dans une négociation de revendication territoriale.

c) Les dates des rencontres

2016		
20-21 avril	28 septembre	13 juin
10 mai	7 décembre	

2017	
31 janvier	14 mars

d) L'échéancier des négociations

En 2016, le gouvernement du Québec s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de négociation territoriale globale. Les parties sont présentement à convenir d'une nouvelle entente-cadre.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

f) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun.

Au début de l'année financière 2016-2017, des discussions se sont tenues relativement aux dossiers des parcs et aires protégées, de la pêche et de la gouvernance.

Toutefois, compte tenu de l'évolution du mandat du gouvernement du Québec en décembre 2016, les parties doivent convenir d'une nouvelle entente-cadre reflétant le cadre de discussion futur.

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones
M. David Saint-Pierre	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice

- h) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e Ritu Sood	Négociateur, Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Martine Roy	Affaires autochtones et du Nord Canada
M ^{me} Allissa Kouki	Affaires autochtones et du Nord Canada

- i) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Troy Jerome	Négociateur, Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Terri Lynn Morisson	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Donald Jeannotte-Anglehart	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

Des membres des communautés se sont joints à quelques reprises.

- j) Les coûts totaux engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- j) Les coûts totaux engendrés pour les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

2016-2017	
Employés du SAA	305 925 \$
Négociateurs externes	<u>595 910 \$</u>
TOTAL :	901 835 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

47. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2013-2014, 2014-2015 2015-2016 et 2016-2017, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date originale du lancement des négociations;
 - c) la date des rencontres;
 - d) l'échéancier des négociations;
 - e) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - f) un état de situation des négociations;
 - g) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) les coûts totaux engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L'objet des négociations

Les discussions que tiennent le gouvernement du Québec et la communauté des Algonquins de Lac-Barrière (ALB) ont trait à la mise en œuvre des recommandations faites par les représentants spéciaux Ciaccia et Lincoln en 2006. Les négociations incluent à la fois les travaux de la table centrale et ceux des deux comités techniques. Les discussions portent notamment sur l'actualisation et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré des ressources (PAIR), la mise sur pied d'un bureau local des ressources naturelles, le partage des retombées de la mise en valeur des ressources et, plus globalement, l'amélioration du processus de consultation du gouvernement du Québec auprès de la communauté de Lac-Barrière. Les processus devront permettre de faciliter la participation de la communauté à la gestion des ressources naturelles, notamment au regard de l'exploitation forestière et des activités de mise en valeur de la faune.

b) La date originale du lancement des négociations

En août 1991, la signature de l'entente trilatérale entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et la communauté de Lac-Barrière marque le début de négociations toujours en cours concernant, entre autres, la mise en place d'un plan d'aménagement intégré des ressources naturelles (ressources forestières et fauniques).

c) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

2016			
14 janvier	15 février	15 mars	15 avril
6 mai	25 mai	20 juin	23 novembre

d) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le conseil de bande de Lac-Barrière souhaitent convenir d'une entente à brève échéance.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Depuis janvier 2016, les participants à la table centrale travaillent sur deux documents : un projet d'entente portant sur les thèmes abordés dans le cadre des négociations (principalement, les recommandations du rapport Ciaccia-Lincoln) ainsi qu'un document de mandat d'un éventuel comité conjoint Québec / Lac-Barrière sur la forêt et la faune.

À l'automne 2016 et l'hiver 2017, une problématique découlant de travaux d'exploration minière envisagés sur le territoire revendiqué a causé d'importants ralentissements au rythme des négociations. Tôt en 2017, le gouvernement du Québec a pris les mesures nécessaires pour rétablir le climat favorable aux négociations. La reprise des travaux de la table centrale est prévue pour le 9 mai prochain.

Le projet d'entente est relativement avancé. Quelques divergences subsistent quant à certaines sections du texte, mais les négociateurs respectifs des deux parties ont confiance qu'ils pourront trouver un terrain d'entente lors de la prochaine séance de négociation.

Le document décrivant le mandat du comité conjoint Québec / Lac-Barrière sur la forêt et la faune a également progressé dans la dernière année. La mise sur pied d'un groupe de travail ponctuel, en mars 2017, a permis de dégager plusieurs consensus chez les participants au comité. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés à la table centrale en mai 2017.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Éric Beauregard	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Denis Bélanger	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

Clifford Lincoln	négociateur
Russell Diabo	Conseiller
Tony Wawatie	Directeur général de la communauté p.i.
Jean-Maurice Matchewan	Représentant de la communauté
Bruce Byford	Ingénieur forestier pour la communauté
Mario St-Georges	Biologiste pour la communauté

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN ET LAC-SIMON

- a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente finale sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

- b) La date originale du lancement des négociations

À la suite de la signature d'une entente de principe en mars 2012, le gouvernement du Québec a entrepris des négociations, en bilatéral, avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon afin de mettre en place un processus de consultation et d'accommodement concernant les projets miniers.

- c) Les dates des rencontres

2016	
18 avril	7 décembre
2017	
Aucune	

- d) L'échéancier des négociations

L'entente de principe ayant conduit aux négociations de l'entente finale a été signée le 30 mars 2012. Il était prévu de faire tous les efforts nécessaires pour conclure une entente finale en 2012. Compte tenu de la complexité du dossier, les parties ont convenu de poursuivre leurs discussions après cette date. Le gouvernement du Québec et la communauté de Pikogan en sont

venues à un accord en 2016 et la négociation a pris fin. L'entente conclue prévoit cependant qu'une entente complémentaire devra être négociée afin de mettre en œuvre certaines dispositions. Cette seconde phase de négociation devrait s'amorcer en 2017.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- f) Un état de situation des négociations

Au début de 2016, la négociatrice des Algonquins a informé les représentants du gouvernement du Québec que la communauté de Pikogan envisageait de poursuivre seule les négociations avec le gouvernement du Québec pour des raisons propres à Lac-Simon. Les négociations se sont donc poursuivies avec une seule communauté.

Le gouvernement du Québec et la communauté de Pikogan sont parvenues à un consensus et un projet d'entente a été présenté au Conseil des ministres le 11 novembre 2016. L'entente a fait l'objet d'une annonce le 7 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 17 avril 2017.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Éric Beauregard	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice
M ^{me} Julie Samson	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Marie-Christine Gagnon	Négociatrice
M. Éric Cardinal	Conseiller
M. David Kistabish	
M. Alain Hervieux	
M. Inimiki Polson	

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS- TIMISKAMING

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente permettant de trouver une solution acceptable pour régulariser les occupations sans droits sur les terres du domaine de l'État, la mise en place d'une définition commune sur la question des camps de chasse autochtones et l'examen des pistes de solution aux enjeux fonciers récurrents de la communauté.

b) La date originale du lancement des négociations

À la suite de discussions survenues au cours de l'année 2016, les parties ont convenu de mettre en place une table entre le Québec et la Première Nation de Timiskaming.

c) Les dates des rencontres

2017

24 février

d) L'échéancier des négociations

Il est prévu de mettre les efforts nécessaires pour en arriver à une entente dans les meilleurs délais.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Des discussions exploratoires ont été initiées en 2016, sur le mandat possible de ces négociations. Par ailleurs, à la suite de ces discussions, des échanges de lettres ont été réalisés pour valider le mandat de la table de négociation. Il est souhaité qu'une première rencontre officielle de la table ait lieu d'ici le mois de juin 2017.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Benoit Trudel	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Wayne McKenzie	Chef du Conseil de Timiskaming
Steve King	Conseiller
Colleen Polson	Conseiller
Karl Chevrier	Conseiller
Sacha Wabie	Conseiller
Lynn Simpson	Conseiller
Kelly McBride	Conseiller

Le négociateur demeure à être identifié.

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS-WINNEWAY

- a) L'objet des négociations

Concrétiser les engagements de l'Entente cadre de 2008, plus précisément :

- La question de l'assise territoriale
- Les mesures favorisant le développement économique de la communauté

- b) La date originale du lancement des négociations

Les discussions sur le sujet ont repris à l'été 2016, mais découlent de l'entente-cadre conclue en 2008.

- c) Les dates des rencontres

2016-2017

14 juin 2016

14 mars 2017

- d) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier adopté à ce moment-ci.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- f) Un état de situation des négociations

Une prochaine rencontre doit avoir lieu à la fin du mois d'avril 2017 afin de dégager un mandat commun répondant aux objectifs de l'entente-cadre de 2008 et des pistes de solution à travailler pour les prochaines étapes.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean-Philippe Jobin	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Gaétan Fortin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^{me} Anik Langevin	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
M ^e Stéphane Marsolais	Ministère de la Justice

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Elvis Chief	Chef intérimaire du Conseil
M ^{me} Liza Charbonneau	Conseillère
M. Steeve Mathias	Conseiller
M ^{me} Linda Mc Martin	Coordonnatrice création de réserve

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUITS

Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 12)

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier le montant versé à l'ARK en vertu de l'*Entente concernant le financement global de l'ARK – Entente Sivunirmut*.

Il s'agit d'un montant à ajouter pour la création d'un nouveau parc au Nunavik, le parc Ulittaniujalik, ainsi que des modifications en lien avec le mandat B-18 et B-19 concernant le développement régional.

- b) La date originale du lancement des négociations

L'Entente Sivunirmut a été signée le 31 mars 2004 et la Modification n°10 a été conclue le 15 juillet 2013.

- c) La date des rencontres

Les échanges se sont faits par le biais de conférences téléphoniques et d'échange de courriels.

- d) L'échéancier des négociations

Les discussions sont toujours en cours afin de finaliser les mandats devant être modifiés et ajoutés. Il est prévu que les discussions se terminent prochainement, soit au cours du printemps 2017.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- f) Un état de situation des négociations

Les discussions afin de finaliser le texte des mandats sont en cours avec les deux ministères concernés par la modification n° 12. Ces discussions ont pour but, entre autres, d'assurer la pérennité du financement de cette entente jusqu'à son échéance. En effet, cette entente vise à financer des programmes ou services récurrents offerts dans la région Kativik jusqu'en 2027. Ensuite suivront les procédures afin d'approuver l'entente négociée.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Mélanie Savoie	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jean Gagnon	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M. Jonathan Maheu	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
M ^{me} Isabelle Tessier	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Le représentant suivant a participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M ^e Philémon Boileau	Administration régionale Kativik
---------------------------------	----------------------------------

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec les corporations foncières

- a) L'objet des négociations

En mai 2012, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont décidé de créer un groupe de travail composé du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère des Ressources naturelles, de la Société Makivik et de l'Association des corporations foncières inuites afin d'évaluer plusieurs problématiques liées au fonctionnement et aux responsabilités des corporations foncières inuites.

En mai 2013, les parties se sont entendues sur le mandat du groupe de travail. Ce mandat est d'analyser et d'étudier les problématiques soulevées par les corporations foncières du Nunavik, tenter d'en avoir une compréhension commune et proposer des recommandations aux parties, à savoir le gouvernement du Québec et la Société Makivik.

Les dossiers abordés par le groupe de travail concernent, entre autres, les mandats et le financement des corporations foncières, l'introduction d'outils de gestion foncière (ex : cadastre), la gestion des terres à Kuujuarapik et le processus d'expropriation du Québec sur les terres de catégorie I.

b) La date originale du lancement des négociations

Le comité technique de la Table Québec-Nunavik a recommandé, le 2 mai 2012, la création d'un Groupe de travail sur les corporations foncières inuites.

c) Les dates des rencontres

2016-2017

17 janvier 2017

d) L'échéancier des négociations

Étant donné que le mandat du groupe de travail prenait fin le 31 décembre 2015, les parties se sont mis d'accord pour renouveler le mandat pour deux autres années soit jusqu'au 31 décembre 2017.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Les parties ont identifié leurs priorités pour les travaux du groupe. Le mandat du groupe de travail est d'analyser et d'étudier les problématiques des corporations foncières du Nunavik et de proposer des recommandations tout en tentant d'avoir une compréhension commune de ces questions.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Mélanie Savoie

Secrétariat aux affaires autochtones

M^e Tania Clercq

Ministère de la Justice

M. David Saint-Pierre

Ministère des Ressources naturelles

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. David Angutinguak

Association des corporations foncières
du Nunavik

M ^e Alexandre Kibale	Association des corporations foncières du Nunavik
M ^e Mylène Larivière	Société Makivik
M. Charles Dorais	Société Makivik

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

Négociation avec la nation innue

a) L'objet des négociations

En 2013, sous l'impulsion du développement nordique et d'enjeux structureaux intéressant l'ensemble des communautés innues, une démarche d'unification a été entreprise. Un présommet s'est tenu le 2 juin 2014, à Uashat, au cours duquel la mise en place d'une gouvernance innue a été discutée, tout comme l'importance de parler d'une seule voix.

Au cours des mois suivants, plusieurs échanges ont eu lieu entre les représentants des chefs innus et les autorités du Secrétariat aux affaires autochtones jusqu'à ce que les parties s'entendent, à l'automne 2014, pour mettre en place un modèle de structure d'échanges de « nation à nation ».

Les chefs innus ont proposé divers sujets qui pourront être abordés dans le cadre de ces discussions. Ils souhaiteraient discuter des enjeux relatifs au territoire et aux ressources, à la chasse et à la préservation du caribou, du projet de prolongement de la route 138 sur la Basse-Côte-Nord et finalement, du développement économique de leurs communautés.

Une demande de financement pour la création d'un secrétariat permanent a été faite auprès du Secrétariat aux affaires autochtones en juin 2016.

b) La date originale du lancement des négociations

Ne s'applique pas.

c) Les dates des rencontres

La plupart des échanges se sont faits par le biais d'appels téléphoniques et de courriels.

d) L'échéancier des négociations

Un plan de travail visant à mettre en place un échéancier est actuellement en discussion entre les parties.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Des discussions ont été amorcées à la suite d'une rencontre entre les autorités du Secrétariat aux affaires autochtones ainsi que les représentants des chefs innus. Des discussions ont notamment porté sur la demande de financement formulée par la nation innue. Un plan de travail est actuellement en négociation afin de fixer un échéancier et une structure d'échanges cohérente. Une fois ce plan de travail finalisé et approuvé par les parties, les discussions sur une relation de « nation à nation » pourront débuter suivant le processus convenu dans le plan de travail.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Conciliateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Serge Ashini-Goupil	Nation innue
------------------------	--------------

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Mashteuiatsh dans le cadre du différend Baril-Moses

a) L'objet des négociations

En décembre 2013, une procédure judiciaire a été amorcée par les Cris concernant le non-respect de la lettre Baril-Moses. Signée en février 2002, cette lettre étend le régime forestier convenu dans la *Paix des Braves* à certains territoires se trouvant à l'extérieur des limites établies par la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*. En janvier 2015, les Cris et le gouvernement du Québec ont accepté de régler à l'amiable le différend sous l'égide de M^e Lucien Bouchard comme médiateur, processus auquel Mashteuiatsh a participé.

Le Nitassinan de Mashteuiatsh chevauchant le territoire ciblé par l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses* signée en juillet 2015, le gouvernement du Québec poursuit les discussions avec les Innus de Mashteuiatsh afin d'amener ces derniers à participer au groupe de travail conjoint sur la foresterie Cris-Innus-Québec. Le but des discussions de ce groupe de travail est de convenir notamment de l'harmonisation des activités forestières avec la pratique d'activités traditionnelles des membres des communautés innues et cries qui fréquentent le territoire visé par la lettre Baril-Moses.

b) La date originale du lancement des négociations

Les discussions ont débuté en octobre 2015.

c) Les dates des rencontres

2016-2017

23 novembre

22 février

d) L'échéancier des négociations

Les parties visent à s'entendre dans les meilleurs délais.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Les discussions entre Mashteuiatsh et le gouvernement du Québec avancent. Plusieurs sujets d'intérêt commun sont discutés et des avenues de solution qui conviendraient à toutes les parties sont explorées, ce qui laisse croire que la conclusion d'une entente satisfaisante pour toutes les parties est envisageable.

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Secrétariat aux affaires autochtones
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux affaires autochtones (depuis janvier 2017)
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux affaires autochtones (février 2016 à janvier 2017)
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Hugo Jacqmain	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
M. Moncef Bouaziz	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Représentant de Mashteuiatsh
M. Alain Nepton	Représentant de Mashteuiatsh
M ^e Benoit Amyot	Conseiller juridique

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociation avec Nutashkuan

- a) L'objet des négociations

Les discussions visent à régler un différend entre Hydro-Québec (HQ) et la communauté de Nutashkuan quant à la mise en œuvre de certaines composantes d'une entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008 dans la foulée du développement du complexe hydroélectrique la Romaine. Le SAA participe à ces discussions lorsque le contexte le requiert.

Outre les enjeux en lien avec HQ, d'autres sujets sont abordés en négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec et la communauté de Nutashkuan, plus particulièrement : la conclusion d'une entente de gestion pour la protection du saumon sur la rivière Natashquan, de même que la mise en place d'un programme de formation ainsi que l'octroi de contrats pour le prolongement de la route 138.

- b) La date originale du lancement des négociations

22 juillet 2015

- c) Les dates des rencontres

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, des rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

2016			
21 avril	4, 18 et 26 mai	10 et 14 juin	2 et 28 septembre
14 octobre			
2017			
24 mars			

- d) L'échéancier des négociations

Les parties se sont engagées à convenir de solutions aux enjeux discutés dans des délais utiles.

- e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- f) Un état de situation des négociations

En juillet 2015, un blocus a été érigé par des membres de la communauté de Nutashkuan à l'entrée du chantier la Romaine afin de dénoncer un conflit avec HQ concernant la mise en œuvre d'une entente sur les répercussions et avantages conclue en 2008.

À la suite de ce blocage, une rencontre s'est tenue à Québec à laquelle assistaient les neuf chefs innus, le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, de même que les hauts représentants du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et d'HQ.

Il a été convenu, lors de cette rencontre, et par la suite confirmé par lettre, de poursuivre le dialogue en créant une table de travail pour discuter des enjeux soulevés par la communauté de Nutashkuan. Au cours de l'automne 2015, le gouvernement du Québec a désigné M. Daniel Gagnier comme facilitateur afin de contribuer à la résolution de ces enjeux complexes.

Les discussions se sont poursuivies de manière continue entre les parties en 2016-2017 et ont permis de dégager des perspectives de règlement.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Gagnier	Facilitateur
M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux affaires autochtones

Des représentants des ministères sectoriels ont également pu participer aux rencontres lorsque leur présence était jugée pertinente.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

André Maltais	Clément Tremblay
Rodrigue Wapistan	Francis Ishpatao
Gaston Kaltush	Paul-Émile Wapistan
Pierre Kaltush	

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec est disposé à soutenir le développement économique de Kahnawake en échange de compromis susceptibles de régler des enjeux depuis longtemps litigieux. Ainsi, le gouvernement s'est engagé à soutenir l'ajout à la réserve de terres le long de l'autoroute 30 et à offrir des infrastructures de transport en permettant le développement, en échange d'ententes en matière de travail et de fiscalité.

Une entente en matière de travail a été ratifiée en 2014 et les échanges se sont poursuivis en 2016-2017 afin d'y donner suite, notamment par le biais de la préparation d'une entente complémentaire en matière d'indemnisation des accidents du travail et des légions professionnelles. Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se sont également poursuivies en 2016-2017 afin d'atteindre un compromis sur certaines règles régissant le commerce et la fiscalité. La conclusion d'une entente en matière de fiscalité des carburants, en particulier, permettrait de soutenir le développement économique de cette communauté et de régulariser la situation en ce qui concerne la vente de carburants sur la réserve.

Par ailleurs, d'autres objets de négociation émergent progressivement. C'est le cas, notamment, en matière de services de protection de la jeunesse, de culture et de développement économique.

b) La date originale du lancement des négociations

Les négociations avec les Mohawks de Kahnawake ont débuté dans les années 1980. L'adoption des 15 principes par l'Assemblée nationale du Québec en 1985 marque le point tournant de ces négociations, qui se sont accentuées depuis.

c) Les dates des rencontres

La Table centrale de négociation entre Québec et Kahnawake s'est réunie deux fois, à savoir le 20 mai et le 21 décembre 2016.

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à quelques reprises depuis le 1^{er} avril 2016 :

Table sectorielle Travail : 21 juin 2017

Table sectorielle Taxation : 6 juillet et 21 novembre 2017 ainsi que 28 février 2017

Table sectorielle Développement économique : 21 février 2017

Table sectorielle Transport : 15 mai 2017

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux : 20 mai 2017

Table sectorielle Culture : 21 février et 27 mars 2017

d) L'échéancier des négociations

Les différents projets sont abordés de manière régulière aux tables de travail et des résultats sont attendus dans les meilleurs délais.

e) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

f) Un état de situation des négociations

Table centrale

Depuis l'été 2012, des échanges ont lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différentes instances de négociation. Une table centrale à la composition et au mandat renouvelés a pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle est responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake veille au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la Table centrale peut notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents.

Tables sectorielles

En matière de travail, les échanges se sont poursuivis afin de donner suite à l'entente signée en 2014. La Table sectorielle Travail s'est réunie à une seule occasion, mais de nombreuses rencontres plus informelles ont eu lieu afin d'assurer cette mise en œuvre, sous l'égide du ministère du Travail, en collaboration avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

En matière de transports, les discussions ont eu principalement pour objet la conception des infrastructures requises pour soutenir le développement économique sur les terres ajoutées à la réserve. Une entente Québec-Kahnawake a été ratifiée en 2016 permettant l'aménagement d'une bretelle d'accès à la route 207 via l'autoroute 30 et la préparation des plans et devis pour la réfection à venir de la route 207, incluant les aqueducs et les égouts permettant de desservir les entreprises situées sur les terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute 30.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec s'est engagé à soutenir Kahnawake dans ses efforts de développement économique. La Table sectorielle de développement économique permet de donner suite à cet engagement. En 2016-2017, la Table a concentré ses travaux sur deux objets :

- Le développement économique des terres ajoutées à la réserve le long de l'autoroute 30. La Table a cherché à cibler des projets susceptibles d'être implantés sur ces terres (station de camionnage, projet de zone intermodale et de port, etc.) et à créer des conditions favorables à leur implantation (aqueduc et égouts, amélioration des relations avec les municipalités environnantes, etc.).
- La finalisation de l'entente de développement économique avec Kahnawake, laquelle devrait permettre de créer une démarche, impliquant Kahnawake, des ministères et organismes québécois et des acteurs locaux et régionaux, propre à soutenir la recherche de solutions aux multiples obstacles limitant le développement économique de cette communauté.

La Table centrale de négociation entre Québec et Kahnawake a aussi permis d'échanger et de superviser des échanges entre les parties afin de préparer une entente entre le gouvernement du Québec et Kahnawake en matière de protection de la jeunesse. L'entente en question comprend des dispositions permettant à Kahnawake de se définir un régime particulier en matière de protection de la jeunesse et une organisation de services conséquente à son offre particulière de services cliniques.

Par ailleurs, le litige en cours depuis 1994 entre les détaillants privés d'essence de Kahnawake et les gouvernements du Québec et du Canada vient de prendre fin, avec la décision récente de la Cour suprême du Canada, en décembre 2016. Cette dernière décision, favorable au Québec, crée un moment opportun pour la négociation et la ratification d'une entente avec Kahnawake sur la fiscalité des carburants. La Table sectorielle « Taxation » élabore actuellement une entente sur la fiscalité des carburants.

Finalement, des travaux sont également en cours afin de conclure une entente entre Québec et Kahnawake en matière de culture.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M. Mario Limoges	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
Mme Marie-France Bherard	Ministère des Transports
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances
M ^{me} Steeve Audet	Ministère du Travail

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

Table sectorielle Travail :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Steeve Audet	Ministère du Travail
M ^{me} Josée Marotte	Ministère du Travail

Les représentants du ministère du Travail étaient assistés par des personnes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et de la Commission de la construction du Québec. Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

Table sectorielle Transports :

Mme Marie-France Bherard	Négociateur, ministère des Transports
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Alain-Marc Dubé	Ministère des Transports
M ^{me} Annie Lavallée	Ministère des Transports

D'autres personnes du ministère des Transports ont assisté aux réunions, selon le sujet abordé.

Table sectorielle Développement économique :

M. Mario Limoges	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Jacques Larue	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, direction régionale de la Montérégie
M. Jean-Marc Ménard	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, direction régionale de la Montérégie

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M ^{me} Pascale Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Marie Jacob	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Johanne Rhainds	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Johanne Destrempe	Ministère de la Justice

Table sectorielle Taxation :

M. Florent Gagné	Négociateur
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones
M. Marc Grandisson	Ministère des Finances
M. Étienne Paré	Ministère des Finances
M. Jean Beaulieu	Ministère des Finances

Table sectorielle Culture :

Mme Emmanuelle Guay	Ministère de la Culture et des Communications
M. Éric Laplante	Conseiller, Secrétariat aux affaires autochtones

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table centrale :

M. Lloyd Philips	Mme Rhonda Kirby, chef
M. Jean Pommainville	Mme Gina Deer, chef
M. Joe Norton, grand chef	Mme Winona Polson-Lahache

Table sectorielle Travail :

M. Lloyd Philips	M. Mike O'Brien
M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Jean Pommerville
M. David Lahache	

Table sectorielle Transports :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	

Autres personnes selon le sujet traité.

Table sectorielle Développement économique :

M ^{me} Gina Deer, chef	M. Lloyd Philips
M. David Lahache	M. Bud Morris
M. Kyle Delisle	

Table sectorielle Santé et enjeux sociaux :

M ^{me} Rhonda Kirby, chef	M. Lloyd Philips
M. Derek Montour, KSCS	

Table sectorielle Taxation :

M. Lloyd Philips	Mme Rhonda Kirby, chef
M. Joe Norton, grand chef	Mme Gina Deer, chef

Table sectorielle Culture :

M ^{me} Christine Zachary-Deom, chef	Mme Trina C. Diabo
----------------------------------------------	--------------------

- i) Le total des coûts engendrés pour chaque négociation comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

2016-2017	Employés du SAA	236 311 \$
	Négociateurs externes	<u>201 347 \$</u>
	TOTAL :	437 658 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

48. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ayant entraîné des déplacements :
- l'objet des consultations;
 - le moyen utilisé;
 - les dates de rencontres;
 - les communautés et les personnes consultées;
 - les résultats des consultations;
 - les montants afférents.

Il n'est pas possible, pour le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2016-2017 dans divers domaines tels que les forêts, la faune, le territoire, les aires protégées, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

Bien que la majorité des consultations soit assumée par les ministères responsables, le SAA a poursuivi des consultations liées à la conclusion d'un traité avec les Innus du Regroupement Petapan. Par ailleurs, le SAA a coordonné l'action gouvernementale pour la consultation des communautés autochtones relativement au projet de puits de forage exploratoire sur l'île Anticosti.

a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais, globalement, celles-ci portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politiques qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones. Pour les consultations auxquelles le SAA a participé, les objets des consultations sont :

- L'Entente de principe d'ordre général (EPOG), signée en 2004, entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada (dossier Petapan);
- Le projet de trois puits de forage exploratoire sur l'île d'Anticosti par Pétrolia (dossier hydrocarbures Anticosti).

b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc. Pour ce qui est des projets susmentionnés, les moyens utilisés sont :

- Échange de lettres et de courriels avec la communauté concernée pour recueillir ses préoccupations. Consultation conjointe Québec / Canada (dossier Petapan).
- Échange d'information par dépôt de documents et par une rencontre d'information avec la communauté de Natashquan (dossier hydrocarbures Anticosti).

c) Les dates des rencontres

- 9 mai et 15 juin 2016 ainsi que le 3 novembre 2017 (rencontres avec la Nation Huronne-Wendat pour dossier Petapan)
- 18 mai 2016, dans le cadre de consultation sur le projet de trois puits de forage exploratoire sur l'île d'Anticosti (dossier hydrocarbures Anticosti)

d) Les communautés et les personnes consultées

- La communauté huronne-wendate de Wendake (dossier Petapan)
- La communauté de Natashquan (dossier hydrocarbures Anticosti)

e) Les résultats des consultations

- L'objectif de la consultation est de connaître les préoccupations de la communauté autochtone concernée à l'égard de l'EPOG pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un éventuel traité sur les droits qu'elle revendique. Le processus de consultation est toujours en cours (dossier Petapan).
- L'objectif de la consultation était de connaître les préoccupations des communautés concernées sur le projet de puits de forage exploratoire et d'atténuer, dans la mesure du possible, les impacts, le cas échéant (dossier hydrocarbures Anticosti).

f) Les montants afférents

974 \$	Frais de déplacement pour une rencontre avec la communauté de Natashquan à Sept-Îles (transport et repas).
TOTAL : 974 \$	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

49. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017: dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées, et d'une copie du ou des rapports, et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre des négociations avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

Durée des contrats : 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016
1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 480 000 \$

N. Bergeron conseils stratégiques inc.

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée des contrats : 22 novembre 2015 au 22 novembre 2016
22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 139 910 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Florent Gagné consultant

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil des Mohawks de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

Durée du contrat : 22 septembre 2014 au 22 septembre 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 50 272 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

Consultation Daniel Gagnier

Représentante du gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones.

Durée du contrat : 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 60 245 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement)

9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière.

Durée du contrat : 8 juin 2015 au 8 juin 2017

Mandat : Voir document joint

Rémunération globale : 66 830 \$ (honoraires professionnels, frais de déplacement et d'hébergement).

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre des négociations avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'*Entente de principe d'ordre général*), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des négociations et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg et a comme mandat de :

- Discuter de différents enjeux, dont : les routes 105 et 107, la fiscalité, l'administration de la justice, la consultation, la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire;
- Convenir avec les représentants de Kitigan Zibi d'un agenda de travail qui permettrait d'établir les termes de référence pour des discussions plus poussées, sous réserve de l'obtention d'un mandat du Conseil des ministres;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise au processus de discussion exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Transmettre un rapport écrit final au Ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés, au plus tard un mois après la fin du processus de discussion exploratoire. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre d'un mandat exploratoire visant à convenir, avec la communauté algonquine de Pikogan, de pistes de solution aux enjeux avec lesquels elle compose, notamment au niveau du territoire.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Fulbright Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du mandat exploratoire avec la communauté algonquine de Pikogan, et a comme mandat de :

- Développer, en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, des orientations en soutien à sa participation au mandat exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec et facilitant l'obtention d'un consensus à l'issue des discussions exploratoires;
- Participer aux rencontres avec la communauté algonquine de Pikogan et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un mandat de négociation reflétant les conclusions des discussions exploratoires.
- Transmettre au Ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions exploratoires et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.

Contrat pour la période du 22 novembre 2015 au 22 novembre 2016
Contrat pour la période du 22 novembre 2016 au 22 novembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Poursuivre la négociation territoriale globale dans le but de conclure une entente finale avec les Premières Nations innues représentées par le Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, basée substantiellement sur l'*Entente de principe d'ordre général (EPOG)* signée par les parties en 2004;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec chargée d'appuyer les négociations, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de rencontres d'information et d'échanges;
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTATION

Contrat pour la période du 22 septembre 2014 au 22 septembre 2017

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, Florent Gagné consultation a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec afin de permettre à celui-ci d'atteindre ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil des mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, Florent Gagné consultation a le mandat:

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

Mandat de Consultation Daniel Gagnier

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec au Comité de liaison permanent avec les Cris, et autres interventions concernant les enjeux autochtones

L'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Participer, comme l'un des représentants du gouvernement du Québec, au Comité de liaison permanent avec les Cris;
- Contribuer, à titre de négociateur, à l'élaboration des solutions pour résoudre des enjeux relatifs à la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord canadien, à la Paix des Braves et à l'Entente sur la gouvernance, ou pour tout dossier identifié par le Comité de liaison permanent, et autres interventions concernant les enjeux autochtones;
- Présenter au Ministre des rapports verbaux et un rapport final écrit au terme du contrat.

Mandat de 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la communauté algonquine de Lac-Barrière

La compagnie 9321-8683 Québec inc. (Mario Gibeault) a comme mandat de :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation afin de concrétiser les recommandations formulées par les représentants spéciaux en 2006, à savoir :
 - La reconnaissance du territoire visé par l'entente trilatérale de 1991 à titre de territoire d'intérêt des Algonquins de Lac-Barrière;
 - La mise en œuvre du plan d'aménagement intégré des ressources;
 - La participation à la gestion des ressources naturelles au moyen de différentes mesures;
 - L'accès à un revenu autonome pour la bande sous forme d'une subvention annuelle de 1,5 M\$ à verser par le gouvernement du Québec;
 - L'agrandissement de l'assise territoriale de la réserve;
 - L'électrification du village de Lac-Rapide;
 - Le tout sans préjudice aux droits des parties.
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Contribuer à développer des propositions sans compromettre les orientations et objectifs du Québec, notamment au regard des activités forestières;
- Assurer un lien continu avec les intervenants économiques et politiques de la région afin d'identifier, le cas échéant, des pistes de partenariats;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du Ministre et de ses représentants et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du Ministre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

50. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

Comité permanent de coordination du volet autochtone du Plan Nord

En août 2016, afin de faciliter le suivi des dossiers autochtones, la Société du Plan Nord (SPN) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) ont convenu de la mise sur pied d'un comité de coordination. Celui-ci a tenu une seule rencontre le 5 octobre 2016 afin de discuter de l'ordre du jour de l'Assemblée des partenaires et de la participation des Autochtones à celle-ci.

Assemblée des partenaires

Le 12 octobre 2016 a eu lieu la troisième rencontre de l'Assemblée des partenaires, à Québec. Le SAA a assisté à cette rencontre à titre d'observateur.

Tables nationales autochtones

Chacune des nations autochtones situées sur le territoire du Plan Nord, soit les nations crie, inuite, naskapie et innue, peut bénéficier d'une table afin d'effectuer des suivis des dossiers en lien avec le développement nordique. Ces tables sont coordonnées par le SAA, en étroite collaboration avec la SPN.

Table Québec – Nunavik (TQN)

Le 16 juillet 2016 s'est tenue une rencontre du comité technique de la TQN. Lors de cette rencontre, l'Administration régionale Kativik et la Société Makivik ont pu exposer leurs priorités d'action et le SAA, en présence de la SPN, a pu les informer du processus de renouvellement du mandat de la TQN.

Le mandat renouvelé de la TQN permet d'ajouter le suivi du rapport de consultation *Pamasimautik* sur le développement régional du Nunavik, en plus de poursuivre les discussions concernant le déploiement du Plan Nord. Le 14 décembre 2016, le Conseil des ministres a approuvé le renouvellement du mandat de la TQN.

Table Naskapis – Québec

Le 13 octobre 2016 a eu lieu, à Québec, une rencontre de la Table Naskapis – Québec.

Bien que l'offre ait été faite, les tables crie et innue ne sont actuellement pas en activité.

Comité et groupe de travail initiés par la SPN auxquels participe le SAA

Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement

- Rencontre le 15 décembre 2016

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out)

- Rencontres les 7 février et 24 mars 2017

Coûts engendrés

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

51. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :

- a) développement économique
- b) garantie de prêt
- c) infrastructure communautaire
- d) action communautaire
- e) soutien à la consultation
- f) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté)

Il n'y a eu aucun projet refusé dans le cadre du FIA.

La liste et la nature des projets financés en 2016-2017 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet du Fonds d'initiatives autochtones (FIA) :

VOLET / NOM DU PROJET DÉBOURSÉ

a) Développement économique	238 297 \$
Rénovation de l'église de la mission Sainte-Catherine en musée	7 500 \$
Aide en développement économique local – agent de liaison en RN	12 504 \$
Aboriginal Software Solutions	5 543 \$
Multimodal & port facilities feasibility studies	137 750 \$
Dan Esso	75 000 \$
Développement économique - Jeunes entrepreneurs	Aucun
Développement économique - Mobilisateur	Aucun
Développement économique général – comptes à payer estimés 2016-2017	71 975 \$
Roulottes pour location	8 000 \$
Infrastructures - IPPNQ	63 975 \$
b) Garantie de prêt	499 438 \$
Les industries Piekouagame inc.	499 438 \$
c) Infrastructure communautaire	5 000 \$
Achat d'équipement pour l'aréna Akwesasne	5 000 \$
d) Action communautaire	Aucun
e) Soutien à la consultation	Aucun
GRAND TOTAL	742 735 \$

f) Il n'y a eu aucune nouvelle demande dans le cadre du FIA en 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

52. Concernant le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que les montants déboursés.

Dans le cadre du FDA, aucun projet n'a été financé ou refusé en 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

53. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones depuis 2000.

Fonds de développement pour les Autochtones :

Akulivik	Listuguj
Akwesasne	Malécites de Viger
Aupaluk	Manawan
Betsiamites	Mashteuiatsh
Essipit	Matimekosh-Lac-John
Gesgapegiag	Mingan
Gespeg	Natashquan
Hunter's Point (Wolf Lake)	Obedjiwan
Inukjuak	Odanak
Ivujivik	Pakuashipi
Kabaowek	Pikogan
Kahnawake	Puvirnitug
Kangiqualujjuaq	Quaqtaq
Kangiqsujuaq	Salluit
Kangirsuk	Tasiujaq
Kawawachikamach	Timiskaming
Kitcisakik	Uashat-Maliotenam
Kuujjuaq	Umiujaq
Kuujjuarapik	Wemotaci
La Romaine	Wendake
Lac-Rapide	Wôlinak
Lac-Simon	

Fonds d'initiatives autochtones

Akulivik	Listuguj
Akwesasne	Malécites de Viger
Aupaluk	Manawan
Betsiamites	Mashteuiatsh
Essipit	Matimekosh-Lac-John
Gesgapegiag	Mingan
Gespeg	Natashquan
Hunter's Point (Wolf Lake)	Obedjiwan
Inukjuak	Odanak
Ivujivik	Pakuashipi
Kahnawake	Pikogan
Kanesatake	Puvirnitug
Kangiqualujjuaq	Quaqtaq
Kangiqsujuaq	Salluit
Kangirsuk	Tasiujaq
Kawawachikamach	Timiskaming

Kebaowek
Kitcisakik
Kitigan Zibi
Kuujuaq
Kuujuarapik
Lac-Rapide
Lac-Simon
La Romaine

Uashat-Maliotenam
Umiujaq
Wemotaci
Wendake
Winneway
Wôlinak

Fonds d'initiatives autochtones II

Akulivik
Akwasasne
Aupaluk
Betsiamites
Essipit
Gesgapegiag
Gespeg
Hunter's Point (Wolf Lake)
Inukjuak
Ivujivik
Kahnawake
Kanesatake
Kangiqsualujuaq
Kangiqsujuaq
Kangirsuk
Kawawachikamach
Kebaowek
Kitcisakik
Kuujuaq
Kuujuarapik
Lac-Rapide
Lac-Simon
La Romaine

Listuguj
Malécites de Viger
Manawan
Mashteuiatsh
Matimekossh–Lac-John
Mingan
Natashquan
Obedjiwan
Odanak
Pakuashipi
Pikogan
Puvirnituq
Quaqtaq
Salluit
Tasiujaq
Timiskaming
Uashat-Maliotenam
Umiujaq
Wemotaci
Wendake
Wôlinak
Winneway

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

54. Liste des projets économiques présentés en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets.

Liste des projets économiques présentés en 2016-2017 dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II), volets développement économique et garantie de prêt, état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le SAA :

PROJETS ÉCONOMIQUES	ÉTAT D'AVANCEMENT	COÛTS
Akwesasne		
Québec Liaison Officer	Entente de financement	Aucun
Regina Thompson Chrome Car Wash	Analyse	Aucun
Thompson Demo	Entente de financement	Aucun
Betsiamites		
Ashini - Station service	Analyse	Aucun
Gesgapegiag		
Entreprises forestières PBH	Inscription	Aucun
Outfitting business	Analyse	Aucun
Gespeg		
Bateau Calypso - Achat d'un moteur	Versements	Aucun
Bateau de pêche multifonctionnel (Francis 55)	Versements	Aucun
Étude diagnostic - Exposition au site d'interprétation	Versements	Aucun
Hunter's Point (Wolf Lake)		
Assistance for local Economic Development	Versements	50 000 \$

Inuits (Général)

Angngutigiarvik Services Inc.	Lettre d'annonce	Aucun
Arqivik Landholding Corporation	Lettre d'annonce	Aucun
Avataa-Rouiller Drilling Inc.	Lettre d'annonce	Aucun
Location et transport Tivi Inc.	Lettre d'annonce	Aucun
Nayumivik Landholding Corporation	Lettre d'annonce	Aucun
Peter G. May (Pyramid Camp)	Lettre d'annonce	Aucun
Rickey Moorhouse (Asaluaq Enterprises)	Lettre d'annonce	Aucun
Rita Inukpuk Tukai	Lettre d'annonce	Aucun
Taqramiut Nipingat Inc.	Lettre d'annonce	Aucun
Vincent Renaud	Lettre d'annonce	Aucun

Kebaowek

Feasibility Study for a Sugar Bush	Lettre d'annonce	Aucun
Tourism Development Plan	Versements	6 750 \$

Kitcisakik

Acquisition de matériel à la cuisine Pakigan	Analyse	Aucun
----------------------------------------------	---------	-------

La Romaine

Innuberge	Analyse	Aucun
-----------	---------	-------

Listuguj

Community Gas station - business plan	Analyse	Aucun
---------------------------------------	---------	-------

Malécites de Viger

Agent de développement économique	Analyse	Aucun
Épicerie Robin Bérubé	Terminé	30 000 \$
Impression Louis-Xavier Bérubé	Abandonné	Aucun

Manawan

Dépanneur Eneri	Convention de prêt	110 000 \$
Restaurant - Auberge Manawan	Inscription	Aucun

Mashteuiatsh

Authentique Origine	Versements	Aucun
Construction du centre de recherche et de transfert technologique Agrinova	Analyse	Aucun
Forêt-Bleuet Secteur Martel	Analyse	Aucun
Garage service plus D.G.L.	Convention de prêt	Aucun
Naturalia	Analyse	Aucun
Projet CRYO2	Analyse	Aucun
Transport C. Moar	Analyse	Aucun

Mingan

Babish Telecom	Analyse	Aucun
Bleuetière Mingan	Analyse	Aucun

Natashquan

Étude de faisabilité - École de vie traditionnelle	Analyse	Aucun
----------------------------------------------------	---------	-------

Obedjiwan		
Acquisition d'équipement - Mishtik Paskagama	Analyse	Aucun
Coop de travail Inter-Nation	Versements	50 000 \$
Taxi Murielle	Abandonné	Aucun
Odanak		
Miss Beauté	Convention de prêt	Aucun
Organismes autochtones		
CAAL - Centre multiservices - Étude de rentabilité	Versements	Aucun
CAALT - Sakihikan - Équipement et matériel	Versements	Aucun
Centre d'amitié autochtone de Saguenay - projet d'infrastructures communautaires	Abandonné	Aucun
Étude de faisabilité - Système TI CAAVD	Entente de financement	Aucun
Étude et plan d'affaires CAALSJ	Versements	Aucun
Plan d'affaires - Restauration collective	Inscription	Aucun
Québec Mines 2016	Lettre d'annonce	Aucun
Sommet 2017 sur le développement du leadership	Entente de financement	Aucun
Pikogan		
Acquisition de machinerie - Coopérative de solidarité	Complété	356 200 \$
Timiskaming		
Acquisition de foreuses souterraines - Forage Asi	Lettre d'annonce	Aucun
Ancestral Algonquin Village	Abandonné	Aucun
Animosh Pet Grooming	Lettre d'annonce	Aucun
Assistance for local Economic Development	Avenant	81 595 \$
Scierie - plan d'affaires	Versements	3 200 \$
Y & D Fraser Inc. - Acquisition d'un camion remorque	Lettre d'annonce	Aucun
Uashat-Maliotenam		
AGARA	Entente de financement	Aucun
Agent de développement économique 2016-2017	Analyse	Aucun
Plan d'affaires Ébénisterie Shakashteu - Michel Rock	Terminé	99 000 \$
Projet Béothuk Inc.	Accusé de réception	Aucun
Wemotaci		
Aide au développement économique local	Analyse	Aucun
Garantie bancaire - Sobeys - Comptoir Atowkinatok	Versements	Aucun
Mini-centrale Manouane Sipi	Avis sectoriel	Aucun
Mokoshan	Abandonné	Aucun

Wendake

Complexe sportif	Analyse	Aucun
Construction - piscine intérieure	Versements	100 000 \$
Développement - L'Usine à frites	Analyse	Aucun
Prémontex	Convention de prêt	Aucun

Winneway

Kuzzin	Avis sectoriel	Aucun
--------	----------------	-------

Wôlinak

Cantine W	Complété	16 166 \$
-----------	----------	-----------

Total général		993 120 \$
----------------------	--	-------------------

Projets refusés en 2016-2017

C C - Travailleuse sociale & Médiatrice	Refus	Ne répond pas aux critères
Dépanneur Ashini - Agrandissement	Refus	Ne répond pas aux critères

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

55. Actions posées et crédits engagés en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2017-2018.

Voici les actions posées et crédits engagés en 2016-2017 auprès des Autochtones hors réserve et les prévisions pour 2017-2018 :

Jeunes

ANNÉE	FIA II	PPA	PAAMU	TOTAL
2016-2017	295 514 \$	347 303 \$	0 \$	642 817 \$
2017-2018 _p	ND	ND	ND	ND
Total	295 514 \$	347 303 \$	0 \$	642 817 \$

P : prévision
ND : non disponible

Femmes

ANNÉE	FIA II	PPA	PAAMU	TOTAL
2016-2017	296 962 \$	619 253 \$	14 438 \$	930 653 \$
2017-2018 _p	ND	ND	ND	ND
Total	296 962 \$	619 253 \$	14 438 \$	930 653 \$

P : prévision
ND : non disponible

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

56. Actions posées et crédits engagés en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 auprès des Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle. Prévisions pour 2017-2018.
-

Le SAA disposait, en 2016-2017, de trois programmes qui lui permettaient de soutenir des initiatives pour et par les Autochtones hors réserve :

Programme Projets ponctuels Autochtones (PPA)

Ce programme PPA accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire pouvant s'adresser spécifiquement aux femmes et aux jeunes (Budget 2017-2018 : 1,35 M\$).

Programme Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Le programme FIA II vise à soutenir les Autochtones dans leur développement économique, social et communautaire. Par le biais de trois volets distincts, le FIA II intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones :

Volet action communautaire

Ce volet vise à soutenir les organismes communautaires autochtones situés hors réserve dans la réalisation de leur mission (Budget : 8 M\$ sur 5 ans).

Volet Infrastructure communautaire – hors réserve

Ce volet vise à renouveler et améliorer les infrastructures des organismes communautaires autochtones situés hors réserve (Budget : 3 M\$ sur 5 ans).

Volet Développement économique, Catégorie Économie sociale – hors réserve

Ce volet vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve (Budget : 2 M\$ sur 5 ans).

Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain (PAAMU)

Le programme PAAMU vise à améliorer les conditions de vie des Autochtones dans les villes du Québec, en donnant aux organismes communautaires desservant cette clientèle les moyens de leur offrir des services directs de qualité. Ce programme comporte deux volets distincts :

Volet services directs

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones en milieu urbain, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture (Budget : 5 M\$ sur 5 ans)

Volet infrastructure

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes communautaires afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention (Budget : 3,9 M\$ sur 4 ans).

Voici les actions posées et crédits engagés 2016-2017 auprès des Autochtones hors réserve et les prévisions pour 2017-2018 :

Année financière	Programme du SAA	Montant
2016-2017	FIA II – Action communautaire	1 673 860 \$
	FIA II – Infrastructure communautaire	0 \$
	FIA II – Développement économique – Économie sociale	507 038 \$
	PAAMU – Services directs	239 438 \$
	PPA	946 965 \$
2017-2018 (prévu)*	PAAMU – Services directs	634 592 \$
	PPA	N/D \$

* Le FIA II a pris fin le 31 mars 2017. Bien que les crédits pour le FIA III aient été annoncés par le gouvernement, les normes de ce nouveau programme ne sont pas encore approuvées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

57. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

La liste des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

1 - Entente de financement - Soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil des Innus de Ekuanitshit (chef)

Date de signature: 14 avril 2016

2 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Démarrage dépanneur L'M ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Dépanneur L'M (propriétaire)

Date de signature: 14 avril 2016

3 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Développement dépanneur Muashk ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Dépanneur Muashk (promoteur)

Date de signature: 14 avril 2016

4 - Entente de financement de développement économique mobilisateur dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Étude économique SOCAM ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de communication Atikamekw Montagnais inc. (directeur général)

Date de signature: 15 avril 2016

5 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Serveur informatique de Pikogan ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (chef)

Date de signature: 28 avril 2016

6 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil de la nation huronne-wendat), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA pour le projet « Réaménagement des bureaux administratifs ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (vice-président développement des affaires)
Conseil de la nation huronne-wendat (directeur services administratifs)

Date de signature: 1 mai 2016

7 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Projet Sakihikan - Étude de faisabilité ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque inc. (directrice générale)

Date de signature: 2 mai 2016

8 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil d'avoir recours à l'expertise nécessaire pour participer à l'élaboration des modalités d'harmonisation et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (secrétaire aux affaires gouvernementales et stratégiques)

Date de signature: 4 mai 2016

9 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Les Pneus GLC ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Les Pneus GLC (propriétaire)

Date de signature: 11 mai 2016

10 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Marché d'alimentation Manawan ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)

Date de signature: 13 mai 2016

- 11 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Équipements pour opérations forestières ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Entreprise forestière Amisk (président)
- Date de signature:** 24 mai 2016
-
- 12 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Rénovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (directrice générale)
- Date de signature:** 25 mai 2016
-
- 13 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire - hors réserve
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Rénovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (directrice générale)
- Date de signature:** 25 mai 2016
-
- 14 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition du magasin Jean Landry ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Les Entreprises Marc-Antoine Ishpatao, (promoteur)
- Date de signature:** 31 mai 2016
-
- 15 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Acquisition du magasin Jean Landry ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Marc-Antoine Ishpatao (promoteur)
- Date de signature:** 31 mai 2016
-

- 16 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Démarrage Institut Yarha »
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Démarrage Institut Yarha (promoteur)
- Date de signature:** 31 mai 2016
-
- 17 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Construction d'un édifice multifonctionnel ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John (chef)
- Date de signature:** 2 juin 2016
-
- 18 - Entente de financement Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**
Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Conseil de la nation huronne-wendat (vice-grand chef)
- Date de signature:** 7 juin 2016
-
- 19 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Agrandissement du centre administratif du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)
- Date de signature:** 7 juin 2016
-
- 20 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Ajout d'un troisième versement au financement sans modifier le montant octroyé.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Tourisme autochtone du Québec (directeur général)
- Date de signature:** 13 juin 2016
-

- 21 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Parc familial ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Innus de Pessamit (chef)
Date de signature: 21 juin 2016
-
- 22 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Construction d'un nouveau centre administratif ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Abénakis d'Odanak (chef)
Date de signature: 21 juin 2016
-
- 23 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « NuSpa Beauty & Wellness ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
NuSpa Beauty & Wellness (propriétaire)
Date de signature: 21 juin 2016
-
- 24 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement de l'ORGANISME par le SAA pour lui permettre de réaliser les activités décrites à l'annexe de l'entente.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
DestiNations (président)
Date de signature: 28 juin 2016
-
- 25 - Entente de financement de développement économique mobilisateur dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Cellule d'intervention structurante ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Tourisme Autochtone Québec (directeur général)
Date de signature: 7 juillet 2016
-

- 26 - **Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Ajouter un versement sans modifier le montant octroyé par rapport au projet initial.
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Innus de Pessamit (chef)
Date de signature: 13 juillet 2016
-
- 27 - **Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Développement Prémontex ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Prémontex enr. (président)
Date de signature: 13 juillet 2016
-
- 28 - **Entente de financement de développement économique dans le cadre du fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Acquisition de machinerie - Coopérative de solidarité de Pikogan ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Coopérative de solidarité de Pikogan (directeur général)
Date de signature: 18 juillet 2016
-
- 29 - **Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Complexe hôtelier Uashat ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société Hôtelière Kuei S.E.C. (président)
Date de signature: 10 août 2016
-
- 30 - **Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du centre communautaire de Lac-Simon ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (président)
Date de signature: 17 août 2016
-

31 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage, à même la subvention octroyée par lui à l'Emprunteur, à remettre directement à l'institution financière pour le compte de l'Emprunteur, chaque versement de capital et d'intérêts prévu à l'Offre de financement, jusqu'à parfait paiement des obligations de l'Emprunteur envers l'Institution financière en capital, intérêts et frais.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Centrale Desjardins (directrice principale et vice-présidente ventes)
Administration régionale Kativik (présidente et trésorière)

Date de signature: 31 août 2016

32 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Plan triennal 2015-2018 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (directeur général)

Date de signature: 12 septembre 2016

33 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation de la chapelle et du bâtiment attenant ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Patrimoine Anishnabe de Lac-Simon (présidente)

Date de signature: 12 septembre 2016

34 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones volet infrastructure communautaire

Objet :

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (Secrétaire générale associée)
Conseil de la Première Nation Timiskaming (chef)

Date de signature: 12 septembre 2016

35 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Garantir auprès de la CDEM le prêt contracté par Mme Sonia De Grand'Maison, faisant affaire sous la dénomination sociale de Centre La Loba, jusqu'à concurrence de 17 740 \$ pour une durée maximale de 5 ans tel qu'il appert à la « Convention de prêt », signée le 23 novembre 2015.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
La Corporation de développement économique montagnaise (CDEM) (directeur général)

Date de signature: 12 septembre 2016

36 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Décapage et réparation de meubles antiques - Pierre Cloutier ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Les Entreprises Pierre Cloutier (propriétaire)

Date de signature: 22 septembre 2016

37 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Garantie bancaire - Sobeys - Comptoir Atowkinatok ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Société en commandite Comptoir Atowkinatok (président)

Date de signature: * 22 septembre 2016

38 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Épicerie Bérubé ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

9341-9240 Québec inc. (président)

Date de signature: 22 septembre 2016

39 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Aide au développement économique local ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 22 septembre 2016

40 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Rénovateur Amiskw Bricoleur ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Rénovateur Amiskw Bricoleur Inc. (présidente)

Date de signature: 26 septembre 2016

- 41 - Entente de financement de développement économique Jeunes Entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Authentique Origine ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Authentique Origine (président)
- Date de signature:** 29 septembre 2016
-
- 42 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Garage Service Plus D.G.L. ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Garage Service Plus D.G.L. Enr. S.E.N.C. (présidente)
- Date de signature:** 29 septembre 2016
-
- 43 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Acquisition d'un système intégré d'information de gestion ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la Nation Huronne-Wendat (directeur des services administratifs)
- Date de signature:** 4 octobre 2016
-
- 44 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Modifier l'Entente de financement conclue par les parties, le 20 juillet 2015, à l'égard des coûts du projet.
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef)
- Date de signature:** 12 octobre 2016
-
- 45 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Surfaceuse de marque Zamboni ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Innus d'Unamen Shipu (chef)
- Date de signature:** 12 octobre 2016
-

46 - Convention (financière)

Objet :

Aux fins de remboursement du capital, des intérêts et des autres frais, le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Projets autochtones du Québec), à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA, conformément au Contrat de prêt à terme, pour le projet « Construction d'un refuge pour personnes itinérantes autochtones à Montréal ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Desjardins du Complexe Desjardins (directrice de comptes)
Projets autochtones du Québec (directrice)

Date de signature: 12 octobre 2016

47 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Nanabush Cafe and Laundromat ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Pourvoirie Anishnabek Inc. (WLFN) (président)

Date de signature: 17 octobre 2016

48 - Entente de financement - soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones)
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomí (directrice générale)

Date de signature: 17 octobre 2016

49 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le remboursement des sommes versées en vertu de l'exécution de la Lettre de garantie jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour le projet « Garantie bancaire - Sobeys - Comptoir Atowkinatok ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Desjardins de La Tuque (représentante de la Caisse)

Date de signature: 17 octobre 2016

50 - Entente de financement - soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la négociation entourant la mise en oeuvre des engagements en matière de foresterie, de développement économique et de création d'une réserve découlant de l'entente-cadre conclue entre le Conseil et le gouvernement du Québec en 2008.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones représenté par la secrétaire générale associée)

Première Nation de Longue-Pointe (Winneway) (directrice générale)

Date de signature: 17 octobre 2016

51 - Entente de financement - soutien à la consultation - Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de soutenir les activités d'un réseau d'experts dans le domaine de la consultation autochtone, de l'accommodement et des activités afférentes.

Parties :

Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones représenté par la secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur)

Date de signature: 20 octobre 2016

52 - Avenant à l'entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modifier l'entente conclue par les parties le 22 septembre 2016 en ce qui a trait aux coûts du projet.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Première Nation de Timiskaming (chef)

Date de signature: 26 octobre 2016

53 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès du Prêteur le prêt contracté par l'Emprunteur (Pétrole Cadeko Inc.) jusqu'à concurrence de 75 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans, pour le projet « Garage Service Plus D.G.L. Enr. S.E.N.C. »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Pétrole Cadeko inc. (président)

Date de signature: 3 novembre 2016

54 - Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet services directs (PAAMU)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Rassemblement - Création du réseau d'entraide et de partage en soutien aux femmes autochtones ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Femmes autochtones du Québec inc. (présidente)

Date de signature: 3 novembre 2016

- 55 - Convention (financière)
- Objet :**
Aux fins de remboursement du capital, des intérêts et des autres frais, le SAA désire d'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (Centre d'amitié autochtone La Tuque), à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA, et ce, conformément au Contrat de prêt à terme pour le projet « Rénovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Caisse Desjardins de La Tuque (représentante)
Centre d'amitié autochtone La Tuque (directrice générale)
- Date de signature:** 8 novembre 2016
-
- 56 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II - Volet infrastructure communautaire
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Centre de santé et de services sociaux algonquin ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Première Nation de Timiskaming (chef)
- Date de signature:** 14 novembre 2016
-
- 57 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Aide au développement économique local ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Première Nation de Wolf Lake (chef)
- Date de signature:** 14 novembre 2016
-
- 58 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet « Acquisition d'un crabier ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Première Nation Malécite de Viger (Grand Chef)
- Date de signature:** 18 novembre 2016
-
- 59 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II Volet mobilisateur
- Objet :**
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Conseiller en fiscalité ».
- Parties :**
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (directeur général)
- Date de signature:** 18 novembre 2016
-

60 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par le Centre d'amitié autochtone La Tuque jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans, pour le projet « Rénovations majeures du Centre d'amitié autochtone La Tuque ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Caisse Desjardins de La Tuque (représentante)

Date de signature: 21 novembre 2016

61 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Coopérative de travail Inter-Nations ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Coopérative de travail Inter-Nations (président)

Date de signature: 21 novembre 2016

62 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Volet infrastructure communautaire

Objet :

Modifier l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones Volet infrastructure communautaire concernant le projet « Community Recreational Infrastructure ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de la Première Nation Timiskaming (chef)

Date de signature: 23 novembre 2016

63 - Entente de financement - Soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Ministre responsable des Affaires autochtones (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi (directrice générale)

Date de signature: 29 novembre 2016

64 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modalités de financement du projet intitulé « Domaine Notcimik ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Domaine Notcimik Inc. (présidente)

Date de signature: 29 novembre 2016

65 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Emprunteur (la Coopérative de travail Inter-Nations) jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans, pour le projet « Coopérative de travail Inter-Nations ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Caisse Desjardins de Pekuakami (directrice de comptes)

Date de signature: 29 novembre 2016

66 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Reconstruction Ébénisterie Shakashtueu ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Monsieur Michel Rock (promoteur)

Date de signature: 1 décembre 2016

67 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement de l'ORGANISME par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Centre d'amitié autochtone de Maniwaki (directrice générale)

Date de signature: 6 décembre 2016

68 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Réfection de l'église ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Conseil de bande des Mícmacs de Gesgapegiag (chef)

Date de signature: 14 décembre 2016

69 - Avenant à l'Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Modifier l'entente conclue par les parties le 17 octobre 2016 afin de préciser la portée du financement accordé par le SAA.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Secrétariat Mígmawei Mawiomi (directrice générale)

Date de signature: 19 décembre 2016

70 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Eastern Door ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Eastern Door (propriétaire)

Date de signature: 19 décembre 2016

71 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Étude sur les ménages de Kahnawake 2016 ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks de Kahnawake (grand chef)

Date de signature: 20 décembre 2016

72 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA s'engage auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, concernant le projet « Atelier d'entretien communautaire et aire d'entreposage ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Royale du Canada (directrice principale des comptes)
Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon (chef)

Date de signature: 5 janvier 2017

73 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Acquisition d'une resurfaeuse ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)

Date de signature: 11 janvier 2017

74 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du centre communautaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Nation naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 16 janvier 2017

75 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Rénovation du centre de loisirs multifonctionnel ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Nation naskapie de Kawawachikamach (chef)

Date de signature: 16 janvier 2017

76 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire

Objet :

Amender l'entente conclue entre les parties le 30 juillet 2015 concernant le projet « Amélioration des infrastructures de loisirs à Opitciwan ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature: 30 janvier 2017

77 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones volet Infrastructure communautaire

Objet :

Amender l'entente conclue entre les parties le 10 février 2014 concernant le projet de construction d'une résidence pour aînés avec un espace communautaire.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef)

Date de signature: 30 janvier 2017

78 - Entente concernant le traitement administratif des devis et des contrats de services professionnels relatifs à la réalisation de travaux de recherche et autres travaux reliés en matière autochtone

Objet :

Convenir d'un processus visant à encadrer la gestion des fonds alloués par le MERN pour permettre la réalisation des travaux qui peuvent être requis en matière autochtone, d'établir des mécanismes de concertation entre les parties impliquées dans la réalisation des activités visées par la présente entente et d'établir les responsabilités respectives de chacune des parties, de même que leurs responsabilités collectives.

Parties :

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (sous-ministre)
Procureure générale du Québec (sous-procureure générale par intérim)
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Date de signature: 30 janvier 2017

79 - Convention (financière)

Objet :

Le SAA désire s'engager auprès de l'Institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur (le Conseil), à même la subvention octroyée à l'Emprunteur par le SAA, conformément au Contrat de prêt à terme, relativement au projet « Agrandissement du centre administratif du Grand Conseil de la nation Waban-Aki ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (vice-président Développement des affaires - Opérations)
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef)

Date de signature: 31 janvier 2017

80 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet « Construction d'une piscine intérieure à l'Hôtel-Musée Premières Nations ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil de la nation huronne-wendat (grand chef)

Date de signature: 2 février 2017

81 - Avenant à l'Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Amender l'entente de financement signée le 28 juin 2016 de façon à y apporter les changements appropriés et souhaités par les parties.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
DestiNations (président)

Date de signature: 7 février 2017

82 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Grand Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (directeur général)

Date de signature: 9 février 2017

83 - Entente sur la consultation et l'accommodement

Objet :

Les parties conviennent de l'opportunité de conclure une entente prévoyant des mécanismes de consultation s'appliquant aux projets d'exploration minière ainsi qu'aux projets miniers assujettis ou non au processus d'évaluation environnementale du Québec méridional sur un territoire d'application mutuellement convenu.

Parties :

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef)
Gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones, le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)

Date de signature: 16 février 2017

84 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté le 16 décembre 2016 par Armatech inc. jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Nationale du Canada (représentant)

Date de signature: 22 février 2017

85 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Service alimentaire ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)

Date de signature: 2 mars 2017

86 - Entente de financement de développement économique catégorie économie sociale dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Service d'hébergement ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (directrice générale)

Date de signature: 2 mars 2017

87 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

Objet :

Définir les modalités de financement de l'ORGANISME par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean (directrice générale)

Date de signature: 13 mars 2017

- 88 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Dépanneur Eneri ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
C & C SENC (Dépanneur Eneri) (présidente)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 89 - Entente de financement de développement économique Jeunes entrepreneurs dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Dépanneur Eneri ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
C & C SENC (Dépanneur Eneri) (présidente)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 90 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Dépanneur Eneri ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
C & C SENC (Dépanneur Eneri) (présidente)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 91 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Agent de liaison ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (Grand chef)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 92 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II volet Infrastructure communautaire
Objet :
Définir les modalités de financement du projet « Arena Pavillon ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef)
Date de signature: 13 mars 2017
-

- 93 - **Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par M. Normand Sioui, faisant affaire sous la dénomination sociale de Prémontex Enr., concernant le projet « Développement Prémontex Enr. ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Banque Royale du Canada (directrice principale de comptes)
Date de signature: 13 mars 2017
-
- 94 - **Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Services urbains en développement social et intervention psychosociale ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal (CDCAM) (présidente)
Date de signature: 22 mars 2017
-
- 95 - **Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Tshiueten ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Saguenay (directeur général par intérim)
Date de signature: 22 mars 2017
-
- 96 - **Entente de financement en soutien aux services offerts par un organisme communautaire dans le cadre du Programme d'aide aux Autochtones en milieu urbain volet Services directs**
Objet :
Définir les modalités de financement du projet intitulé « Implantation des services urbains ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Centre d'amitié autochtone du Lac Saint-Jean (CAALSJ) (directrice générale)
Date de signature: 29 mars 2017
-
- 97 - **Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II**
Objet :
Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par Mme Sindy Gamelin dans le cadre du projet « Démarrage boutique SIN ».
Parties :
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)
Société de crédit commercial autochtone (vice-président, Développement des affaires)
Date de signature: 30 mars 2017
-

98 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Sommet 2017 sur le développement du leadership de la jeunesse urbaine autochtone »

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (Secrétaire générale associée)

Productions Feux Sacrés (directrice générale)

Date de signature: 30 mars 2017

99 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Amender l'Entente de façon à y apporter les changements appropriés et souhaités par les parties.

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Eastern Door (propriétaire)

Date de signature: 30 mars 2017

100 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet « Boutique SIN ».

Parties :

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire générale associée)

Sindy Gamelin

Date de signature: 30 mars 2017

101 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (la secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Conseil de la Nation Huronne-Wendat (le Grand chef)

Date de signature: 31 mars 2017

102 - Entente de financement soutien à la consultation Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II)

Objet :

Définir les modalités de l'aide financière provenant du FIA II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer et répondre aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

Parties :

Gouvernement du Québec (la secrétaire générale associée aux Affaires autochtones)

Conseil Innu Takuaitkan Uashat mak Mani-Utenam (le chef)

Date de signature: 31 mars 2017

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

58. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est responsable de la mise en œuvre du *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*.

Aucun comité tripartite ayant pour objectif de réaliser les actions prévues dans ce plan directeur n'a été mis en place, puisque ce mandat relève plutôt d'un comité de vigie formé d'experts en santé et services sociaux. Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres.

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) coordonne actuellement l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits dont l'objectif est non seulement de consolider les efforts gouvernementaux, mais également de renouveler l'action gouvernementale en cette matière et d'en assurer, pour la première fois, une véritable cohésion. À cet effet, il a été convenu que l'ensemble des mesures spécifiques aux Autochtones qui auraient dû se retrouver dans les différents plans d'action sectoriels des ministères et organismes s'inscrirait dorénavant dans ce plan d'action.

De plus, le SAA assure, en collaboration avec la CSSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de santé pour les Premières Nations. Actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

Le SAA participe, entre autres, au comité de travail ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution visant à résoudre la problématique de personnes devant quitter leur communauté afin de recevoir des traitements médicaux en milieu urbain. Ce comité regroupe l'ensemble des intervenants en matière de santé et de services sociaux et est présidé par la CSSSPNQL.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

59. Les détails financiers des actions du secrétariat afin de faciliter l'acceptation par les communautés autochtones du Plan Nord depuis 2010 (Construction de nouveaux bâtiments, publicité, embauche d'Autochtones, etc.).

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord ni pour assurer l'adhésion des communautés à celle-ci.

La mission du SAA est de coordonner l'action gouvernementale en milieu autochtone.

En conformité avec sa mission, le SAA assume, avec la Société du Plan Nord, la coordination du volet autochtone du Plan Nord.

Au besoin, le SAA collabore avec la Société du Plan Nord ainsi qu'avec les ministères et organismes qui ont des dossiers autochtones en lien avec le développement nordique.

Finalement, dans le cadre du Plan Nord, comme pour tous autres dossiers, le SAA assiste les communautés autochtones dans leurs démarches auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

60. Les détails du coût des commissions scolaires autochtones en 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

À l'instar de l'ensemble des commissions scolaires québécoises, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) est responsable des liens directs avec les commissions scolaires Crie et Kativik et de leur financement. En conséquence, il revient au MEES de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

61. Les détails du processus de reddition de compte pour toutes les sommes financières remises aux communautés Cris depuis 2012. Veuillez préciser cette information par somme versée aux communautés et inclure un sommaire de l'objectif visé par le versement de chaque somme.

En 2016-2017, un montant global de 118,41 M\$ a été remis aux Cris, dans le cadre d'ententes conclues avec cette nation autochtone, au bénéfice des neuf communautés crie reconnues. Chacune des ententes citées ci-dessous a pour objectif de répondre aux engagements pris par le gouvernement du Québec envers les Cris du Québec :

Nom de l'entente	Versement
<i>Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec (Entente Paix des Braves)</i>	94,16 M\$
<i>Entente concernant l'administration de la justice pour les Cris</i>	18,00 M\$
<i>Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James</i>	6,25 M\$
Total	118,41 M\$

- Reddition de comptes de la nation crie quant aux sommes versées :

- o La Société en commandite Eeyou Eenou, le « Réciendaire du financement », soumet au gouvernement du Québec un rapport annuel et des états financiers vérifiés, faisant état de ses activités et de l'utilisation du paiement annuel conformément aux dispositions de la *Paix des Braves* (chapitre 7 – Dispositions financières).
- o le Gouvernement de la nation crie (GNC) fournit au gouvernement du Québec, chaque année, des états financiers vérifiés et un rapport annuel concernant l'affectation des montants qui lui sont versés conformément aux dispositions de l'*Entente concernant l'administration de la justice pour les Cris* (articles 4 et 5).
- o Le GNC fournit au gouvernement du Québec des états financiers annuels vérifiés concernant toutes les dépenses encourues en relation avec le financement versé en vertu de l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James*, ainsi qu'un rapport annuel d'activités concernant ses opérations en relation avec ses responsabilités de gouvernance sur les terres de la catégorie II du territoire (selon le chapitre VI – Dispositions financières).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

62. Les détails du coût de la police autochtone sur les différentes communautés depuis 2012

En matière de services policiers, le ministère de la Sécurité publique (MSP) s'acquitte de sa mission à l'égard des populations autochtones en vertu de la *Loi sur la police* et de la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique*, et ce, par la ratification d'ententes tripartites entre les communautés autochtones, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

Le partage des coûts relatifs aux ententes sur la prestation des services policiers est réparti entre le gouvernement fédéral (52 %) et le gouvernement du Québec (48 %). Un partage de coûts similaire est appliqué à l'ensemble des provinces. Dans certains cas exceptionnels, le gouvernement du Québec peut aussi procéder à la signature d'ententes bilatérales complémentaires avec certaines communautés.

Le MSP est donc responsable de la négociation et de la mise en œuvre des ententes tripartites portant sur les services policiers autochtones situés au Québec. Cela inclut le volet financier de ces ententes. En conséquence, il revient au ministre de la Sécurité publique de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

63. Estimation des coûts qui seront engendrés par le gouvernement en 2015-2016, 2016-2017 et prévus pour 2017-2018 dans la mise en oeuvre de la Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake sanctionnée le 5 décembre 2014.
-

La mise en place du Bureau du travail de Kahnawake pourrait entraîner des coûts d'opération. Le cas échéant, la répartition de ces déboursés fera l'objet de discussions entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake.

La contribution financière du gouvernement du Québec pour l'opérationnalisation du régime mohawk en matière de travail demeure encore à déterminer.

2016-2017

Aucun coût.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

64. Les coûts et le nombre d'ETC (équivalents temps complets) qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur la réserve faunique des Laurentides. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant.

Il n'y a aucune partie privée qui a œuvré dans ce dossier, pour 2016-2017.

2016-2017

1 employé du Secrétariat aux affaires autochtones (pour environ 5 %) : 2 758 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

65. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, suite aux événements survenus dans la région de Val-d'Or. Veuillez fournir les informations suivantes :

- a) l'enveloppe totale fournie par le SAA pour cette commission;
- b) la liste des mesures envisagées et le détail de celles-ci (notamment le Fonds d'initiatives autochtones et les nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone);
- c) l'état d'avancement des travaux de la commission.

a) *l'enveloppe totale fournie par le SAA pour cette commission*

Le SAA n'est pas responsable du financement de cette commission.

b) *la liste des mesures envisagées et le détail de celles-ci (notamment le Fonds d'initiatives autochtones et les nouveaux crédits pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone)*

Cette commission d'enquête est au stade de la préenquête et elle s'apprête, dans les prochains mois, à débiter ses audiences publiques. Son rapport est attendu au plus tard le 30 novembre 2018. Puisqu'aucune recommandation n'a été formulée pour l'instant, il n'y a pas de mesure particulière envisagée à cette étape. Parallèlement à la Commission, le gouvernement du Québec :

- o poursuit les mesures de soutien mises en place afin d'accompagner les femmes autochtones qui ont porté plainte ou qui souhaiteraient porter plainte;
- o réitère son désir d'échanger avec les communautés autochtones sur la qualité des relations entre les Autochtones et les différents services policiers;
- o élabore un *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* afin de mettre rapidement en place des mesures concrètes qui viseront l'amélioration des conditions de vie et l'accessibilité aux services publics.

c) *l'état d'avancement des travaux de la commission*

Le gouvernement du Québec a officiellement constitué, le 21 décembre 2016, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : Écoute, réconciliation et progrès*.

- o Cette commission sera menée par le commissaire Jacques Viens, juge à la retraite de la Cour supérieure.
- o L'enquête portera sur les quinze dernières années et le rapport est attendu au plus tard le 30 novembre 2018.

- Le calendrier général des travaux de la Commission n'est pas encore connu.
- Cependant, les dirigeants d'organisation ou d'association qui souhaitent être participants ou intervenants durant les audiences ont jusqu'au 27 avril 2017 pour présenter une requête.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

66. Concernant le rapport du Protecteur du citoyen sur les conditions de détention du Nunavik publié le 18 février 2016, veuillez fournir les budgets et les ETC prévus pour 2016-2017 pour mettre en œuvre les recommandations. Veuillez également fournir le plan d'action et l'échéancier du gouvernement en cette matière.

Afin de mettre en œuvre à très court terme les recommandations qui concernent plus particulièrement les conditions de détention, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a mis sur pied un comité de liaison avec le Corps de police régional Kativik, l'Administration régionale Kativik, la Société Makivik, le ministère de la Justice (MJQ) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Ce dernier délègue un représentant à ce comité, à même ses effectifs et dans les budgets disponibles.

Les affaires autochtones sont une responsabilité partagée entre les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Le SAA a un rôle de coordination de l'action gouvernementale. La mise en œuvre de la majeure partie des recommandations du rapport du Protecteur du citoyen relève toutefois du MSP et du MJQ. D'ailleurs conformément à l'une des recommandations du rapport, ces deux ministères ont déposé, le 31 mai 2016, le plan d'action au Protecteur du citoyen. En conséquence, il revient à ces ministères de répondre à cette question et de fournir le plan d'action.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a mis sur pied divers comités et projets, auxquels participe le SAA, qui abordent les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité. En voici quelques exemples :

- Projet sur l'utilisation de la visioconférence pour les auditions d'urgence au Nord-du-Québec;
- Forum sociojudiciaire autochtone qui permet aux différents intervenants et aux communautés de faire part de leurs besoins afin d'améliorer notamment le fonctionnement de la justice;
- Projet *Saqijjuq* visant à favoriser la diminution de la consommation abusive d'alcool ou de drogues et, conséquemment, de réduire les multiples dommages physiques et psychologiques qui en découlent ainsi que la surjudiciarisation et le nombre de Nunavimmiut détenus;
- Comité d'experts Ungaluk doté d'un fonds servant à créer des programmes pour la prévention du crime et la promotion de la santé et de la sécurité dans les communautés du Nunavik;
- Certaines mesures contenues dans le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* visent également à prévenir la criminalité et améliorer les conditions de détention et l'administration de la justice.

Le SAA suit de près l'évolution de ce dossier tout en respectant la mission des ministères concernés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

67. Veuillez dresser la liste de tous les investissements et subventions gouvernementaux faits pour des projets concernant des marinas autochtones pour 2015-2016 et prévus pour 2016-2017. Veuillez ventiler ces montants par programme, fonds ou source de financement.

En 2015-2016 et 2016-2017, le Secrétariat aux affaires autochtones n'a participé financièrement à aucun projet de marina autochtone. Prévision pour 2017-2018 : non disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

68. Concernant le plan d'action Ensemble contre l'intimidation, veuillez établir pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017 les budgets spécifiques qui seront attribués à la lutte à l'intimidation dans les communautés autochtones. Veuillez également dresser la liste des actions posées durant l'année financière 2015-2016 ainsi que le volet du plan auquel celles-ci étaient rattachées.

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a collaboré aux travaux d'élaboration du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, Ensemble contre l'intimidation*.

Une journée de réflexion sur la lutte contre l'intimidation s'est tenue le 24 avril 2015 sous la coprésidence de M. Geoffrey Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, et de M^{me} Francine Charbonneau, ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation. Cette journée a permis à des représentants de quinze organisations autochtones d'échanger sur le phénomène de l'intimidation. Le SAA a participé activement à l'organisation et une synthèse de cette journée est disponible sur le site Web du ministère de la Famille (MFA) à l'adresse : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Synthese-int-autochtone FR.pdf>.

Le Plan d'action comprend des mesures qui s'adressent tout autant aux Autochtones qu'à la population en général. Le SAA est quant à lui responsable de deux mesures spécifiques :

Orientation 2 : Une population sensibilisée et engagée

2.1.4 L'enrichissement du site Web du SAA et la bonification des outils de communication existants afin d'informer les Premières Nations et les Inuits sur les initiatives gouvernementales et autochtones visant à prévenir et à contrer l'intimidation.

- Cette mesure sera autofinancée par le SAA; aucun budget spécifique n'a été identifié pour sa mise en œuvre.
- Un « bouton clique » menant à la section du site Web du ministère de la Famille (MFA) dédié à la lutte contre l'intimidation a été ajouté à la page d'accueil du site Web du SAA, à l'automne 2016.
- Une section dédiée à la lutte contre l'intimidation a également été ajoutée au site Web du SAA, à l'automne 2016.

Orientation 4 : Des personnes victimes, des témoins et des auteurs mieux soutenus et mieux outillés

4.8 Soutenir des initiatives visant l'adaptation aux réalités autochtones et le développement d'outils de prévention, d'intervention ou de soutien en matière d'intimidation.

- Cette mesure sera financée à même les crédits budgétaires alloués au MFA par le biais d'une entente à conclure entre ce ministère et le SAA. Un budget de 100 000 \$ sera mis à la disposition du SAA en 2016-2017 et un budget de 150 000 \$ en 2017-2018.
- L'appel de projets autochtones a été lancé le 29 septembre 2016. Les communautés et les organismes autochtones devaient transmettre leur projet avant le 26 novembre.
- Le SAA a reçu 21 projets qui ont été analysés par le comité de sélection composé du MFA, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de la Sécurité publique.
- Sur les 21 projets, quatorze ont été retenus. Les lettres d'annonce, incluant un premier versement, ont été postées le 28 mars 2016.
 - Les premiers versements ont permis d'engager le budget de 100 000 \$ mis à la disposition du SAA pour l'année financière 2016-2017.

